



2017

DOCUMENT DE  
**RÉFÉRENCE**

# DOCUMENT DE RÉFÉRENCE



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 18 mai 2018 conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du présent document de référence sont mis à la disposition de toute personne faisant la demande au siège social de la société.

Il est également consultable sur le site Internet Esker : <http://www.esker.fr>.

En application de l'article 28 du Règlement européen (CE) n° 809/2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- Les comptes consolidés du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels que présentés aux pages 34 à 52 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 mai 2017 sous le n° D.17-0516,
- Les comptes consolidés du Groupe et le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 tels que présentés aux pages 35 à 53 du document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 9 mai 2016 sous le n° D.16-0469,

Les informations incluses dans ces deux documents de référence autres que celles citées ci-dessus ont été, le cas échéant, remplacées et/ou mises à jour par des informations incluses dans le présent document de référence.

Les deux documents de référence ci-dessus cités sont disponibles sur le site Internet de la société, [www.esker.fr](http://www.esker.fr).

# TABLE DES MATIERES

<b>1. PRESENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITES.....</b>	<b>4</b>
1.1. Indicateurs et chiffres clés.....	4
1.2. Présentation et évolution du Groupe.....	5
▪ 1.2.1. Présentation générale de l'activité.....	5
▪ 1.2.2 Organigramme.....	6
▪ 1.2.3 Propriétés immobilières, usines et équipements.....	7
1.3. Description des activités.....	8
▪ 1.3.1. Information sur les activités de la société.....	8
▪ 1.3.2. Marché et stratégies.....	14
▪ 1.3.3. Recherche et développement, brevets et licences.....	16
▪ 1.3.4. Investissements.....	17
▪ 1.3.5. Contrats importants.....	17
▪ 1.3.6. Situation financière du Groupe.....	17
▪ 1.3.7. Evolutions prévisibles, perspectives d'avenir et évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice.....	18
▪ 1.3.8. Trésorerie, financement et capitaux.....	19
▪ 1.3.9. Présentation des comptes et affectation du résultat.....	19
▪ 1.3.10. Information sur les dividendes.....	20
1.4. Facteurs de risques.....	20
▪ 1.4.1. Risques spécifiques relatifs à l'activité de la société.....	20
▪ 1.4.2. Risques concernant les ressources humaines.....	21
▪ 1.4.3. Risques technologiques.....	21
▪ 1.4.4. Risques juridiques.....	22
▪ 1.4.5. Risques financiers.....	22
▪ 1.4.6. Risques industriels et liés à l'environnement.....	24
▪ 1.4.7. Assurance et couvertures de risques.....	24
▪ 1.4.8. Faits exceptionnels et litiges.....	24
<b>2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....</b>	<b>25</b>
2.1. Organes d'administration et de direction de la société.....	25
▪ 2.1.1. Composition des organes d'administration et de direction de la société.....	25
▪ 2.1.2. Fonctionnement des organes d'administration et de direction et conflits d'intérêt.....	26
▪ 2.1.3. Comités spécialisés.....	27
2.2. Rémunérations et avantages des dirigeants et administrateurs.....	27
2.3. Rapport du président sur le gouvernement d'entreprise.....	30
<b>3. INFORMATION EN MATIERE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE.....</b>	<b>31</b>
<b>4. COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017.....</b>	<b>32</b>
4.1. Comptes annuels consolidés au 31 décembre 2017.....	32
4.2. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	49
4.3. Comptes annuels sociaux au 31 décembre 2017.....	51
4.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux.....	65
4.5. Information pro format.....	66

<b>5. INFORMATIONS SUR LA SOCIETE ET SON CAPITAL .....</b>	<b>67</b>
5.1. Evolution du capital au cours des cinq dernières années .....	67
5.2. Principaux actionnaires .....	68
5.3. Actes constitutifs et statuts.....	69
5.4. Informations juridiques sur Esker S.A.....	70
5.5. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées .....	71
5.6. Information sur le capital faisant l'objet d'une option .....	72
5.7. Salariés .....	73
▪ 5.7.1. Effectifs et informations sur les ressources humaines .....	73
▪ 5.7.2. Stocks options et / ou autres avantages attribués aux mandataires sociaux .....	74
▪ 5.7.3. Accord de participation, intéressement.....	75
<b>6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....</b>	<b>76</b>
6.1. Responsable du document de référence .....	76
6.2. Contrôleur légal des comptes .....	76
6.3. Documents accessibles au public .....	77
6.4. Informations sur les participations .....	77
6.5. Table de concordance conformément au règlement européen n°809/2004 .....	77
6.6. Table de concordance avec le rapport de gestion .....	80
6.7. Table de concordance avec le rapport sur le gouvernement d'entreprise.....	80
<b>ANNEXES.....</b>	<b>81</b>
Annexe 1. Calendrier des publications et autres évènements financiers du Groupe Esker en 2017 .....	81
Annexe 2. Glossaire .....	81

# 1. PRÉSENTATION DU GROUPE ET DE SES ACTIVITÉS

## 1.1. INDICATEURS ET CHIFFRES CLÉS

Chiffre d'affaires (en K€)	
2017	76 065
2016	65 990
2015	58 457
2014	46 060

Résultat d'exploitation (en K€)	
2017	10 248
2016	9 734
2015	9 054
2014	5 700

Résultat net (K€)	
2017	6 766
2016	6 325
2015	6 473
2014	4 650

Résultat par action (€)	
2017	1,28
2016	1,20
2015	1,30
2014	0,97

(en milliers d'euros)	2017	2016
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	14 134	11 410
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité	-80	1 476
Flux net de trésorerie généré par l'activité	15 184	14 361
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-19 935	-7 956
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	4 867	-1 050
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>116</b>	<b>5 355</b>

(en milliers d'euros)	2017	2016
Actif immobilisé	37 912	28 334
Actif circulant	42 823	42 024
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>39 620</b>	<b>34 402</b>
Provisions pour risques et charges	1 193	554
Dettes financières	13 716	7 657
Autres dettes	26 206	27 745

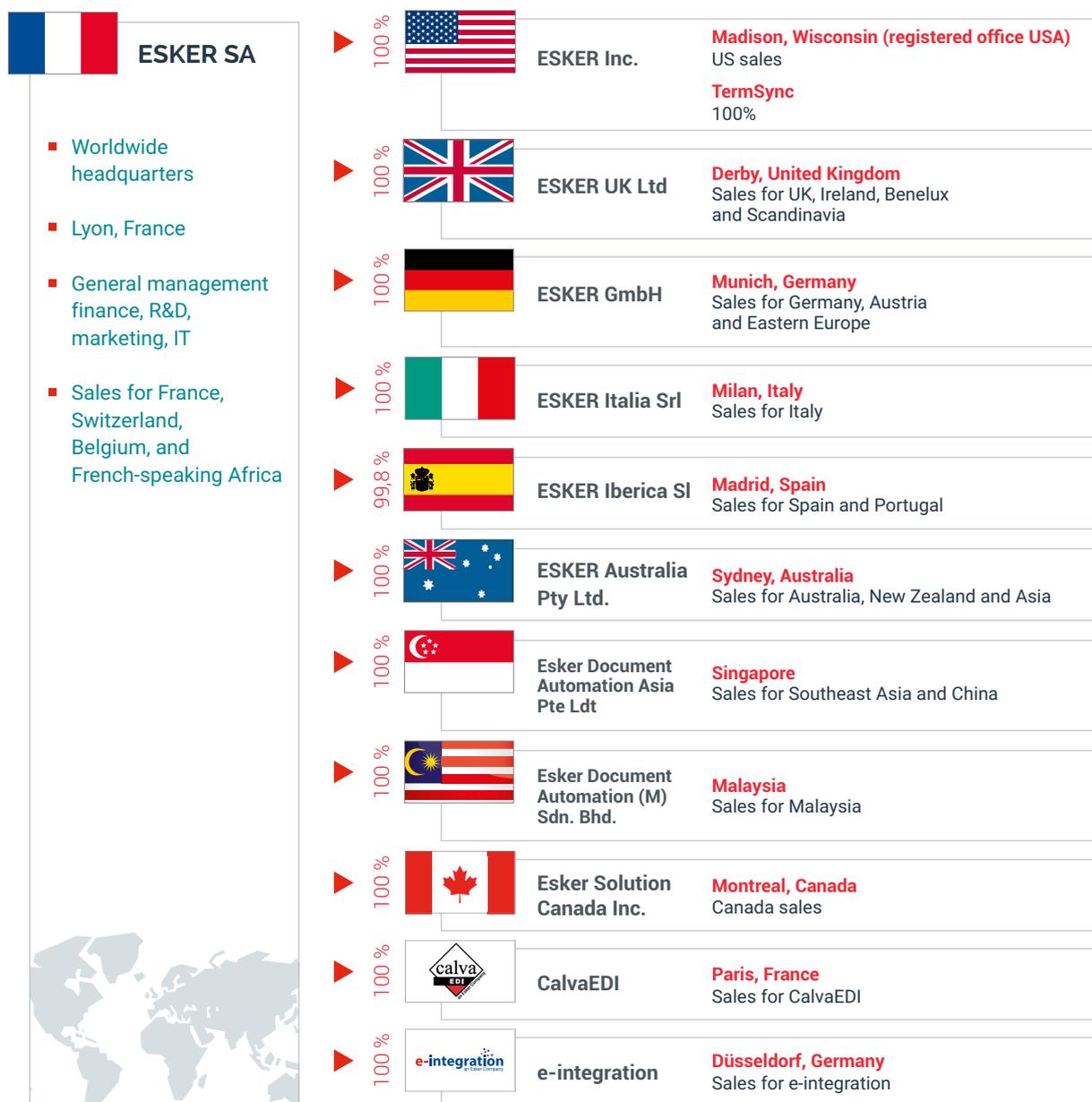
## 1.2. PRÉSENTATION ET ÉVOLUTION DU GROUPE

### 1.2.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ

- **1985** : Jean-Michel Bérard et Benoît Borrits fondent Esker dès la fin de leurs études d'informatique à l'INSA de Lyon. Dans un premier temps, la société réalise des prestations de services en informatique. Ces années permettent aux dirigeants de se familiariser avec le marché des systèmes Unix et des PC.
- **1989** : Lancement de Tun, logiciel d'émulation de terminaux qui permet de connecter des PC avec des serveurs centraux fonctionnant sous Unix. Les dirigeants décident alors de positionner la société en tant qu'éditeur de logiciels international et ouvrent son capital à des investisseurs privés
- **1991** : Ouverture de filiales au Royaume-Uni, en Espagne, en Allemagne, en Italie et aux USA.
- **1995** : Ouverture du capital à deux sociétés de capital-risque.
- **1997** : - Introduction en Bourse sur le Nouveau Marché de Paris pour accélérer son développement sur le marché nord-américain et diversifier son portefeuille produits.  
- Acquisition d'un distributeur en Australie
- **1998** : Acquisition de la société Teubner aux Etats-Unis (Stillwater, Oklahoma) spécialisée dans les serveurs de fax
- **1999** : Acquisition de la société Persoft aux Etats-Unis (Madison, Wisconsin) spécialisée dans les logiciels d'émulation de terminaux.
- **2000** : Repositionnement de l'entreprise sur les technologies de dématérialisation.
- **2001** : - Acquisition de la société VSI aux Etats-Unis spécialisée dans les serveurs de fax.  
- Lancement du premier produit de dématérialisation : DeliveryWare.
- **2003** : Lancement des premières solutions de dématérialisation pour le Cloud (courrier et fax à la demande).
- **2007** : Transfert de toutes les solutions de dématérialisation sur le Cloud (Esker on Demand)
- **2008** : Ouverture à l'Asie avec la création d'un bureau à Singapour et à Kuala-Lumpur (Malaisie).
- **2010** : Transfert de la cotation sur Alternext (désormais EuroNext Growth).
- **2011** : Adoption de la méthode de développement Agile pour la R&D afin de développer des solutions logicielles en continu tout en restant en phase avec les demandes des clients et les évolutions du marché.
- **2013** : Intégration des méthodes de Design Thinking (UX : User eXperience) afin d'améliorer l'adoption des solutions logicielles par les utilisateurs finaux.
- **2015** : Acquisition des sociétés TermSync (solution de recouvrement) aux Etats-Unis et CalvaEDI (échange de messages EDI) en France.
- **2017** : - Acquisition de la société e-integration à Ratingen en Allemagne afin de consolider le positionnement de la société sur le marché de l'EDI.  
- Bien-être au travail et entrée dans le classement « Great Place to Work ». La forte croissance d'Esker implique de nombreux recrutements et la société a choisi de mettre l'accent sur la qualité de vie au travail afin d'attirer et de conserver les jeunes diplômés.  
- Obtention des certifications ISO 9001 (mise en place d'un système de management de la qualité) et 27001 (mise en place d'un système de management de la sécurité de l'information) pour sa plateforme Cloud.

## 1.2.2. ORGANIGRAMME

## Structure juridique du Groupe Esker au 31 décembre 2017



Toutes les filiales sont détenues et contrôlées à 100% par Esker SA, à l'exception de la filiale espagnole contrôlée à 99,80%.

## Relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker

Les relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker sont résumées dans la liste des conventions libres (transactions courantes conclues à des conditions normales) de l'exercice 2017, établie par le Conseil de Surveillance. Les facturations Groupe proviennent des éléments suivants :

- ventes de services par la société mère à ses filiales,
- royalties,
- refacturation de dépenses marketing,
- refacturation de frais de personnel,
- intérêts sur avances.

Au cours de l'exercice 2017, Esker S.A. a facturé à ce titre un total de 10 029 K€ (10 287 K€ en 2016) à l'ensemble de ses filiales. Les filiales, quant à elles, lui ont facturé à ce titre un total de 1 400 K€ (1 005 K€ en 2016). Les charges et produits résultant des facturations entre les sociétés du Groupe sont éliminés dans les comptes consolidés. Ils n'ont donc aucune incidence financière sur les comptes consolidés du Groupe.

Les conventions réglementées conclues entre les sociétés du Groupe sont présentées dans le rapport des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées présenté au [paragraphe 5.5.](#) du présent document.

Les informations sectorielles figurent dans la [note 1](#) de l'annexe aux comptes consolidés présentée au [paragraphe 4.1.](#) de ce document et l'information sur les parties liées est présentée dans la [note 21](#) de cette même annexe.

### 1.2.3. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

#### Immobilisations corporelles importantes

En France, Esker SA a occupé les locaux de son siège à Lyon et également les nouveaux locaux à Villeurbanne avant le déménagement du siège réalisé en janvier 2018. Ces locaux font l'objet de contrats de location.

En outre, Esker SA a acquis les locaux qui abrite l'usine de Production à Décines-Charpieu mi 2017.

Les autres sociétés du Groupe ne sont pas propriétaires d'immeubles. Les locaux qu'elles occupent font l'objet de contrats de location dont les caractéristiques sont présentées ci-dessous :

Etablissements	Adresse	Expiration du bail de location	Surface
Esker France	Lyon - France	Mars 2018	8 319 m <sup>2</sup>
CalvaEdi	Paris - France	Février 2019	235 m <sup>2</sup>
Esker GMBH	Munich - Allemagne	Septembre 2019	477 m <sup>2</sup>
e-integration	Ratingen - Espagne	Novembre 2019	667 m <sup>2</sup>
Esker Ibérica	Madrid - Espagne	Mars 2018	180 m <sup>2</sup>
Esker Ibérica Production	Madrid - Espagne	Juillet 2022	169 m <sup>2</sup>
Esker Italia	Milan - Italie	Février 2019	800 m <sup>2</sup>
Esker Ltd	Derbyshire - Royaume-Uni	Février 2019	271 m <sup>2</sup>
Esker Pty	Sydney - Australie	Novembre 2020	229 m <sup>2</sup>
Esker Inc	Madison - Etats-Unis	Avril 2026	3 008 m <sup>2</sup>
Esker Pte Ltd	Singapour	Juin 2020	148 m <sup>2</sup>
Esker Sdn Bhd	Kuala Lumpur - Malaisie	Juillet 2018	195 m <sup>2</sup>

Au 31 décembre 2017, les engagements totaux au titre de ces contrats de location s'élèvent à 12 901 K€ (7 058 K€ en 2016).

Par ailleurs, les immobilisations corporelles du Groupe sont principalement constituées :

- **de matériel informatique** (parcs d'ordinateurs, imprimantes),
- **du matériel nécessaire à la production "on Demand"** : machines de mise sous pli et imprimantes de production principalement.

La [note 4](#) de l'annexe aux comptes consolidés, insérée en [section 4](#) du présent document de référence présente les données chiffrées relatives aux immobilisations corporelles.

Il n'existe pas de charge majeure pesant sur ces éléments.

#### Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles

Les éventuelles questions environnementales relatives à l'utilisation des immobilisations corporelles sont évoquées dans la description des risques industriels et environnementaux du [paragraphe 1.5.6](#) du présent document.

## 1.3. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

### 1.3.1. INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Esker est concepteur et éditeur de logiciels pour les entreprises. Plus précisément, Esker est un fournisseur mondial de solutions de dématérialisation des documents de gestion pour les entreprises. Les logiciels Esker sont commercialisés sous la forme de services accessibles à la demande via Internet ou sous la forme de licences d'utilisation. 66% du chiffre d'affaires d'Esker en 2017 est constitué de ventes de licences logicielles ou de service à la demande. Le reste correspond soit à des prestations de services (formation et assistance à la mise en œuvre, refacturation de transport...), soit à la vente de contrats de support et de mise à jour, soit enfin à la fourniture de matériel (cartes fax) lié à ces produits.

Les produits de la société se classent en trois grandes catégories :

#### Les solutions de dématérialisation



#### Les produits "serveurs de fax"



#### Les produits "Host Access"



### Les solutions de dématérialisation

#### Le principe de dématérialisation des documents de gestion

La dématérialisation des documents de gestion consiste à éliminer l'usage ou la manipulation manuelle du papier au sein des processus d'entreprises tels que la facturation, le recouvrement, la gestion des commandes client, la gestion des commandes ou des factures fournisseurs ou tout simplement l'envoi d'un courrier à partir d'un poste de travail.

#### Les besoins couverts par ce type de solution

Continuellement à la recherche de gains de productivité, les entreprises ont procédé, au cours des vingt dernières années, à la mise en place de logiciels de gestion. Le but recherché était d'automatiser les processus administratifs tels que la comptabilité, la prise de commande, la mise en production ou encore la gestion des ressources humaines. Cependant, lorsque ces processus doivent communiquer avec le monde extérieur (clients, fournisseurs, administration) ou avec d'autres services internes à l'entreprise, l'automatisation des processus s'arrête brutalement et donne généralement lieu à la réception ou à l'émission de documents papier (factures, relances, bons de commande...). Le support papier entraîne de nombreuses manipulations manuelles telles que la saisie, l'impression, la mise sous pli, l'affranchissement, le passage au fax, le rangement dans des classeurs, la photocopie ou la distribution dans les services internes. Outre la perte de productivité qu'elles entraînent, ces nombreuses tâches sont à l'origine de fréquentes erreurs et d'un allongement excessif des délais de traitement.

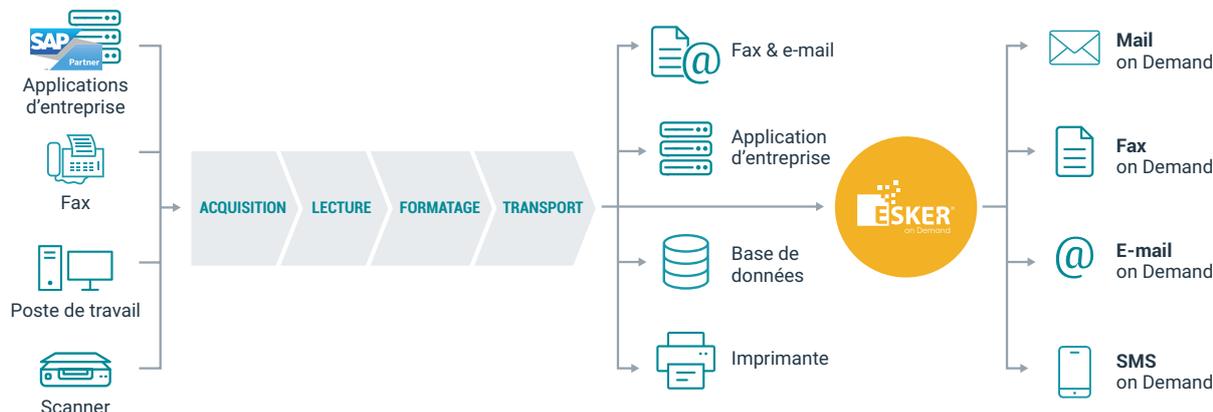
Esker considère que seule une fraction des gains de productivité liés à l'automatisation des processus de gestion a été obtenue avec la mise en place d'applications informatiques de gestion (ERP, CRM, ...). L'objectif des solutions de dématérialisation développées par Esker est d'achever complètement l'automatisation des processus de gestion en prenant en charge l'ensemble des tâches ayant trait à la réception ou à la diffusion des documents de gestion. Les solutions de dématérialisation lisent et interprètent les documents de gestion qu'elles reçoivent et elles se substituent aux imprimantes pour assurer leur acheminement en exploitant les canaux de distribution modernes qui ont été rendus accessibles par l'Internet (e-mail, publication sur le Web, courrier à la demande, SMS, archivage électronique, fax automatique, etc....).

Cette automatisation des processus liés aux documents sur papier donne lieu à une réduction significative du besoin en fond de roulement (BFR) des entreprises, à une amélioration importante de la productivité des services administratifs, à une réduction du nombre d'erreurs, à une réduction des coûts (papier, encre, affranchissement, téléphone) ainsi qu'à l'amélioration du service rendu aux clients (réactivité, personnalisation). Esker considère que ses clients multiplient par deux la productivité des services administratifs des entreprises.

Par ailleurs, les entreprises ont progressivement mis en place un certain nombre de solutions ponctuelles destinées à supporter partiellement les tâches manuelles liées à la manipulation des documents. Il s'agit d'équipements tels que les machines de mise sous pli, les photocopieurs, les imprimantes, les machines à affranchir, les machines fax, les classeurs, les agrafeuses ou le papier carbone qui encombrant la plupart des bureaux des entreprises d'aujourd'hui et qui sont souvent des investissements coûteux et relativement difficiles à maintenir. Esker considère que sa solution de dématérialisation permet d'éliminer tout ou partie de ces systèmes en simplifiant dans le même mouvement l'infrastructure technique des entreprises et en libérant les équipes informatiques ou techniques des nombreuses tâches de maintenance associées.

### Les technologies de dématérialisation Esker

Afin de répondre aux besoins des entreprises en matière de dématérialisation des documents de gestion, les technologies Esker s'articulent de la manière suivante :



- **Les logiciels sont capables d'acquérir tous les documents quelle que soit leur source.** Ces derniers peuvent provenir d'une application d'entreprise, d'un poste de travail, d'une connexion fax ou être simplement numérisés par un scanner.
- **Les logiciels "lisent" ensuite ces documents.** C'est-à-dire qu'ils en extraient intelligemment l'information qu'ils contiennent et ils la restituent dans un format directement manipulable par l'ordinateur.
- **Le document et son contenu sont ensuite enrichis par des données ou des images,** qui peuvent être l'ajout d'un fond de page, d'une pièce attachée ou d'une information manquante saisie au clavier par un opérateur.
- **En fonction du contenu et des règles de routage, les documents sont ensuite transportés vers un ou plusieurs médias électroniques** tels que le fax ou l'email, les imprimantes ou une application d'entreprise.
- Afin d'affranchir les utilisateurs des imprimantes, des machines de mise sous pli ou de coûteux systèmes de téléphonie, **les documents peuvent être transmis au service "Esker on Demand"** qui se chargera d'acheminer les documents via le média sélectionné (courrier, fax, SMS ou email).

Les quatre premiers points constituent le cœur de la technologie de dématérialisation d'Esker. Le Bureau Américain des Brevets (USPTO) lui a accordé le brevet N° 6 906 817. Le service de délivrance de document à la demande par courrier, fax, SMS ou email a été reconnu comme l'une des huit solutions les plus "Cool" de l'année par le Gartner Group en 2005.

#### EXEMPLE : LE TRAITEMENT DES BONS DE COMMANDE

**Aujourd'hui :** Une entreprise reçoit les bons de commande de ses clients par télécopie. Ils sont imprimés sur une machine fax et le personnel de l'entreprise saisit les informations qu'ils contiennent dans l'application de gestion de l'entreprise (ERP). Une confirmation de commande est ensuite émise par fax ou par email en direction du client avant de dupliquer plusieurs fois le bon de commande pour l'archiver dans des classeurs. Lorsque l'expédition des biens est réalisée, le personnel de l'entreprise demande l'impression d'une facture qui sera pliée, mise sous pli, affranchie et remise en poste à destination du client. Plusieurs copies de la facture seront effectuées à des fins d'archivage.

**Avec la solution de dématérialisation d'Esker :** Les logiciels reçoivent électroniquement les bons de commande des clients qui lui sont transmis par télécopie. L'information contenue sur les bons de commande est automatiquement extraite pour être présentée à un opérateur pour validation. Une fois confirmée, l'information est transformée pour être automatiquement et directement intégrée dans l'application de gestion. Dans le même temps, le bon de commande est électroniquement archivé et une confirmation de commande est automatiquement transmise par fax ou email aux clients. Lorsque l'expédition des biens est réalisée, le personnel de l'entreprise demande la génération d'une facture qui sera transmise au service "Esker on Demand" pour être matérialisée sous forme d'un courrier et remise en poste. Une copie de cette facture sera conservée électroniquement.

**Dans cet exemple de processus, avec la solution de dématérialisation d'Esker, toutes les manipulations de papier ont été éliminées même si le client continue de faxer à la main et de recevoir ses factures sur papier par courrier.**

## L'offre de dématérialisation d'Esker

L'offre produit de dématérialisation d'Esker est structurée de la manière suivante :



### Offre "SaaS" ou "Cloud" :

- Le logiciel s'exécute sur nos serveurs.
- Le client paie à l'usage.

### Offre traditionnelle :

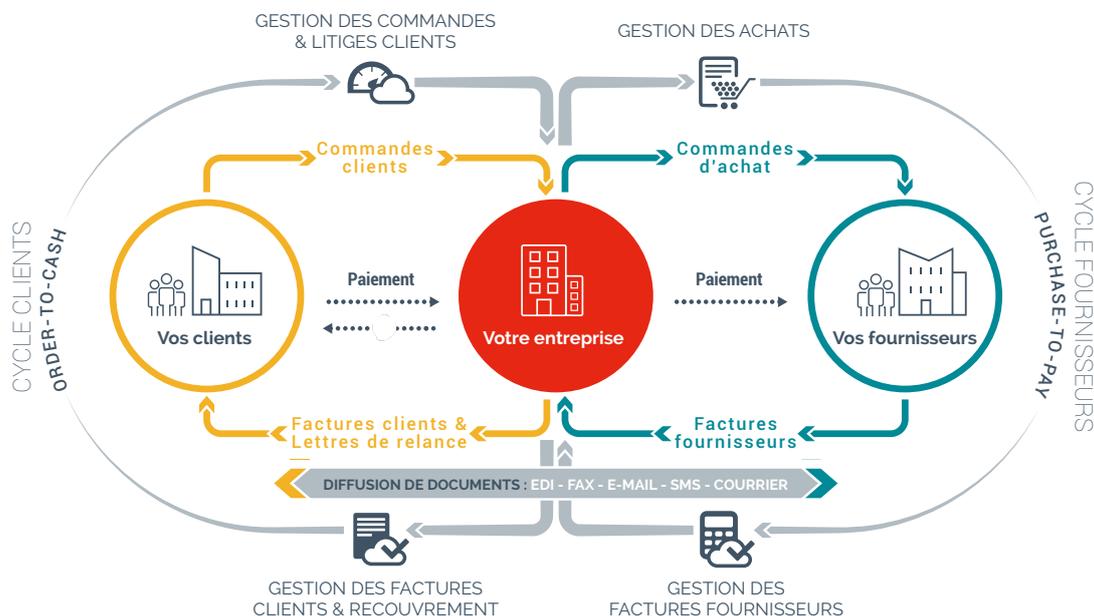
Le logiciel est installé sur le site du client qui achète une licence.

- **Le service "Esker on Demand"** offre les mêmes fonctionnalités que "Esker DeliveryWare". Mais au lieu d'être installé chez le client utilisateur, les logiciels sont hébergés et administrés directement par Esker. Les clients utilisent ce service à distance par le biais d'une connexion sécurisée sur Internet. Ils n'ont pas besoin d'installer de logiciels chez eux. "Esker on Demand" est commercialisé sous la forme d'un abonnement mensuel parfois associée à des prestations de service (consulting, installation, formation). La souscription mensuelle est fonction du nombre de transactions réalisées tous les mois.
- **Le service "FlyDoc"** est une version simplifiée du service "Esker on Demand". Il est destiné aux utilisateurs non-informaticiens ou aux PME qui souhaitent simplement envoyer du courrier ou des fax à partir de leur poste de travail ou à partir de petites applications de gestion. C'est un bureau de poste électronique.
- **"CalvaEDI"** est un service "à la demande" destiné aux donneurs d'ordres de transport - industriels, commissionnaires et logisticiens, ainsi qu'aux transporteurs eux-mêmes pour échanger des ordres de transport en temps réel et de manière complètement automatique.
- **"e-integration"** est un service SaaS destiné aux industriels pour échanger bons de commandes et factures au format EDI (Echange de Données Informatisées) avec leurs partenaires.
- **"TermSync"** est une solution à la demande (ou SaaS) qui permet de gérer le recouvrement de factures clients émises par Esker on Demand ou toute autre solution tierce. TermSync permet de définir des stratégies de recouvrement personnalisées par client (déclenchement des niveaux de relance), de déclencher des alertes automatiques en cas de dépassement du délai de paiement et d'outils de visualisation graphique pour représenter la balance âgée en temps réel ainsi que toutes sortes de statistiques sur les délais de paiement. La solution propose un portail qui permet au client de payer en direct ou de négocier des étalements de paiement 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
- **La solution "Esker DeliveryWare"** offre les mêmes fonctionnalités que "Esker on Demand" en étant installée sous forme de logiciel hébergé dans l'infrastructure du client utilisateur. Elle se présente sous la forme d'une licence logicielle installée chez le client utilisateur qui est vendue en conjonction avec du service, de la formation, un contrat de mise à jour et de support et parfois avec du matériel (cartes fax).

## Le service "Esker on Demand"

Le service "Esker on Demand" est une plateforme de dématérialisation "à la demande" qui permet d'externaliser et d'automatiser des processus d'entreprise liés à la circulation de documents (facturation, relance, administration des ventes). C'est un service qui permet d'éliminer ou de réduire l'usage du papier au sein des entreprises.

Les principaux services offerts par "Esker on Demand" sont les suivants :



- **Traitement des demandes d'achats :** Tous les employés d'une entreprise peuvent effectuer une demande d'achat, soit en remplissant un formulaire, soit en téléchargeant un devis. La demande d'achat entre ensuite dans un circuit d'approbation qui aboutit à la création d'un bon de commande qui sera envoyé au fournisseur. Lorsque la facture est reçue, elle est automatiquement réconciliée avec le bon de commande. Cette manière de faire permet d'avoir une vision précise et en temps réel des engagements de l'entreprise et d'éviter les mauvaises surprises au moment de la réception de la facture.
- **Traitement des factures fournisseurs :** Les factures sont reçues électroniquement ou scannées par un comptable et sont envoyées au format numérique sur la plateforme "Esker on Demand" qui se charge de lire leur contenu et de présenter les données utiles sur une page Web. Le comptable approuve, corrige ou modifie les données de saisie automatique. La même page Web circule d'un utilisateur à l'autre pour obtenir l'autorisation de paiement ou de comptabilisation. Les données validées sont ensuite injectées directement dans le système de gestion de l'entreprise. La facture reçue est publiée sur un portail sur lequel le fournisseur peut se connecter à tout moment pour connaître son statut (reçue, approuvée, payée, ...) ou demander un règlement immédiat en échange d'une remise (escompte).
- **Traitement des commandes clients :** Les commandes clients sont reçues par fax, email ou message EDI par la plateforme "Esker on Demand" qui se charge de lire leur contenu et de présenter les données utiles sur une page Web. Le service client approuve, corrige ou modifie les données de saisie automatique. La même page Web circule d'un utilisateur à l'autre pour obtenir l'autorisation de livraison. Les données validées sont ensuite injectées directement dans le système de gestion de l'entreprise et les documents associés sont archivés électroniquement sur la plateforme. Le bon de commande reçu est publié sur un portail sur lequel le client peut se connecter à tout moment pour connaître son statut (reçu, enregistré, livré, ...).
- **Traitement des factures clients :** Le service "Esker on Demand" se substitue aux imprimantes de l'entreprise et capte les flux d'impression de factures pour les acheminer dans les usines courrier du Groupe où elles sont re-matérialisées et affranchies avant d'être remises dans le réseau postal. Pour les clients désireux de recevoir leurs factures au format électronique, les factures sont signées électroniquement (conformément aux lois fiscales en vigueur dans le monde) par le service et présentées au destinataire par le biais d'un portail où elles sont conservées 10 ans.
- **Envoi de "Courrier à la demande" :** Les courriers sont envoyés au service "Esker on Demand" sous la forme d'un message électronique. En fonction de leur destination, ils sont acheminés vers l'usine courrier la plus proche du destinataire qui se charge de réaliser l'impression, la mise sous pli, l'affranchissement et la remise en poste en temps réel.
- **Envoi de "Fax à la demande" :** Les télécopies à expédier sont soumises au service "Esker on Demand" sous la forme d'un message électronique. En fonction de leur destination, elles sont acheminées vers le serveur de fax le plus proche de la destination qui se charge de réaliser l'envoi en temps réel.
- **Réception de "Fax à la demande" :** Un numéro de téléphone est alloué à chacun des utilisateurs. Chaque télécopie reçue sur ce numéro est automatiquement transférée par e-mail dans la boîte aux lettres de l'utilisateur.

- **Archivage électronique des documents** : Les documents soumis à la plateforme pour être envoyés par fax ou courrier peuvent être archivés pour une durée pouvant aller jusqu'à onze ans.
- **Envoi de "SMS à la demande"**

"Esker on Demand" se présente sous la forme d'un ensemble de serveurs sécurisés situés à Lyon en France, à Madison aux Etats-Unis, à Singapour et à Sydney en Australie. Cette infrastructure est hébergée dans des salles blanches surveillées 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et disposant d'une alimentation électrique, téléphonique et Internet redondante. Cette infrastructure est administrée à distance par le personnel d'Esker en rotation sur 24 heures (les Etats Unis et l'Australie prennent le relais lorsque la journée est terminée en France) et un système d'astreinte pour les weekends et les jours fériés. Pour l'envoi et la réception des fax, "Esker on Demand" dispose de plusieurs centaines de lignes téléphoniques.

Pour l'envoi de courriers, "Esker on Demand" est relié à plusieurs usines courrier situées en France, aux Etats-Unis, en Espagne, en Belgique, au Royaume-Uni, à Singapour et en Australie. Ces usines disposent d'une importante capacité d'impression, de machines de mise sous pli et de systèmes d'affranchissement automatique.

### Le logiciel "Esker DeliveryWare"

Le logiciel "Esker DeliveryWare" offre les mêmes fonctionnalités que le service "Esker on Demand" en étant installé dans l'infrastructure du client utilisateur. "Esker DeliveryWare" est commercialisé de manière traditionnelle. Il se présente sous la forme d'une licence logicielle installée chez le client utilisateur qui est vendue en conjonction avec du service, de la formation, un contrat de mise à jour et de support et parfois avec du matériel (cartes fax). Compte tenu de la popularité de la solution "Esker on Demand", les ventes de licences "Esker DeliveryWare" sont devenues marginales pour le Groupe qui se contente de faire évoluer ce logiciel pour les clients qui continuent de l'utiliser.

### Le service "FlyDoc"

Le service "FlyDoc" est un service en ligne sur Internet qui permet à n'importe quel utilisateur équipé d'un PC d'envoyer un courrier papier, un fax ou un SMS aussi facilement qu'un e-mail.

FlyDoc est accessible à partir de n'importe quel poste de travail connecté à Internet. Il se présente sous la forme d'une interface Web à partir de laquelle il est possible de télécharger un document (Microsoft Word par exemple), d'indiquer un numéro de fax ou une adresse postale, de sélectionner certaines options (couleur/ noir et blanc, recto-verso, type d'affranchissement, urgence) puis de demander l'envoi en cliquant sur un bouton. Le document reçu par la plate-forme FlyDoc est converti au format approprié puis soumis au service "Esker on Demand" qui se charge de l'expédition (par courrier ou par fax).

Dans un mode plus avancé, FlyDoc se présente sous la forme d'un pilote d'impression spécifique. Chaque fois qu'un utilisateur demande l'impression d'un document sur cette imprimante virtuelle, une page Web lui est présentée qui lui demande de quelle manière et avec quelles options il souhaite expédier ce document. Lorsque ces informations sont renseignées, l'utilisateur peut demander l'envoi en cliquant sur un bouton particulier. L'imprimante FlyDoc permet d'envoyer un document à partir de n'importe quelle application fonctionnant sous Windows, elle peut donc être utilisée par un traitement de texte ou une petite application de gestion. Il n'est pas nécessaire d'installer un logiciel pour pouvoir utiliser FlyDoc. Le seul composant (optionnel) qui doit être installé est un pilote d'impression pour les utilisateurs qui souhaitent exploiter les fonctions avancées.

Le service FlyDoc est intégralement basé sur la technologie "Esker DeliveryWare".

### Le service "CalvaEDI"

C'est un service "à la demande" destiné aux donneurs d'ordres de transport - industriels, commissionnaires et logisticiens, ainsi qu'aux transporteurs eux-mêmes pour échanger des ordres de transport en temps réel et de manière complètement automatique au format EDI (échange de données informatisées).

### Le service "e-integration"

Est un service SaaS destiné aux industriels pour échanger bons de commandes et factures au format EDI (Echange de Données Informatisées) avec leurs partenaires. Le système EDI permet de transmettre les données contenues dans un bon de commande ou une facture dans un format purement numérique, normé et directement lisible par un ordinateur. Ce type de média est utilisé lorsque les échanges entre deux entreprises sont nombreux et récurrents.

e-integration s'occupe de la réception, du transport et de la traduction des messages EDI. Même s'il existe des normes précises pour les messages EDI, leur interprétation varie d'une entreprise à l'autre et il est presque toujours nécessaire de faire des ajustements du contenu à l'aide de logiciels de conversion.

Cette activité est développée et gérée par la société e-integration, basée en Allemagne, dont Esker a fait l'acquisition au début de l'année 2017.

### Le service "TermSync"

TermSync est un service en ligne sur Internet qui permet de gérer le recouvrement de factures clients émises par Esker on Demand ou toute autre solution tierce.

TermSync permet de définir des stratégies de recouvrement personnalisées par client (déclenchement des niveaux de relance), de générer des alertes automatiques en cas de dépassement du délai de paiement et d'outils de visualisation graphique pour représenter la balance âgée en temps réel ainsi que toutes sortes de statistiques sur les délais de paiement.

La solution propose un portail qui permet au client de payer en direct ou de négocier des étalements de paiement 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

## Les produits historiques

---

### Les produits serveurs de Fax

A la fin des années 1980, la télécopie est devenue l'un des moyens de communication professionnels les plus répandus. Dès lors, le volume de fax émis par les entreprises n'a jamais cessé d'augmenter. Aujourd'hui encore et malgré l'émergence du courrier électronique (e-mail), le fax demeure avec le courrier l'un des moyens les plus fiables et les plus légalement acceptés pour échanger des documents d'affaires.

Avec l'apparition des PC, des outils de traitement de texte et des réseaux locaux, les utilisateurs ont souhaité ne plus devoir imprimer les documents avant de les faxer mais de disposer d'outils leur permettant d'émettre directement des fax à partir de leur station de travail. Des logiciels, tels que EskerFax, permettent aujourd'hui à des utilisateurs d'envoyer des télécopies sans devoir interrompre leur travail, attendre devant une machine fax et subir les autres contraintes du fax manuel. Avec un serveur de fax, la télécopie est émise directement à partir d'un logiciel de traitement de texte, en utilisant simplement la commande "Imprimer" du logiciel. Dans le sens inverse, les serveurs de fax reçoivent les télécopies et les transmettent automatiquement dans la boîte aux lettres du destinataire en fonction du numéro de l'appelant ou de l'appelé. Les serveurs de fax procurent des gains de productivité importants.

A l'époque de l'Internet, le support de communication par fax s'avère encore très utilisé pour transmettre des documents issus des applications d'entreprises (bons de commande, bons de livraison, devis, factures, contrats, relances...). Le fax bénéficie d'avantages incontestables sur les autres moyens de communication :

- **Instantanéité de transmission,**
- **Universalité du support** (peut être utilisé dans quasiment 100% des situations y compris à l'international),
- **Assurance de la délivrance du document** (accusé de réception),
- **Intégrité de la présentation des documents communiqués** (le document transmis par fax ne modifie aucun élément de mise en page),
- **Confidentialité de la transmission via un réseau propriétaire** (le réseau téléphonique) et non par l'Internet,
- **Intégrité du contenu du document** car un fax n'est pas aisément modifiable,
- **Coût inférieur au courrier papier.**

Ces éléments constituent les facteurs importants du choix d'une communication par télécopie des documents d'entreprises ayant un caractère confidentiel et critique.

### Le produit "Esker Fax"

Esker Fax est un serveur de fax généraliste qui fonctionne sur un serveur Microsoft Windows et se commercialise essentiellement auprès des grandes entreprises.

### Le produit "VSI-Fax"

Ce produit serveur de fax a été développé par la société américaine VSI qui a été acquise par Esker en octobre 2000.

VSI-Fax est un serveur de fax de production fonctionnant sous Unix et Linux et qui offre sensiblement les mêmes caractéristiques que le produit Esker Fax dans ces environnements particuliers. VSI-Fax est très souvent intégré à des applications verticales (dédiées à un métier ou à un secteur économique particulier). L'essentiel de la clientèle du produit VSI-Fax est constitué d'éditeurs de logiciels de gestion à destination des petites et moyennes entreprises.

## Les produits de connectivité

---

### Les produits de "host access"

La plupart des applications de gestion (comptabilité, gestion de stock, gestion commerciale...) développées dans les années 1970 et 1980 sont centralisées sur des serveurs. Elles s'exécutent sur des ordinateurs multipostes (IBM, UNIX, HP, SUN) et communiquent avec des terminaux passifs (clavier + écran) qui assurent le dialogue avec l'utilisateur.

Avec l'apparition massive des PC dans l'entreprise au début des années 90, les entreprises ont progressivement remplacé les terminaux passifs par des PC fonctionnant en environnement Windows. Afin de pouvoir continuer à exploiter les anciennes applications à partir de ces nouveaux postes de travail, les entreprises ont dû installer sur les PC des logiciels qui imitent le fonctionnement des anciens terminaux passifs. Ces logiciels s'appellent des "émulateurs de terminaux" et constituent la fonction première des produits de "Host Access".

### Le produit "Tun PLUS"

Tun PLUS est le produit d'origine de la société. Tun PLUS se commercialise principalement autour des serveurs SCO Unix, Linux, IBM AIX, HP-UX, IBM 390 et IBM AS/400. Les clients traditionnels de cette gamme de produits sont les grands comptes équipés de systèmes IBM et les éditeurs de logiciels qui offrent des solutions de gestion fonctionnant en environnement Unix ou Linux.

La force de cette gamme réside dans la richesse des émulations proposées (plus de 20 à ce jour) et dans sa capacité d'intégration à des solutions tierces développées par des éditeurs de logiciels ou d'autres revendeurs à valeur ajoutée.

### Le produit "SmarTerm"

SmarTerm a été développé par la société Persoft (acquise en 1999). Ce produit possède un leadership dans les administrations américaines et dans le domaine de la santé et de l'industrie.

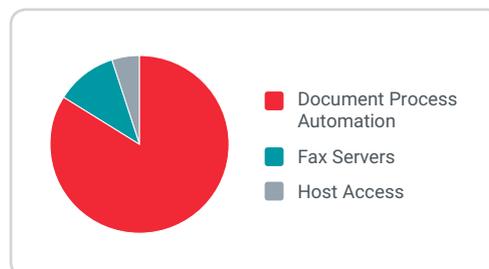
La gamme des produits SmarTerm se commercialise principalement autour des serveurs Digital (VAX Open VMS), Data General et IBM. Les clients traditionnels de cette gamme de produits sont des entreprises et des administrations de toutes tailles équipées de ces serveurs. Par comparaison avec Tun PLUS, la force de cette gamme réside dans sa capacité à répondre aux problématiques des très grandes entreprises et dans la très grande qualité de son intégration dans les environnements Digital VT.

### 1.3.2. MARCHÉ ET STRATÉGIES

#### Chiffre d'affaires par produit

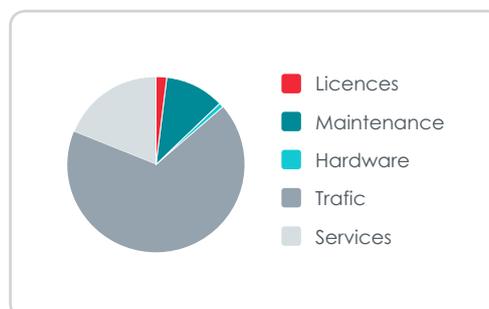
Les solutions de dématérialisation sont commercialisées soit "à la demande" c'est-à-dire en mode SaaS (Software as a Service) soit sous forme traditionnelle en mode licence.

En milliers d'euros	2017		2016	
	Montant	%	Montant	%
Dématérialisation en mode SaaS	64 314	85%	50 847	77%
Dématérialisation en mode licence	8 124	11%	10 711	16%
Produits historiques	3 627	5%	4 432	7%
<b>TOTAL</b>	<b>76 065</b>	<b>100%</b>	<b>65 990</b>	<b>100%</b>



#### Chiffre d'affaires par type de revenu

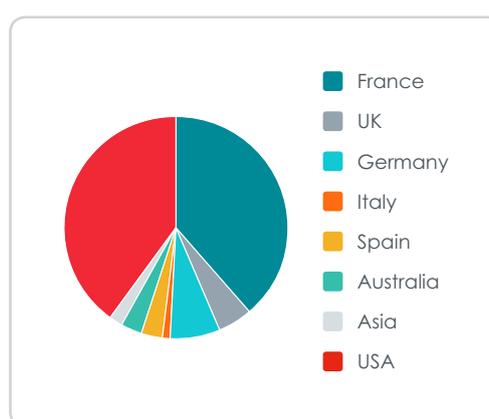
En milliers d'euros	2017		2016	
	Montant	%	Montant	%
Licences	1 647	2%	2 600	4%
Maintenance	8 041	11%	8 645	13%
Hardware	605	1%	726	1%
Trafic	51 412	68%	43 382	66%
Services	14 360	19%	10 637	16%
<b>TOTAL</b>	<b>76 065</b>	<b>100%</b>	<b>65 990</b>	<b>100%</b>



Compte tenu de la montée en puissance des produits de dématérialisation à la demande, le chiffre d'affaires trafic est en forte progression et devrait continuer à croître sur les prochaines années.

#### Chiffre d'affaires par pays

En milliers d'euros	2017		2016	
	Montant	%	Montant	%
France	29 020	38%	25 756	39%
Royaume-Uni	3 750	5%	3 434	5%
Allemagne	5 662	7%	2 110	3%
Italie	1 124	1%	1 108	2%
Espagne	2 542	3%	2 114	3%
Australie	2 505	3%	2 265	3%
Asie	1 534	2%	1 197	2%
Amériques	29 928	39%	28 006	42%
<b>TOTAL</b>	<b>76 065</b>	<b>100%</b>	<b>65 990</b>	<b>100%</b>



Les ventes réalisées hors de France représentent 62% de l'activité et les Etats-Unis à eux seuls pèsent 39%.

## La concurrence sur le marché de la dématérialisation

### DeliveryWare

Les concurrents identifiés sur le marché du produit DeliveryWare sont les suivants :

Sociétés	CA 2017 <sup>(1)</sup>
Basware	149,2 M€
Open Text	2 102 M€
ITESoft	25,8 M€

(1) : Le chiffre d'affaires mentionné est celui de l'entreprise et non pas celui de la ligne de produit concurrente

Esker estime être le seul acteur de cette catégorie à offrir une solution capable de traiter aussi bien les documents entrants que sortants et autant de médias de diffusion. La disponibilité d'une offre intégralement "à la demande" est une exclusivité d'Esker par rapport à l'ensemble des solutions de cette catégorie. Cette offre lui permet de s'adresser aussi bien aux grandes entreprises qu'aux PME et TPE.

### Esker on Demand

La concurrence pour le segment SaaS de la dématérialisation est encore naissante. On peut considérer les entreprises suivantes comme opérant sur le même marché : OMPrompt, Baseware, Concur, Lexmark sans pour autant les considérer comme réellement des concurrents.

### FlyDoc

Seule la société Maileva (filiale du Groupe La Poste) offre une véritable alternative au service FlyDoc en ce qui concerne l'envoi de courrier à la demande. Esker estime que FlyDoc est mieux intégré aux applications Windows que son concurrent français. FlyDoc est aussi moins cher et ne requiert pas le paiement d'une redevance annuelle.

### Éléments servant de base à toute déclaration concernant la position concurrentielle

Les éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle sont précisés dans le *paragraphe "La concurrence sur le marché de la dématérialisation"* ci-avant.

### 1.3.3. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

#### Dépenses de recherche et développement

Esker a toujours investi un montant significatif dans son activité de recherche et développement. En 2017, ces dépenses ont représenté presque 11 % du chiffre d'affaires total du Groupe. Elles permettent notamment à Esker de conserver son avance technologique qui est le seul véritable moyen de résister face à la concurrence. Au 31 décembre 2017, dans les locaux de Lyon, une équipe de 90 ingénieurs informaticiens développe les logiciels d'Esker. Le service R&D comporte également une équipe basée à Madison de 10 ingénieurs qui développe la solution TermSync. Le support technique de deuxième niveau est assuré par 51 autres ingénieurs.

Le tableau suivant récapitule les dépenses R&D en fonction des principales lignes de produits, avant et après immobilisation de certains frais de développement (les *notes 3* et *15* de l'annexe aux comptes consolidés présentée au *paragraphe 4.1.* du présent document fournissent des informations complémentaires à ce sujet) :

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015
Dépenses de R&D de la période	-8 291	-6 754	-5 583
Frais de développement immobilisés	5 204	4 774	3 836
Amortissements des frais de développement immobilisés	-3 633	-3 010	-2 509
<b>DEPENSES DE R&amp;D NON IMMOBILISEES</b>	<b>-6 720</b>	<b>-4 990</b>	<b>-4 256</b>

L'investissement en recherche et développement porte principalement sur les lignes de produits de dématérialisation. L'investissement R&D sur les produits matures de "Host Access" et Fax a en effet été sensiblement réduit au fil du temps.

Les frais de développement immobilisés en 2017 concernent essentiellement les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand et FlyDoc), activés tous les semestres.

#### Brevets

Les technologies de reconnaissance, d'analyse de traitement et de routage des documents, développées par Esker, sont protégées depuis plusieurs années par des brevets accordés par l'USPTO (United States Patent and Trademark Office).

Il s'agit des brevets suivants :

- US 6,906,817 B1 : Network system for directing the transmission of facsimiles
- US 8,094,976 B2 : One-screen reconciliation of business document image data, optical character recognition extracted data, and enterprise resource planning data
- US 8,108,764 B2 : Document recognition using static and variable strings to create a document signature
- US 8,396,854 B2 : Digital document management system
- US 8,577,826 B2 : Automated document separation

#### Marques

Les marques suivantes ont été déposées par Esker en France et dans d'autres pays du monde :

- |               |              |              |
|---------------|--------------|--------------|
| ▪ Esker       | ▪ CalvaEdi   | ▪ FlyDoc     |
| ▪ VSI-FAX     | ▪ FaxGate    | ▪ Green Doc  |
| ▪ Greener Doc | ▪ Smarterm   | ▪ Smartmouse |
| ▪ TermSync    | ▪ Tun        | ▪ Persona    |
| ▪ Pulse       | ▪ Quit Paper |              |

#### Indépendance de l'émetteur

Les services SaaS Esker sont essentiellement fournis sur du matériel entièrement possédé et exploité par Esker. En revanche, les matériels informatiques sont hébergés dans des salles blanches sécurisées qui sont opérées par des prestataires extérieurs (Colt, CDW).

Les logiciels Esker sont généralement vendus sans produits tiers complémentaires, à l'exception du produit DeliveryWare qui intègre des modules de conversion de format de document et des modules de reconnaissance optique de caractères. Le produit Esker Fax est souvent commercialisé avec une carte fax intelligente.

### 1.3.4. INVESTISSEMENTS

La plupart des investissements du Groupe (R&D, matériel informatique) sont autofinancés. Les véhicules automobiles font cependant parfois l'objet d'un contrat de location.

Les gros investissements matériels réalisés pour les services FlyDoc et Esker on Demand sont généralement financés par crédit-bail (machine de mise en recommandé, imprimantes, serveur, stockage, ...).

Les acquisitions sont financées par la trésorerie de l'entreprise ou les titres détenus en autocontrôle en complément d'emprunts bancaires.

#### Principaux investissements réalisés en 2016 et 2017

(en milliers d'euros)	2017	2016
Croissance externe	4 730	1 063
Esker On Demand	5 204	5 060
<i>Dont contrats de location financement comptabilisés en immobilisation</i>	<i>0</i>	<i>619</i>
Bâtiments	1 856	
Autres immobilisations	2 189	1 960
<b>TOTAL</b>	<b>13 979</b>	<b>8 083</b>

Les investissements de la société sont principalement consacrés au développement de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand et FlyDoc), activés tous les semestres et aux imprimantes et machines de mise sous pli pour l'usine de production située en France.

Des informations complémentaires sont données dans les [notes 2 et 4](#) de l'annexe des comptes consolidés présentée en [section 4](#) du présent document de référence.

Les autres immobilisations sont essentiellement constituées de matériel informatique et de logiciels nécessaires à l'activité courante de l'entreprise.

#### Principaux investissements en cours et futurs

Des investissements sont actuellement engagés en vue de développer l'infrastructure "Esker on Demand", nécessaires à la prise en charge des nouveaux clients Esker on Demand et notamment :

- augmenter les capacités de traitement de ses centres de production existants sur les trois prochaines années,
- créer de nouvelles usines courrier,
- améliorer les solutions de dématérialisation en mode SaaS (Software as a Service) pour notamment accélérer leur mise en œuvre et leur paramétrage pour les grands clients.

Ces évolutions nécessitent notamment l'acquisition de nouveaux serveurs de processing et de stockage et de nouveaux systèmes d'impression et de mise sous pli.

Les modes de financement de ces investissements sont présentés au [paragraphe 1.3.8.](#) de ce document.

#### Principaux investissements à venir pour lesquels des engagements fermes ont été pris par les organes de Direction

Esker s'est engagé à payer un complément de prix au propriétaire de la société e-intégration qui sera calculé en fonction de l'atteinte d'objectif de chiffre d'affaires.

### 1.3.5. CONTRATS IMPORTANTS

Aucun contrat important, autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires, n'a été conclu au cours des deux derniers exercices.

### 1.3.6. SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

L'examen de la situation financière et du résultat Groupe est décrit dans le rapport de gestion du Directoire, dont un extrait est présenté ci-après. Cette information se rapporte aux comptes consolidés tels que présentés au [paragraphe 4.1.](#) du présent document.

#### Analyse du chiffre d'affaires du Groupe

Le chiffre d'affaires d'Esker pour l'exercice 2017 s'établit à 76,1 M€ en croissance de 15% (+11% à taux de change et périmètre constants).

Le revenu des solutions de dématérialisation en mode SaaS progressent de 26 % sur l'exercice pour représenter 85% de l'activité du Groupe. Cette performance reflète la mise en production des nombreux contrats signés au cours de l'année 2017 et la bonne dynamique des clients existants.

Les activités de dématérialisation traditionnelles (en mode licences) subissent un effet de base défavorable lié à quelques affaires ponctuelles signées en 2016. Le chiffre d'affaires généré par cette ligne de produit diminue de 24% à 8,1M€ et ne représente plus que 11% de l'activité du Groupe.

Les produits historiques reculent de 18% et comptent en 2017 pour moins de 5% du chiffre d'affaires total.

### Accélération des investissements de croissance et des succès commerciaux

Au-delà du chiffre d'affaires comptable constaté en 2017, les performances commerciales sur l'exercice affichent également une année record. La valeur minimum garantie pour le Groupe des contrats signés sur 2017 (prises de commandes) progresse ainsi fortement de 45% par rapport à l'année 2016, soit une croissance bien plus rapide que celle affichée par le compte de résultat. Cette performance est également nettement supérieure à la croissance de ce même indicateur enregistré en 2016 (+33%).

Par ailleurs, le niveau des frais de développement présenté au compte de résultat est également impacté par l'immobilisation d'une partie de ces frais et de leur amortissement. Au cours de l'exercice, 5 204 K€ ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles (4 774 K€ en 2016), portant sur les développements de nos solutions en mode SaaS, activés tous les semestres.

L'impact net des immobilisations des frais de développement de la période diminués des amortissements s'élève à 1 570 K€ (contre 1 765 K€ au 31/12/2016). Depuis l'acquisition de la Start-up TermSync, Esker localise de nouveau sa recherche et développement sur le territoire américain en plus du territoire français. En France, Esker bénéficie du Crédit Impôt Recherche.

Après prise en compte des investissements réalisés au cours de l'exercice et du coût lié à la préparation de la croissance future du Groupe, le résultat d'exploitation progresse de 5% pour atteindre 10,2 M€ en 2017, contre 9,7 M€ en 2016. Cette performance correspond à la volonté du Groupe de combiner rentabilité et investissement d'avenir.

Il est à noter que les évolutions monétaires (principalement Dollar Américain et Livre Sterling) ont légèrement pénalisé la rentabilité de l'exercice 2017, à hauteur de 0,5% du chiffre d'affaires.

L'exercice 2017 voit la prise en compte en consolidation dès le 1er janvier de la dernière acquisition d'Esker, la société e-integration basée à Ratingen en Allemagne. La société a contribué au chiffre d'affaires du Groupe à hauteur de 3,6 M€, en croissance de 9%, et à son résultat opérationnel pour 0,65 M€.

Le résultat financier est stable à -110 K€ en 2017 contre -108 K€ en 2016 et est principalement composé de résultat de change et de charges financières nettes.

### Eléments non récurrents en 2017 et résultat net

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2017 enregistre des charges non récurrentes pour un montant similaire à 2016. Il s'agit principalement de la finalisation des ajustements de l'évaluation des provisions pour départ en retraite des salariés français et du bouclage des incidences financières des déménagements du siège du Groupe ainsi que de son principal bureau américain.

Compte tenu de la progression du résultat d'exploitation, des éléments non récurrents mentionnés ci-dessus et d'un taux effectif d'impôts proche du taux normatif (32%), le résultat net de l'exercice s'établit à 6,8 M€ en progression de 7% par rapport à l'exercice précédent.

### 1.3.7. EVOLUTIONS PRÉVISIBLES, PERSPECTIVES D'AVENIR ET ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

#### Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Dans les années à venir, toute la croissance organique du groupe viendra des solutions Cloud. L'absence d'investissement initial et le confort d'exploitation qu'elles procurent aux clients rendent ces solutions très attractives. Esker entend jouer un rôle de leader sur le marché de la dématérialisation "à la demande" en profitant de son expérience de pionnier et d'une base installée importante. Pour ce faire, la société fera évoluer son offre de manière à automatiser des processus de plus en plus riches et complexes jusqu'à intégrer des mécanismes financiers (factoring, reverse factoring, paiement, ...) et des technologies d'intelligence artificielle.

L'influence de la décroissance des produits historiques (Host Access et Fax) ainsi que celle des licences "Esker DeliveryWare" sur le chiffre d'affaires du Groupe va mécaniquement continuer de s'estomper.

La proportion importante du chiffre d'affaires récurrent (79%) permet à l'entreprise d'aborder l'année 2018 sereinement. La croissance organique est attendue au-delà de 10% et sera le fruit des nombreux contrats signés au cours de l'année 2017.

Esker recherche activement des entreprises partenaires susceptibles de l'aider à commercialiser et à intégrer ses solutions sur d'autres segments de clientèle. Esker renforce à nouveau ses équipes de consultants et ses équipes commerciales ainsi que sa R&D sans impacter la rentabilité qui devrait s'afficher au même niveau qu'en 2017. En valeur absolue, le résultat opérationnel devrait s'améliorer.

Le niveau de trésorerie est suffisant pour assurer le développement des infrastructures et des logiciels nécessaires à la croissance des solutions à la demande.

Pour 2018, les principaux objectifs d'Esker sont les suivants :

- Faire grossir la plateforme Cloud de manière à accueillir un nombre toujours croissant de clients
- Sécuriser la plateforme Cloud et conserver la certification ISO27001 récemment acquise
- Intégrer des technologies d'intelligence artificielle (Machine learning, Deep Learning) à l'ensemble de ses solutions pour procurer un meilleur taux d'automatisation
- Trouver et faire réussir des partenaires revendeurs et intégrateurs dans les principaux pays du Groupe (Etats-Unis, France)

### Evènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

### 1.3.8. TRÉSORERIE, FINANCEMENT ET CAPITAUX

#### Capitaux de l'émetteur

Les informations concernant les capitaux sont présentées dans le tableau de variation des capitaux propres consolidés, au [paragraphe 4.1. "informations financières historiques : comptes consolidés"](#).

#### Source, montants et description des flux de trésorerie

Les informations concernant les flux de trésorerie sont présentées dans le tableau de variation des flux de trésorerie, au [paragraphe 4.1.](#)

L'analyse de la variation de la trésorerie au cours de l'exercice est présentée en [section 1.3.3.](#) ci-dessus.

Au 31 décembre 2017, le Groupe dispose d'une trésorerie excédentaire dans ses filiales américaine et anglaise. En ce sens, l'appréciation de l'euro par rapport au dollar ou à la livre pourrait potentiellement constituer un frein au transfert de fonds des USA et de la Royaume-Uni vers la France.

Les excédents de trésorerie sont investis dans les principales devises (EUR, USD, GBP, AUD). La société mère supervise les investissements financiers des filiales par consultation directe de leurs soldes bancaires et demande de prévisions de trésorerie.

#### Conditions d'emprunt et structure de financement

Comme indiqué dans la [section 1.3.3.](#) ci-dessus et dans la note 12 de l'annexe aux états financiers consolidés, présentée au [paragraphe 4.1.](#) du présent document, les dettes financières constatées à la clôture de l'exercice s'élèvent à 13 716 K€ et sont constituées des éléments suivants :

- dette financière de 1 849 K€, contrepartie de contrats de locations financement immobilisés au cours de l'exercice et concernant une machine d'impression et deux machines de mise sous plis utilisées dans le cadre de l'activité de service à la demande d'externalisation du courrier,
- emprunts bancaires pour 11 867 K€ pour le financement de la croissance externe et l'acquisition des locaux de l'usine de production à Décines (France).

#### Restriction à l'utilisation de capitaux

Il n'existe aucune restriction à l'utilisation des capitaux de la société.

#### Sources de financement attendues

Il n'y a pas de nouvelles sources de financement prévues en 2018.

### 1.3.9. PRÉSENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il est proposé, d'affecter le résultat de l'exercice qui s'élève à 3.648.772,28 € de la manière suivante :

▪ la somme de 17.201,60 euros, serait affecté au compte "Réserve légale", qui se trouverait ainsi porté de 1.078.871,60 euros à 1.096.073,20 euros, ci	17.201,60 euros
▪ la somme de 1.753.717,12 euros, serait distribuée aux actionnaires, à titre de dividendes (y compris le dividende majoré), étant précisé que les actions autodétenues par la Société ne donnant pas droit à dividende, les sommes correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions seraient affectées au compte "Report à Nouveau", ci	1.753.717,12 euros
▪ le solde, soit la somme de 1.877.853,56 euros, serait affecté au compte "Report à Nouveau", qui serait ainsi porté à la somme de 24.642.123,87 euros	1.877.853,56 euros
Total égal au bénéfice de l'exercice	3.548.772,28 euros

Les dividendes seraient mis en paiement à compter du jour de l'Assemblée Générale et dans les délais légaux, à raison de 0,32 euro par action.

Conformément à l'article 26 des statuts, les actions inscrites sous la forme nominative depuis le 31 décembre 2014 et qui seront restées inscrites sans interruption sous cette forme au nom du même actionnaire jusqu'à la date de mise en paiement du dividende au titre de l'exercice 2017, bénéficieront d'une majoration maximale de 10 % du dividende.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide de fixer le montant du dividende majoré à 0,35 euro par action pour les actions bénéficiant du dividende majoré.

### 1.3.10. INFORMATION SUR LES DIVIDENDES

Pour la première fois de son existence, la société a distribué un dividende au titre de l'exercice 2010. Le Directoire proposera un dividende de 0,32 € par action lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 21 juin 2018.

Le niveau des dividendes versés au titre des trois derniers exercices est rappelé ci-après :

Année (en normes françaises)	Dividende net (en euro)	Dividende net / résultat par action
2016	0,30	25%
2015	0,30	23%
2014	0,24	26%

## 1.4. FACTEURS DE RISQUES

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

### 1.4.1. RISQUES SPÉCIFIQUES RELATIFS À L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

#### Risques liés à la gestion de la croissance

L'activité des solutions de dématérialisation développées par le Groupe est en plein essor depuis plus de 10 ans.

Une gestion efficace de cette très forte croissance est indispensable à la poursuite du développement du Groupe. Toute tendance contraire serait en effet susceptible d'altérer de manière significative les performances financières attendues du Groupe.

Pour le Groupe Esker, la maîtrise de la croissance actuelle et future passe notamment par la mise en place d'outils de pilotage adaptés, le développement des infrastructures nécessaires, l'adaptation des systèmes d'information et la constitution de l'organisation humaine adéquate.

#### Risques liés au développement de la taille des affaires

L'offre de solutions de dématérialisation développée par le Groupe connaît actuellement un vif succès et une véritable montée en puissance. La bonne réalisation de projets d'une taille de plus en plus importante implique un accroissement du volume de prestations de services vendues, dans le cadre de l'intégration des solutions aux systèmes d'information des entreprises. Par conséquent, toute insuffisance ou inadéquation des ressources disponibles pour mener à bien ces projets pourrait avoir un impact défavorable sur la rentabilité du Groupe.

Par ailleurs, les solutions s'intègrent directement au cœur des grands systèmes d'exploitation et d'information de grandes entreprises. Toute difficulté ou défaillance dans la gestion de cette intégration pourrait ainsi perturber l'exploitation des clients, susciter leur insatisfaction et générer en conséquence une perte de chiffre d'affaires ou des surcoûts venant affecter directement la situation financière du Groupe.

#### Risques liés à une activité et une implantation mondiales

L'activité du Groupe Esker est fortement internationalisée avec notamment 62 % du chiffre d'affaires réalisé hors de France. Le Groupe Esker est constitué de 13 sociétés implantées sur les principaux marchés du Groupe (France, Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, Allemagne, Italie, Espagne, Australie, Malaisie et Singapour), dont une société mère en France, regroupant la Direction et les activités Groupe telles que la recherche et développement, le marketing stratégique, la Direction des systèmes d'information et la Direction financière du Groupe.

Le Groupe Esker est ainsi exposé aux différents risques inhérents à une activité et une implantation mondiale :

- la fluctuation des taux de change
- la nécessaire adaptation des produits aux spécificités locales
- les difficultés et coûts de gestion d'opérations internationales
- les coûts de structure liés à une implantation dans plusieurs pays
- les difficultés de management et coordination des différentes équipes et de déploiement de la stratégie définie
- les obligations et éventuelles restrictions douanières
- l'hétérogénéité des réglementations locales (juridiques, fiscales, etc...)

#### Risque de dépendance clients

Le groupe n'est pas exposé à un risque significatif de dépendance client. Sur l'exercice 2017, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 6% du chiffre d'affaires total du Groupe

### 1.4.2. RISQUES CONCERNANT LES RESSOURCES HUMAINES

#### Dépendance à l'égard des personnes clés

---

Le succès du Groupe Esker, son fort développement, sa capacité d'innovation et sa position de leader sont les résultats d'un travail d'équipe et reposent notamment sur les dirigeants du Groupe et le personnel clé des équipes commerciales et de recherche et développement. Tout départ ou absence prolongée de ces personnes est ainsi susceptible d'affecter les résultats du Groupe.

Afin d'impliquer pleinement ces personnes clés dans la gestion de la société et garantir ainsi une certaine stabilité, Esker a notamment mise en place des plans d'options d'achat et de souscription d'actions à leur attention.

#### Risques liés aux difficultés de recrutement

---

Le recrutement de personnel technique de haut niveau est un élément clé du développement du Groupe. Le marché actuel des nouvelles technologies est caractérisé par une offre abondante et une demande insuffisante, qui ont pour effet mécanique de tirer les prix du marché à la hausse.

Recruter le personnel adéquat tout en maintenant des critères d'exigences et de qualité et en préservant l'équilibre de la politique salariale est ainsi un enjeu fort du Groupe.

Dans une perspective proche, le Groupe est également exposé à un risque éventuel de turnover important.

Afin de se prémunir contre les risques induits, le Groupe a développé un processus de recrutement efficace, doté d'outils adaptés aux besoins du Groupe et facilitant notamment les contacts avec les candidats. Par ailleurs, le Groupe dispose également d'une politique de gestion des ressources humaines incitative, reposant notamment sur une forte culture d'entreprise, une population jeune, une politique de rémunération attractive, des plans de formation variés, ou encore la mise en place de plans de stock-options.

### 1.4.3. RISQUES TECHNOLOGIQUES

#### Risques liés à la défaillance de la plateforme de production

---

Les documents traités par le Service "Esker on Demand" sont reçus, enregistrés et stockés sur une plateforme technique composée de l'ensemble des infrastructures matériel et logiciel permettant audit service de fonctionner.

La société a mis en place un plan de prévention intégrant notamment :

- L'identification des principaux risques liés à la plateforme,
- Les mesures en place pour se prémunir contre ces risques,
- Des procédures de traitement d'incidents.

La société a opté pour l'hébergement des serveurs en salle blanche chez un prestataire afin de garantir un haut niveau de sécurité à ses infrastructures. De plus la plateforme technique fait l'objet d'une surveillance 24/7 par des équipes dédiées.

#### Risques d'intrusion malveillante au sein de nos serveurs

---

Afin de prévenir toute intrusion malveillante, la société procède, plusieurs par an, à une série de tests de pénétration. Ces tests visent à identifier les potentiels points de vulnérabilité. Ces vulnérabilités sont classées par ordre de criticité et donne lieu, si besoin, à un plan de remédiation incorporé dans les plans de développement.

Le Groupe a également reçu la certification ISO 27 001 pour son système de management de la sécurité d'information (SMSI). Avec cette certification, le Groupe est en mesure de démontrer sa capacité à mettre en place les mesures et contre-mesures de sécurité protégeant le service EskerOnDemand contre tout accès non autorisé. Cette certification est indispensable pour garantir la surveillance, le contrôle, le maintien et l'amélioration du système SMSI. C'est également, pour ses clients et fournisseurs existant et potentiels, un gage de fiabilité des processus de sécurité mis en place et de la sécurisation des données échangées avec le Groupe.

#### Risques liés à une évolution technologique rapide et au lancement de nouveaux produits

---

Le marché sur lequel est positionné le Groupe Esker est marqué par une évolution technologique rapide, qui impose de lancer régulièrement de nouveaux produits (modules et logiciels) répondant à ces nouveaux critères afin de satisfaire la demande en la matière et de maintenir sa position.

Le développement de logiciels est un processus long et complexe, nécessitant des investissements significatifs en recherche et développement. Le Groupe n'a aucune garantie de parvenir à maîtriser ces nouvelles technologies, développer des nouveaux produits ou améliorer des produits existants, ni de commercialiser avec succès ces produits.

#### Risques liés à la qualité des logiciels (défauts, erreurs)

---

Compte tenu de leur complexité, il peut advenir que les logiciels commercialisés présentent des erreurs ou anomalies pouvant nuire à leur fonctionnement ou causer des préjudices à des tiers.

Afin de limiter ce risque, le contrôle qualité est effectué au niveau de chaque équipe par ses ingénieurs de développement. Ces tests sont effectués soit de manière manuelle soit par le développement et l'utilisation de tests automatiques garantissant la non régression pour chaque incrément logiciel livré.

Les équipes disposent notamment de matériels et de logiciels équivalents à ceux qui se trouvent chez les clients ou sur la production d'Esker on Demand.

Par ailleurs, les licences d'utilisation sont généralement livrées sans garantie, le risque étant à la charge de l'utilisateur, ce qui permet également de limiter les risques de litiges clients.

Enfin, en vue de couvrir tout risque de dommages et les éventuels impacts financiers liés à l'utilisation des produits Esker par des tiers, le Groupe a souscrit une assurance en responsabilité civile professionnelle qui couvre notamment tout dommage matériel, corporel ou immatériel causé à un tiers par la société dans le cadre de son activité professionnelle.

### Risques liés à un marché fortement compétitif

Le marché sur lequel Esker intervient est très compétitif, tant en matière d'offre de produits et services dont l'évolution technologique est très rapide qu'en matière tarifaire marquée par une pression accrue à la baisse.

L'essentiel de la croissance d'Esker repose sur le succès des marchés de la dématérialisation (DeliveryWare, FlyDoc et Esker On Demand). Par conséquent, le succès commercial ne pourra être obtenu que si la croissance de ces marchés reste conforme aux attentes de la société, qui est susceptible d'être impactée par l'arrivée de nouveaux concurrents ou la performance des concurrents actuels.

En effet, certains concurrents potentiels d'Esker disposent de ressources financières et humaines plus importantes que celles du Groupe et sont donc en mesure de consacrer davantage de ressources au développement, à la promotion et à la commercialisation de leurs produits en vue notamment de répondre plus rapidement aux technologies nouvelles ou émergentes ainsi qu'au changement des exigences des clients. Ces ressources peuvent également leur permettre d'accroître la pression à la baisse des prix du marché en vue d'acquiescer des parts de marché et d'affirmer leur position.

Cette concurrence constitue ainsi un risque pour le Groupe dans la mesure où elle est susceptible de générer des effets négatifs sur l'activité de la société et sur sa situation financière.

#### 1.4.4. RISQUES JURIDIQUES

##### Risques liés à la protection de la propriété industrielle

La protection des droits de propriété détenus sur la technologie développée par Esker est un des enjeux essentiels pour le Groupe.

La législation européenne actuelle ne considère pas les logiciels comme des inventions brevetables. Ainsi, la protection des droits de propriété du Groupe Esker repose notamment sur le respect des lois relatives aux droits d'auteur, aux licences de logiciels et aux marques commerciales. Les marques utilisées par Esker sont notamment déposées en Europe, aux Etats-Unis, en Asie et dans les principaux pays industrialisés.

En revanche, les lois américaines reconnaissent la protection des logiciels. Ainsi, la technologie de reconnaissance, d'analyse et de routage des documents en fonction de leur contenu développée par Esker, est également protégée depuis 2005 par un brevet accordé par l'USPTO (United States Patent and Trademark Office) sous le numéro 6,906,817.

Le Groupe s'expose également au risque éventuel qu'un tiers intente une action à son égard, prétendant que les produits d'Esker enfreignent ses droits à la propriété et plus particulièrement des brevets reconnus par certains pays (Etats-Unis notamment). Toute procédure judiciaire de ce type est susceptible d'avoir une incidence financière significative pour le Groupe, et il est actuellement difficile de se prémunir contre ces contentieux. Le Groupe a déjà fait face à une action de ce type par une société américaine en 2005, qui s'est soldée par la conclusion d'un accord dont les termes demeurent confidentiels.

#### 1.4.5. RISQUES FINANCIERS

##### Risque de crédit

Esker commercialise ses produits auprès d'une clientèle appartenant à des secteurs d'activité variés et répartie dans de nombreux pays, ce qui permet de minimiser son exposition au risque de crédit. La société évalue régulièrement le risque client et procède à un suivi permanent de l'état des en-cours par rapport au crédit maximum autorisé. Ce suivi régulier et permanent permet à la société de mieux maîtriser son risque et de maintenir un faible montant de créances douteuses.

L'antériorité des créances au 31/12/2017 et 31/12/2016 s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	Actifs échus à la date de clôture					Actif dépréciés Total	Actifs ni dépréciés ni échus Total	Total
	0-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	> 1 an	Total			
Créances au 31/12/2017	3 044	108	0	0	3 152	105	14 376	17 633
Créances au 31/12/2016	2 761	38	1	0	2 800	98	13 161	16 060

##### Risque de liquidité

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

A fin 2017, l'endettement financier du Groupe Esker s'élève à 13 716 K€ dont deux emprunts bancaires d'un total de 11 867 K€ pour le financement de la croissance et des acquisitions (e-integration GmbH et les bâtiments de l'usine de Production de Décines en France). A ces emprunts s'ajoute la dette financière liée au retraitement des contrats de locations financement. Le Groupe dispose par ailleurs d'une trésorerie significativement excédentaire, suffisante pour financer son activité.

Les flux contractuels non actualisés sur l'encours des passifs financiers par date de maturité se présentent de la manière suivante au 31/12/2017 et 31/12/2016 :

Au 31 décembre 2017 (en milliers d'euros)	2018	2019	2020	2021	2022	> 5 ans	Total	Total valeur bilan
Emprunts sur location financement	895	629	242	83	0	0	1 849	1 849
Emprunts bancaires	3 547	3 186	2 410	2 118	606	0	11 867	11 867
<b>TOTAL PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>4 442</b>	<b>3 815</b>	<b>2 652</b>	<b>2 201</b>	<b>606</b>	<b>0</b>	<b>13 716</b>	<b>13 716</b>

Au 31 décembre 2016 (en milliers d'euros)	2017	2018	2019	2020	2021	> 5 ans	Total	Total valeur bilan
Emprunts sur location financement	953	850	629	242	83	0	2 757	2 757
Emprunts bancaires	1 547	1 558	1 188	506	101	0	4 900	4 900
<b>TOTAL PASSIFS FINANCIERS</b>	<b>2 500</b>	<b>2 408</b>	<b>1 817</b>	<b>748</b>	<b>184</b>	<b>0</b>	<b>7 657</b>	<b>7 657</b>

La trésorerie du Groupe s'établit à près de 23 M€ au 31 décembre 2017 en prenant en compte le portefeuille d'obligations comptabilisé en immobilisations financières. La trésorerie est en hausse par rapport à la clôture précédente.

### Risque de change et analyse de la sensibilité

Les sociétés du Groupe implantées à l'étranger facturent leurs propres clients dans leur devise locale. Ainsi, la part du chiffre d'affaires réalisée en euros par le Groupe est de l'ordre de 47%. Le risque de change encouru par Esker porte donc principalement sur les opérations intragroupes (facturation de produits, services, royalties) réalisées en dollars américains, livres sterling et dollars australiens. L'essentiel des transactions inter filiales sont réalisées avec la société mère, qui en conséquence supporte le risque de change.

La procédure de couverture de risque de change actuelle repose sur une analyse et un suivi :

- de l'évolution des devises et de l'environnement économique à moyen terme,
- de l'existence d'une date connue de recouvrement des créances et paiements des dettes,
- de la volatilité des devises concernées.

L'estimation du risque de change en cas d'évolution défavorable de 1 centime de l'euro, devise d'établissement des comptes, contre l'USD, la GBP, l'AUD et le SGD (à titre d'exemple, le risque de change relatif au dollar est estimé sur la base d'un taux de change passant de 1,09 euro pour un dollar à 1,10 euro) est le suivant :

Au 31 décembre 2017 (en devises)	USD	GBP	AUD	SGD
Actifs	334 818	442 875	866 117	677 878
Passifs	0	0	0	0
<b>Position avant Gestion</b>	<b>334 818</b>	<b>442 875</b>	<b>866 117</b>	<b>677 878</b>
Instruments de couverture	néant	néant	néant	néant
<b>Position nette après gestion</b>	<b>334 818</b>	<b>442 875</b>	<b>866 117</b>	<b>677 878</b>
<b>RISQUE DE CHANGE EN EUROS EN CAS D'ÉVOLUTION DÉFAVORABLE DE 1 CENTIME DE LA DEVISE EN EUROS</b>	<b>-2 309</b>	<b>-5 563</b>	<b>-3 654</b>	<b>-2 624</b>

Au 31 décembre 2016 (en devises)	USD	GBP	AUD	SGD
Actifs	-472 390	870 792	800 570	687 477
Passifs	0	0	0	0
<b>Position avant Gestion</b>	<b>-472 390</b>	<b>870 792</b>	<b>800 570</b>	<b>687 477</b>
Instruments de couverture	néant	néant	néant	néant
<b>Position nette après gestion</b>	<b>-472 390</b>	<b>870 792</b>	<b>800 570</b>	<b>687 477</b>
<b>RISQUE DE CHANGE EN EUROS EN CAS D'ÉVOLUTION DÉFAVORABLE DE 1 CENTIME DE LA DEVISE EN EUROS</b>	<b>3 949</b>	<b>-15 948</b>	<b>-3 583</b>	<b>-2 874</b>

L'activité réalisée aux Etats-Unis représente près de 42 % du total, et génère une contribution au résultat opérationnel du Groupe, avant prise en compte des coûts centraux supportés par la France de l'ordre de 9 765 K€.

Le principal risque de change auquel est exposé le Groupe porte donc sur cette contribution, toute variation significative du dollar ayant pour conséquence une diminution de la contribution américaine à l'absorption des coûts centraux libellés en euros. Au titre de l'exercice 2017, une évolution défavorable de 10 centimes de la devise par rapport à l'euro aurait un impact défavorable de 790 K€ (715 K€ en 2016) sur le résultat opérationnel du Groupe.

### Risque sur actions

---

Les titres de placement détenus par le Groupe sont uniquement constitués de produits financiers à capital garanti, et ne présentent donc aucun risque pour le Groupe.

Le Groupe détient également un portefeuille d'actions propres ayant pour principaux objectifs :

- d'animer le cours du titre de la société dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante
- de consentir des options d'achat d'actions aux salariés du Groupe.

Les actions propres sont comptabilisées en déduction des capitaux propres et les gains et pertes constatés sur d'éventuelles transactions sont directement comptabilisés en réserve sans impacter le résultat consolidé du Groupe.

### Risque de taux d'intérêt

---

A fin 2017, le Groupe Esker ne détient aucun instrument financier significatif portant intérêt. Par conséquent le risque de taux peut être considéré comme inexistant.

#### 1.4.6. RISQUES INDUSTRIELS ET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT

L'activité de la société n'est pas susceptible d'entraîner des risques industriels ou liés à l'environnement qui pourraient avoir un impact sur le patrimoine ou sur les résultats de la société.

Conformément aux articles L.225-102-1 et R.225-105 du Code de commerce, nous sommes tenus de présenter les conséquences de l'activité de la société sur l'environnement pour l'exercice 2017.

Le fonctionnement de la société requiert des ressources énergétiques pour le chauffage et la régulation de l'air de ses locaux et l'usage du matériel de bureau. Ses activités génèrent des déchets sous la forme de papier usagé et de matériel électronique de rebut.

La société ne relève pas des données environnementales relatives à sa consommation d'eau et de matières premières. Elle n'a jamais fait l'objet d'une plainte pour violation de la législation en matière de protection de l'environnement et n'a jamais reçu d'injonction de payer des amendes à cet égard.

La société n'a pas connaissance de risques industriels ou environnementaux déclarés ou suspectés en relation avec le développement, la fabrication, le transport ou l'utilisation de ses produits. Elle n'a pas non plus connaissance de risques industriels ou environnementaux affectant ou susceptibles d'affecter l'utilisation de ses équipements.

#### 1.4.7. ASSURANCES ET COUVERTURES DE RISQUES

Les polices d'assurance suivantes ont été souscrites sur les différents sites en vue de couvrir les risques suivants sur ses différents sites :

- responsabilité civile professionnelle et entreprise,
- perte d'exploitation,
- dommages aux biens.

L'ensemble de ces garanties doit permettre de couvrir les risques et actifs significatifs, bien qu'il ne soit pas possible de présager des conséquences et préjudices éventuels que la société pourrait encourir.

#### 1.4.8. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Le Groupe ne fait l'objet d'aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui pourrait avoir ou aurait eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Les litiges sont présentés dans la *note 11* de l'annexe aux comptes consolidés.

## 2. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### 2.1. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

#### 2.1.1. COMPOSITION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ

La société est dirigée par un Directoire qui exerce ses fonctions sous le contrôle d'un **Conseil de Surveillance**.

Nom	Mandat ou fonction exercée au sein d'ESKER S.A.	MANDATS EXERCES DANS D'AUTRES SOCIETES					
		Société	Nationalité	Mandat / Position	Année de nomination d'origine	Expiration du mandat : AG statuant sur les comptes clos en :	Adresse professionnelle (fonction principale)
M.C. Bernal	Présidente du Conseil de Surveillance	ESKER SA	Française	Présidente du Conseil de Surveillance	2001	2018	113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne
		Potentia Pharmaceuticals	Américaine	Administrateur	2005	N/A	6400 Westwind Way, Crestwood, KY 40014
		GNUBIO	Américaine	Administrateur	2010	N/A	1 Kendall Square, Cambridge, MA 02139
		EXEL INDUSTRIE	Française	Administrateur et Présidente du comité d'audit	2012	2018	54 rue Marcel Paul, 51200 Epervain
K. Beauvillain	Vice Président du Conseil de Surveillance	ESKER SA	Française	Vice-Président du Conseil de Surveillance	1999	2022	113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne
N. Pelletier-Perez	Membre du Conseil de Surveillance	ESKER SA	Française	Membre du Conseil de Surveillance	2017	2022	113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne
		Actif DPS	Française	Membre du Conseil de Surveillance	2016	2021	22 bis rue des Malines 91090 Lisses
T. Wolfe	Membre du Conseil de Surveillance	ESKER SA	Française	Membre du Conseil de Surveillance	1999	2019	Esker Inc. 1850 Deming Way - Suite 150 Middleton, WI 53562
J.M. Bérard	Président du Directoire	ESKER SA	Française	Président du Directoire	2000	2019	113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne
		ESKER Inc	Américaine	Directeur	2001	N/A	Esker Inc., 1850 Deming Way - Suite 150 Middleton, WI 53562
		ESKER UK Ltd	Anglaise	Directeur	1999	N/A	Durham House, Wyvern Business Park, Stanier Way, Derby, Derbyshire DE21 6BF
		ESKER GmbH	Allemande	Administrateur	1999	N/A	Dillwacherstrasse 5, 80686 Munchen
		ESKER Italia Srl	Italienne	Administrateur	2001	N/A	Via Gozzano 45, 21052 Busto Arsizio
		ESKER Ibérica SL	Espagnole	Administrateur	2001	2100	C/ Peru 6, Planta baja, Oficina 1, Edificio Twin Golf B, 28290 Las Rozas de Madrid
		ESKER Atralia Pty Ltd	Australienne	Directeur	1997	N/A	219-227 Elizabeth Street, Sydney NSW 2000
		ESKER Document Automation Asia Pte Ltd	Singapourienne	Directeur	2007	N/A	47 Scotts Road, Goldbell Towers, Singapore 228233
		ESKER Document Automation (M) Sdn. Bhd.	Malaisienne	Directeur	2009	N/A	Enterprise 4, Technology Park Malaysia, Lebuhraya Puchong SG Besi Bkt Jalil, 57000 Kuala Lumpur
		ESKER Solution Canada Inc	Canadienne	Administrateur	2012	N/A	Bureau 2800, 630 bld René Levesque Ouest, Montréal (Quebec) H3B 1S6
		Calva EDI	Française	Président	2015	N/A	6 rue du Docteur Laurent 75013 Paris
		TermSync	Américaine	Directeur	2015	N/A	1850 Deming Way - Suite 150 Middleton, WI 53562
e-integration GmbH	Allemande	Président	2017	N/A	Calor Emag Strasse 3, 40878 Ratingen		
E. Olivier	Membre du Directoire	ESKER SA	Française	Membre du Directoire	2003	2019	113 boulevard de Stalingrad 69100 Villeurbanne

- **Marie-Claude Bernal** est présidente du Conseil de Surveillance de la Société Esker depuis 2000. Diplômée d'HEC-JF spécialisation finance et comptabilité (1967), et titulaire d'un MBA de finance et d'informatique de l'Université de Chicago (1971), elle débute sa carrière auprès de la banque de Neuflyze et devient ainsi une des premières femmes françaises à diriger une SICAV. En 1977 elle rejoint Wellington Management (Boston USA), une des plus anciennes et des principales sociétés de gestion de placement américaines. Après avoir notamment participé à la création du département international de (ce fond) Wellington, elle est nommée Partner en 1994 et poursuit sa collaboration avec cette société jusqu'en 2000. Marie-Claude Bernal est également administratrice d'une société américaine privée et d'une société française publique.
- **Kléber Beauvillain** est Vice-président du Conseil de Surveillance de la société depuis 2000. Il a été Directeur exécutif de Hewlett Packard France pendant plus de vingt ans, avant d'en devenir le Président du Conseil de Surveillance. Il est aujourd'hui administrateur de plusieurs sociétés dont le Groupe Alpha Mos coté sur la place parisienne.
- **Nicole Pelletier-Perez**, membre du Conseil de Surveillance de la société depuis 2017. Elle a débuté sa carrière chez Digital Equipment comme ingénieur système puis manager d'équipes techniques. Elle rejoint Oracle France en 1988 pour créer la division secteur publique puis prend la direction d'Oracle application. En 1994 elle est nommée à la direction générale de SAP France. Fin 1996, elle rejoint Wincap Software comme Vice-Présidente Vente Europe et Japon et en 1999 elle est recrutée par IBM Europe. En 2011, elle rejoint la division hardware d'IBM France. Elle est actuellement administratrice d'Actif DPS depuis 2015 et membre de Femmes Business Angels depuis 2016.
- **Tom Wolfe**, membre du Conseil de Surveillance, est l'ancien dirigeant de Persoft Inc, société acquise par Esker en 1999.

Le parcours et l'expérience professionnelle de Jean-Michel Bérard, Président du Directoire et Emmanuel Olivier, Directeur Général, sont présentés au [paragraphe 5.7.](#) du présent document.

### 2.1.2. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION ET CONFLITS D'INTÉRÊT

#### Fonctionnement des organes d'administration et de direction

Pour les besoins de leurs mandats sociaux, les membres du Conseil de Surveillance et de la Direction Générale sont domiciliés au siège social de la société.

Il n'existe aucun lien familial entre les personnes membres du Directoire et du Conseil de Surveillance.

Au cours de l'exercice 2017, le Directoire s'est réuni 7 fois au siège social de la société. Le taux de présence à ces réunions a été de 100%.

A notre connaissance :

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'égard des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance au cours des cinq dernières années,
- aucun de ces membres n'a été frappé de faillite, n'a été mis sous séquestre ou en liquidation au cours des cinq dernières années,
- aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée contre un de ces membres,
- aucun de ces membres n'a été empêché par un Tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur au cours des cinq dernières années,
- aucun de ces membres n'a été empêché par un Tribunal d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

#### Informations relatives au fonctionnement du Directoire

Le Directoire se compose de deux membres, élus par le Conseil de Surveillance pour une durée de deux ans :

- **Jean Michel BERARD** (Président du Directoire), nommé par le Conseil de Surveillance du 31 août 1999, puis renouvelé par les Conseils de Surveillance du 18 juin 2000, 24 juin 2003, 22 juin 2005, 28 juin 2007, 26 juin 2009, 10 juin 2011, 13 juin 2013, du 16 juin 2015 et du 22 juin 2017,
- **Emmanuel OLIVIER**, nommé par le Conseil de Surveillance du 27 janvier 2003 puis renouvelé par les Conseils de Surveillance du 24 juin 2003, 22 juin 2005, 28 juin 2007, 26 juin 2009, 10 juin 2011, 13 juin 2013, du 16 juin 2015 et du 22 juin 2017.

#### Contrats de service liant les membres des organes d'administration

Il n'existe pas de contrats de service liant les membres des organes d'administration ou de direction à la Société ou à ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

#### Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et la Direction Générale

A notre connaissance, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de toute personne membre d'un organe de direction ou de surveillance et tout directeur général et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Il n'existe aucun accord ou arrangement conclu avec les principaux actionnaires, clients ou fournisseurs, en vertu desquels l'une quelconque des personnes visées au point 2.1 a été sélectionnée en tant que membre d'une organisation d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.

La société a mis en place des règles de restriction ou d'interdiction d'intervention sur des opérations sur ses titres à l'égard des membres du Conseil de Surveillance, du directoire et des responsables disposant d'informations non encore rendues publiques. Ces personnes sont informées sur l'ouverture et la fermeture de la fenêtre d'interdiction.

### 2.1.3. COMITÉS SPÉCIALISÉS

#### Comité d'audit et de rémunération

Le comité d'audit est composé de 3 membres du Conseil de Surveillance : Mme Bernal, Mme Pelletier-Perez et M. Beauvillain. Il s'est réuni 1 fois au cours de l'exercice 2017, en présence de l'ensemble de ses membres (taux de présence de 100 %).

Le comité de rémunération est composé des membres du Conseil de Surveillance. Il s'est réuni deux fois en 2017, en présence de l'ensemble de ses membres (taux de présence de 100 %).

## 2.2. RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DES DIRIGEANTS ET ADMINISTRATEURS

### Rémunérations des membres du Conseil de Surveillance

Mandataire Social	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA	Société ayant versé la rémunération	Rémunération versée en 2017 (base brute)	Nature de la rémunération versée au titre de 2017			
				Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Marie-Claude Bernal	Pdt du Conseil de Surveillance	Esker SA	39 000 €	30 000 €			9 000 €
K. Beauvillain	Vice-Pdt Conseil de Surveillance	Esker SA	24 000 €	15 000 €			9 000 €
N. Pelletier-Perez	Membre du Conseil de Surveillance	Esker SA	12 000 €	7 500 €			4 500 €
T. Wolfe	Membre du Conseil de Surveillance	Esker inc	21 000 €	15 000 €			6 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>96 000 €</b>	<b>67 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>28 500 €</b>

Les rémunérations du Président et du Vice-président du Conseil de Surveillance versées au titre de leurs fonctions ont été fixées par une décision du Conseil de Surveillance en date du 15/10/2001. Il s'agit d'une rémunération fixe. Le montant annuel global des jetons de présence est fixé en Assemblée Générale annuelle et réparti par le Conseil de Surveillance entre ses membres.

A titre d'information, présentation comparative des rémunérations de l'exercice précédent :

Mandataire Social	Mandat ou fonction exercée au sein d'Esker SA	Société ayant versé la rémunération	Rémunération versée en 2016 (base brute)	Nature de la rémunération versée au titre de 2016			
				Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Marie-Claude Bernal	Pdt du Conseil de Surveillance	Esker SA	42 000 €	30 000 €			12 000 €
K. Beauvillain	Vice-Pdt Conseil de Surveillance	Esker SA	24 000 €	15 000 €			9 000 €
T. Wolfe	Membre du Conseil de Surveillance	Esker inc	21 000 €	15 000 €			6 000 €
<b>TOTAL</b>			<b>87 000 €</b>	<b>60 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>27 000 €</b>

## Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

En €	2017		2016	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
<b>M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire</b>				
Rémunération fixe	195 612	195 612	187 620	187 620
Rémunération variable	173 750	188 000	188 000	186 000
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	6 936	6 936	6 466	6 466
<b>TOTAL</b>	<b>376 298</b>	<b>390 548</b>	<b>382 086</b>	<b>380 086</b>
<b>M. Emmanuel Olivier, Directeur Général, membre du Directoire</b>				
Rémunération fixe	174 904	174 904	156 625	156 625
Rémunération variable	80 774	74 843	74 843	119 829
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature	7 488	7 488	6 982	6 982
<b>TOTAL</b>	<b>263 166</b>	<b>257 235</b>	<b>238 450</b>	<b>283 436</b>

Les rémunérations des membres du Directoire ont été approuvées par le Conseil de Surveillance du 23 mars 2017.

Depuis 2007, la rémunération versée au Président du Directoire inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs de performance du Groupe. Cette rémunération variable fait l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2017.

De même, la rémunération versée à M. Emmanuel Olivier en 2017 inclut une part variable correspondant à la réalisation d'objectifs commerciaux relatifs à l'exercice 2017. La part variable portant sur les réalisations des objectifs définis au titre de l'exercice 2017 n'a pas été payée sur 2017, mais fait néanmoins l'objet d'une provision dans les comptes au 31 décembre 2017.

Depuis 2017, Monsieur Emmanuel Olivier perçoit une rémunération au titre de son mandat social de membre du Directoire en plus de celle reçu de son contrat de travail.

Les avantages en nature concernent le véhicule de fonction attribué à Messieurs Bérard et Olivier.

Le tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées au Président du Directoire et au Directeur Général se présente sous la forme suivante :

En €	2017	2016
<b>M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire</b>		
Rémunération due au titre de l'exercice	376 298	382 086
Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées aux cours de l'exercice	115 875	77 175
<b>TOTAL</b>	<b>492 173</b>	<b>459 261</b>
<b>M. Emmanuel Olivier, Directeur Général, membre du Directoire</b>		
Rémunération due au titre de l'exercice	263 166	238 450
Valorisation des options attribuées aux cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performances attribuées aux cours de l'exercice	92 700	61 740
<b>TOTAL</b>	<b>355 866</b>	<b>300 190</b>

La société n'a contracté aucun engagement au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cession ou du changement de leurs fonctions, à l'exception de l'engagement de versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur Jean-Michel Bérard, en cas de cessation de son mandat social, décidé lors du Conseil de Surveillance du 10 décembre 2010.

#### Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par la société Esker SA et par toute société du Groupe

Néant.

#### Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Néant.

### Actions attribuées gratuitement durant l'exercice à chaque mandataire social

Au cours de l'exercice 2017, le Directoire de la société Esker SA en date du 4 mai 2017 a attribué 9 000 actions gratuites à M. Jean-Michel Bérard, Président du Directoire et 7 200 actions gratuites à M. Emmanuel Olivier, membre du Directoire.

L'attribution d'actions gratuites aux membres du Directoire n'est soumise à aucune condition de performance.

### Actions attribuées gratuitement devenues disponibles durant l'exercice pour chaque mandataire social

Au cours de l'exercice, le nombre d'actions attribuées gratuitement devenues disponibles s'élève à 9 000 actions pour M. Jean-Michel Bérard et 8 250 actions pour M. Emmanuel Olivier.

### Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Les membres du Conseil de surveillance ne détiennent plus d'options de souscription d'actions (OS) ou de bons de souscription d'action (BSA) pouvant encore être exercées.

Monsieur Emmanuel Olivier, Directeur général, détient 1 000 options de souscription (OS) pouvant encore être exercées. Les caractéristiques de ces options de souscription sont :

- Attribution de 8000 OS en date du 1er octobre 2012 au prix d'exercice de 9,44 € correspondant au plan n°13.

Le prix d'exercice ou de souscription correspond à la moyenne des vingt derniers cours de bourse et est validé par le Directoire.

### Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

	Nombre total d'options attribuées	Prix moyen pondéré	Plan 10	Plan 11	Plan 12	Plan 13	Plan 14
Options consenties durant l'exercice	0	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Options levées durant l'exercice	3 650	8,56	3 400	500	250	Néant	Néant

En 2017, le Directoire a décidé lors de la réunion du 4 mai d'attribuer 20 750 options de souscription d'actions de la société.

Le Directoire a également décidé d'attribuer gratuitement lors de la réunions du 4 mai 2017, 48 900 actions de la société.

Ces attributions sont décrites dans les rapports spéciaux concernant l'attribution gratuite d'actions et l'attribution d'options de souscription d'actions.

### Informations complémentaires

#### Stocks options et attribution d'actions gratuites

Pour les stocks options consenties à compter du 31 décembre 2006, le Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 26 juin 2009 a décidé d'imposer aux mandataires sociaux l'obligation de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leur fonction au minimum 200 actions issues des options exercées.

De même, pour les actions attribuées gratuitement à compter du 26 juin 2009, le Conseil de Surveillance a fixé la quantité des actions que les dirigeants sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions au nombre de 200.

#### Octroi de jetons de présence

L'Assemblée Générale du 16 juin 2017 a décidé d'allouer à l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 des jetons de présence pour un montant annuel brut de 30 000€.

Par ailleurs, le Directoire lors de sa réunion du 22 mars 2018 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale d'allouer à l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance, au titre de l'exercice ouvert le 1er janvier 2018 des jetons de présence pour un montant annuel brut de 30 000€.

**Engagements pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci :**

Il n'y a pas d'engagements de cette nature, ni d'engagement sur des éléments de rémunération, d'indemnités ou d'avantages qui seraient dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celle-ci, à l'exception de l'engagement de versement d'une indemnité correspondant à deux (2) ans de rémunération au bénéfice de Monsieur Jean-Michel Bérard, en cas de cessation de son mandat, décidé lors du Conseil de Surveillance du 10 décembre 2010.

**Opérations sur titres réalisées par les dirigeants au sens de l'article L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier**

---

Néant.

**2.3. RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

Néant.

### 3. INFORMATION EN MATIÈRE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIÉTALE

Néant.

## 4. COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2017

### 4.1. COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2017

#### BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Ecart d'acquisition	2	5 858	5 522
Immobilisations incorporelles	3	20 815	16 859
Immobilisations corporelles	4/5	7 115	5 168
Immobilisations financières		4 124	785
<b>Actif immobilisé</b>		<b>37 912</b>	<b>28 334</b>
Stocks		176	101
Créances clients		17 633	16 060
Impôts différés actifs		762	1 062
Autres créances et comptes de régularisation	6	3 620	3 463
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	7	20 632	21 338
<b>Actif circulant</b>		<b>42 823</b>	<b>42 024</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>80 735</b>	<b>70 358</b>

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2017	31/12/2016
Capital social		10 961	10 789
Primes d'émission		19 277	18 972
Résultat consolidé		6 766	6 325
Réserves consolidées		2 616	-1 684
<b>Capitaux propres</b>	<b>8</b>	<b>39 620</b>	<b>34 402</b>
	<i>Dont Part du Groupe</i>	<b>39 620</b>	<b>34 402</b>
	<i>Dont Intérêts minoritaires</i>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>11</b>	<b>1 193</b>	<b>554</b>
Emprunts et dettes financières	12	13 716	7 657
Dettes fournisseurs		4 824	4 765
Dettes fiscales et sociales		12 451	11 142
Impôts différés passifs		210	304
Autres dettes et comptes de régularisation	13	8 721	11 534
<b>Dettes</b>		<b>39 922</b>	<b>35 402</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>80 735</b>	<b>70 358</b>

## COMpte DE RESULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2017	% CA	31/12/2016	% CA
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>14</b>	<b>65 990</b>	<b>100,0%</b>	<b>65 990</b>	<b>100,0%</b>
Production immobilisée	15	5 204	6,8%	4 774	7,2%
Autres produits d'exploitation		1 136	1,5%	966	1,5%
Achats consommés		-1 457	-1,9%	-1 365	-2,1%
Variations de stocks		55	0,1%	-36	-0,1%
Autres charges d'exploitation		-20 134	-26,5%	-18 326	-27,8%
Charges de personnel	16	-43 216	-56,8%	-36 185	-54,8%
Impôts et taxes		-1 063	-1,4%	-916	-1,4%
Dotations nettes aux amortissements		-6 152	-8,1%	-5 137	-7,8%
Dotations nettes aux provisions		-190	0,2%	-31	0,0%
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>10 248</b>	<b>13,5%</b>	<b>9 734</b>	<b>14,8%</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>17</b>	<b>-110</b>	<b>-0,1%</b>	<b>-108</b>	<b>-0,2%</b>
<b>Résultat courant des entreprises intégrées</b>		<b>10 138</b>	<b>13,3%</b>	<b>9 626</b>	<b>14,6%</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>18</b>	<b>-456</b>	<b>-0,6%</b>	<b>-474</b>	<b>-0,7%</b>
Impôts sur les résultats	19	-3 148	-4,1%	-2 950	-4,5%
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		232	0,3%	123	0,2%
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			0,0%		0,0%
<b>Résultat net</b>		<b>6 766</b>	<b>8,9%</b>	<b>6 325</b>	<b>9,6%</b>
Résultat par action en euros	20	1,28		1,20	
Résultat dilué par action en euros	20	1,22		1,14	

## ETAT DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital	Primes d'émission	Ecarts de conversion	Résultat de l'exercice	Réserves consolidés	Capitaux propres
<b>SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2015</b>	<b>10 496</b>	<b>18 485</b>	<b>1 106</b>	<b>6 473</b>	<b>-7 372</b>	<b>29 188</b>
Résultat reporté à nouveau				-4 923	4 923	0
Résultat de l'exercice				6 325		6 325
Variation des écarts de conversion			-322			-322
Options de souscription d'actions	293	488				781
Actions propres					-211	-211
Dividendes				-1 550		-1 550
Autres mouvements					191	191
<b>SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2016</b>	<b>10 789</b>	<b>18 973</b>	<b>784</b>	<b>6 325</b>	<b>-2 469</b>	<b>34 402</b>
Résultat reporté à nouveau				-4 700	4 700	0
Résultat de l'exercice				6 766		6 766
Variation des écarts de conversion			-1 756			-1 756
Options de souscription d'actions	172	304				476
Actions propres					1 646	1 646
Dividendes				-1 625		-1 625
Autres mouvements					-289	-289
<b>SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2017</b>	<b>10 961</b>	<b>19 277</b>	<b>-972</b>	<b>6 766</b>	<b>3 588</b>	<b>39 620</b>

**TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE**

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2016
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>6 766</b>	<b>6 325</b>
<b>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et non liés à l'activité :</b>		
Dotations nettes aux amortissements et provisions	7 424	5 129
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	21	60
Produits de cession d'éléments d'actif	-77	-104
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier</b>	<b>14 134</b>	<b>11 410</b>
Charges d'impôts	3 353	2 950
Impôts payés	-2 258	-1 456
Intérêts payés et reçus	35	-19
<b>Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité</b>	<b>-80</b>	<b>1 476</b>
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE GENERES PAR L'ACTIVITE</b>	<b>15 184</b>	<b>14 361</b>
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-13 155	-7 021
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	77	113
Augmentation, diminution des immobilisations financières	-3 106	13
Investissement dans une entreprise associée	-3 751	-1 061
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-19 935</b>	<b>-7 956</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 633	-1 550
Augmentation de capital ou apports		
Frais d'augmentation de capital		
Sommes reçues lors de l'exercice d'options de souscription d'actions	477	779
(Augmentation) Diminution des actions propres		
Remboursement d'emprunt - contrats de location financement	-3 977	-2 279
Augmentation des dettes financières	10 000	2 000
<b>FLUX NETS DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>4 867</b>	<b>-1 050</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>	<b>116</b>	<b>5 355</b>
Incidence des variations de taux de change	-822	-312
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>21 338</b>	<b>16 295</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>20 632</b>	<b>21 338</b>

**NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS****I. Règles, méthodes comptables et périmètre de consolidation****Arrêté des comptes**

Les comptes consolidés du Groupe Esker au 31 décembre 2017 ont été arrêtés par le Directoire et présentés pour approbation au Conseil de Surveillance du 22 mars 2018.

**Principes et méthodes comptables**

Les comptes consolidés sont présentés conformément au règlement CRC 99-02 et son actualisation issue du CRC 2005-05, et du CRC 2000-06 et tiennent compte du règlement 2014-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

Il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs, et CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Suite à la nouvelle réglementation ANC 2015-05 du 2 juillet 2015, le résultat de change peut être enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré. Il est ainsi prévu d'enregistrer en résultat d'exploitation les résultats de change sur les dettes et créances commerciales. Le risque de change sur ces éléments est en effet lié à l'exploitation au titre par exemple, que les dépréciations de créances commerciales déjà enregistrées en résultat d'exploitation. A cet effet, un sous-compte de la classe 65 (autres charges de gestion courante) et son équivalent en classe 75 ont été créés.

Le poste gains et pertes de change apparaissant en résultat financier est réservé aux opérations ayant un caractère financier (emprunt bancaire en devise, liquidités en devises).

### Périmètre et critère de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les titres de participation des sociétés non contrôlées par le Groupe Esker, mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable, sont évalués en appliquant la méthode de la mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement. La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée en section 2 de la présente annexe.

### Méthode de conversion

Les résultats des sociétés étrangères hors zone euro sont convertis au cours moyen de change de la période; les comptes de bilan sont convertis au cours de clôture de la période concernée. Les écarts de conversion sont présentés distinctement dans les capitaux propres.

### Méthodes préférentielles

Les méthodes préférentielles appliquées sont :

- La prise en compte des engagements de retraite et autres avantages du personnel,
- Le retraitement des contrats de location financement,
- La comptabilisation à l'actif des coûts de développement,
- La comptabilisation des écarts de conversion actifs et passifs en charges et produits de la période.

### Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Les principales estimations faites par La Direction portent notamment sur les hypothèses retenues pour

- l'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels (notes 3 et 4),
- le calcul des impôts différés (note 19),
- l'évaluation des engagements de retraite (note 11),
- l'évaluation des provisions (note 11).

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes.

### Goodwill (écart d'acquisition)

Le goodwill provenant de l'acquisition d'une filiale représente l'excédent du prix d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la filiale à la date d'acquisition. Le goodwill est évalué dans la devise de l'entreprise acquise. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût en tant qu'actif et est ensuite évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Les goodwill et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

## Immobilisations incorporelles

### ■ FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

En application de la méthode préférentielle, les dépenses de développement sont immobilisées dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- l'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par le Groupe Esker concernent essentiellement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement du Groupe, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- **les activités de développements visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants**, pour lesquels les critères de capitalisation définis par la norme IAS 38 sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets,
- **les activités de développements visant à maintenir les produits existants** (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective...), qui ne remplissent pas les conditions requises par la norme et ne sont donc pas immobilisés.

Les dépenses de développement immobilisées sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité, comprise entre 1 et 5 ans. Les dépenses correspondant à des projets non encore finalisés à la date de clôture sont comptabilisées en immobilisations incorporelles et donnent lieu à des tests de dépréciation (voir note sur la dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ci-après).

Les autres dépenses de recherche et développement, ne répondant pas aux critères énoncés ci-dessus, sont comptabilisées directement en charges de l'exercice.

### ■ AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité soit 5 ans.

## Immobilisations corporelles

### ■ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle (toutefois considérée comme nulle dans la plupart des cas). Le mode linéaire est en général retenu sur les durées d'utilité estimées suivantes :

- Terrain ..... illimité
- Bâtiments.....20 ans
- Installations générales..... de 5 à 8 ans
- Matériel de transport ..... de 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique .....de 2,5 à 8 ans
- Mobilier..... 5 ans

### ■ CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

En application de la méthode préférentielle, les contrats de location transférant à Esker les risques et avantages inhérents à la propriété (contrats de location financement) sont comptabilisés en immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière à leur juste valeur ou, si elle est inférieure, à la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location.

Les immobilisations correspondantes sont amorties selon les modalités décrites ci-dessus.

Les frais de réparation et de maintenance sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf dans le cas où ils contribuent à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

## Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Les immobilisations corporelles et incorporelles doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test de perte de valeur est réalisé au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie et les immobilisations incorporelles en cours (projets de développement).

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période, leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées par Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). L'UGT correspond aux centres de profits autour desquels le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne. Ces centres de profits correspondent généralement aux entités juridiques.

Lorsque la valeur recouvrable d'UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en compte de résultat.

### Stocks et en cours

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût d'acquisition, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré ou de leur valeur nette de réalisation.

### Créances clients

Les créances clients sont constatées lors du transfert de propriété correspondant généralement à la livraison pour les ventes de biens et à la réalisation de la prestation pour les activités de services.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire de ces créances présente un risque quant à sa recouvrabilité.

### Actions propres

Les actions de long terme de la société mère qui sont détenues par elle-même ou par l'une de ses filiales intégrées sont comptabilisées en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, net des frais d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et n'impactent pas le résultat de l'exercice.

### Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités se composent de soldes bancaires et de fonds de caisses.

Les valeurs mobilières de placement ont une échéance court terme, elles sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les titres détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les pertes et profits en résultant sont comptabilisés au compte de résultat.

Les variations de trésorerie sont analysées dans le tableau de flux de trésorerie présenté selon la méthode indirecte.

### Provisions

Les provisions sont constituées lorsque les organes de Direction du Groupe ont la connaissance d'une obligation juridique ou implicite résultant d'un évènement passé, qui pourrait engendrer une sortie probable de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue, dont le coût est évaluable de manière fiable.

Des provisions pour litiges peuvent notamment être constituées dans le cadre des litiges connus dans lesquels le Groupe est impliqué. A la date d'arrêté des comptes, un examen de ces litiges est réalisé par la Direction et par des conseils extérieurs le cas échéant afin d'évaluer le montant nécessaire de provision à constituer pour couvrir les risques estimés.

### Avantages au personnel

#### ■ PLANS DE RETRAITE

Dans la plupart des filiales, le Groupe a une obligation de financement des retraites du personnel par le versement de cotisations calculées sur la base des salaires aux organismes gérant les programmes de retraite. Ces cotisations sont comptabilisées en charges dès lors qu'elles sont encourues. Aucun autre engagement n'est lié à ces contributions.

Par ailleurs, en application de la loi française, le Groupe a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé dans le respect de la convention collective applicable (SYNTEC) et repose notamment sur les éléments suivants :

- âge estimé de départ en retraite,
- ancienneté du personnel à la date de départ en retraite,
- probabilité de présence des salariés dans l'entreprise à l'âge de départ en retraite,
- taux d'augmentation des salaires,
- taux d'actualisation.

Aucun autre engagement de retraite n'est comptabilisé dans les autres filiales du Groupe compte tenu de leur caractère non significatif ou de l'absence d'obligation légale en la matière.

#### ■ AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

En application de la législation locale, la filiale italienne a l'obligation de verser une allocation aux salariés lors de leur départ, quel qu'en soit le motif (démission, retraite...). Cette allocation est calculée sur la base du salaire annuel et de l'ancienneté des salariés, et fait l'objet d'une réévaluation annuelle indexée sur un taux d'inflation communiqué par le gouvernement italien.

#### Impôts sur les résultats et impôts différés

Les différences temporelles entre les bases fiscales et comptables des actifs et passifs consolidés donnent lieu à la comptabilisation d'impôts différés selon la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés sont reconnus quand leur réalisation future paraît probable à une date qui peut être raisonnablement déterminée. Les allègements d'impôts futurs découlant de l'utilisation des reports fiscaux déficitaires (y compris les montants reportables de manière illimitée) ne sont reconnus que lorsque leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont compensés au sein d'une même entité fiscale. Les impôts différés calculés sur des éléments imputés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

#### Crédit d'impôt recherche

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt en France.

Le crédit d'impôt est calculé par année civile et s'impute sur l'impôt dû par l'entreprise au titre de l'année en cours de laquelle les dépenses de recherche ont été encourues.

Compte tenu du caractère définitivement acquis du crédit d'impôt recherche indépendamment de la situation fiscale du Groupe, il a été décidé de classer ce produit en "autres produits d'exploitation".

#### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé de manière générale lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et lorsque le montant des produits peut être estimé de manière fiable, et plus spécifiquement à la date de transfert des risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

Dans le cadre de son activité, le chiffre d'affaires du Groupe est principalement constitué de ventes de licences, de contrats de prestation de maintenance et de prestations de services associées (formation et assistance à la mise en œuvre), de ventes de services accessibles à la demande via internet (externalisation des envois de fax et courriers) et de fourniture de matériel (cartes fax).

- Les ventes de licences et de matériel sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de livraison,
- Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont comptabilisés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée totale du contrat. Dans le cas de contrats portant sur l'exercice en cours et les exercices suivants, des produits constatés d'avance sont comptabilisés à la clôture de l'exercice pour la partie des contrats correspondant aux exercices futurs,
- Les prestations de service liées aux ventes de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation.

Les autres prestations de services sont constatées en chiffre d'affaires à leur date de réalisation.

#### Crédit d'impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi est comptabilisé, conformément à l'avis ANC, en réduction des charges de personnel dans le compte de résultat.

Conformément aux dispositions de l'article 76 de la Loi de Finances pour 2015, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, le Groupe Esker l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement ;
- de recherche, d'innovation ;
- de formation et de recrutement.

## II. Périmètre de consolidation

Une nouvelle société est entrée dans le périmètre de consolidation au 1er janvier 2017. Il s'agit de la société allemande e-integration GmbH, spécialisée dans l'EDI, basée à Ratingen, qui fut acquise à 100% par Esker SA.

Sociétés	Sièges	2017		2016		Méthode de consolidation <sup>(1)</sup>
		Contrôle	Intérêt	Contrôle	Intérêt	
ESKER SA	Lyon (France)	Société consolidante				
ESKER GmbH	Essen (Allemagne)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Ltd	Derbyshire (Royaume-Uni)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Srl	Milan (Italie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Ibérica SL	Madrid (Espagne)	99,8%	99,8%	99,8%	99,8%	I. G.
ESKER Inc	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
ESKER Australia Pty Ltd	Sydney (Australie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Documents Automation Asia Pte Ltd	Singapour	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Documents Automation (M) Sdn Bhd	Kuala Lumpur (Malaisie)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
Esker Solution Canada Inc	Montréal (Canada)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
CalvaEDI SAS	Paris (France)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
TermSync	Madison (Etats-Unis)	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	I. G.
e-integration	Ratingen (Allemagne)	100,0%	100,0%			I.G.
Neotouch Cloud Solution	Dublin (Irlande)	30,0%	30,0%	30,0%	30,0%	M.E.

(1) I.G. : Intégration Globale  
M.E. : Mise en équivalence

## III. Notes relatives au bilan, compte de résultat et tableau de flux de trésorerie

### NOTE 1 : Informations sectorielles

#### ■ INFORMATIONS RELATIVES AUX PRODUITS ET SERVICES

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Vente de logiciels	1 647	2 600
Vente de cartes fax	605	727
Contrats de maintenance et mise à jour	8 041	8 645
Prestations de services	14 360	10 637
Trafic	51 412	43 380
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>76 065</b>	<b>65 990</b>

#### ■ INFORMATIONS RELATIVES AUX ZONES GÉOGRAPHIQUES

Au 31 décembre 2017 En milliers d'euros	France	Allemagne	Royaume-Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL Groupe
Chiffres d'affaires externes	29 018	5 662	3 750	3 665	4 040	29 930	76 065
Immobilisations corporelles et incorporelles	25 171	114	25	76	50	2 494	27 930

Au 31 décembre 2016 En milliers d'euros	France	Allemagne	Royaume-Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL Groupe
Chiffres d'affaires externes	25 755	2 110	3 434	3 222	3 462	28 007	65 990
Immobilisations corporelles et incorporelles	19 429	2	34	96	58	2 408	22 027

### ■ INFORMATIONS RELATIVES AUX PRINCIPAUX CLIENTS

Sur l'exercice 2017, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 6,0 % du chiffre d'affaires total du Groupe. Sur l'exercice 2016, le chiffre d'affaires réalisé avec le principal client correspond à 5,3 % du chiffre d'affaires total du Groupe.

### NOTE 2 : Ecarts d'acquisition

En milliers d'euros	31/12/2017			31/12/2016
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
TermSync	4 823	89	4 734	5 386
CalvaEDI	137	2	135	135
e-integration	989	0	989	0
<b>TOTAL ECARTS D'ACQUISITION</b>	<b>5 949</b>	<b>91</b>	<b>5 858</b>	<b>5 521</b>

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Les actifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et de passifs concernés.

L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du groupe dans l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés est comptabilisé en écarts d'acquisition.

En 2017, le groupe a acquis une nouvelles filiale, e-integration. Conformément au règlement CRC 99-02, les écarts d'acquisition ne font plus l'objet d'un amortissement.

La diminution de la valeur nette de l'écart d'acquisition de la filiale TermSync s'explique par la variation de change.

### NOTE 3 : Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	31/12/2017			31/12/2016
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
Frais de développement	28 277	15 098	8 203	8 203
Marques	1 605		1 083	1 083
Logiciel	1 818	1 015	424	424
Relation clientèle	7 410	295	4 668	4 668
Immobilisations incorporelles en cours	2 624		2 481	2 481
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>41 734</b>	<b>20 919</b>	<b>20 815</b>	<b>16 859</b>

Les frais de développement capitalisés à l'actif sont constitués des éléments suivants :

- coûts engagés dans le cadre du développement des logiciels de dématérialisation,
- coûts liés au développement de l'activité "On Demand" de l'ensemble de nos solutions.

### ■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Au 31/12/2017 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre <sup>1</sup>	Autres mouvements	Clôture
Frais de développement	23 301				4 976	28 277
Marques	1 083			585	-63	1 605
Logiciel	1 439	40	-14	448	-95	1 818
Relation clientèle	4 963			2 447		7 410
Immobilisations incorporelles en cours	2 481	5 204			-5 061	2 624
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES</b>	<b>33 267</b>	<b>5 244</b>	<b>-14</b>	<b>3 480</b>	<b>-243</b>	<b>41 734</b>
Frais de développement	15 098	3 634			-15	18 717
Logiciel	1 015	209	-14	412	-58	1 564
Relation clientèle	295	176		167		638
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS</b>	<b>16 408</b>	<b>4 019</b>	<b>-14</b>	<b>579</b>	<b>-73</b>	<b>20 919</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS NETTES</b>	<b>16 859</b>	<b>1 225</b>	<b>0</b>	<b>2 901</b>	<b>-170</b>	<b>20 815</b>

1. Il s'agit des variations de périmètre e-integration

Les autres mouvements incluent pour l'essentiel le transfert des immobilisations en cours en frais de développement et les effets de change.

## ■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

Au 31/12/2016 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Frais de développement	19 021				4 280	23 301
Marques	1 067				16	1 083
Logiciel	1 408	123	-116		24	1 439
Relation clientèle	4 963					4 963
Immobilisations incorporelles en cours	1 966	4 784			-4 269	2 481
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS BRUTES</b>	<b>28 425</b>	<b>4 907</b>	<b>-116</b>	<b>0</b>	<b>51</b>	<b>33 267</b>
Frais de développement	12 085	3 010			3	15 098
Logiciel	940	123	-62		14	1 015
Relation clientèle	118	177				295
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - AMORTISSEMENTS</b>	<b>13 143</b>	<b>3 310</b>	<b>-62</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>16 408</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES - VALEURS NETTES</b>	<b>15 282</b>	<b>1 597</b>	<b>-54</b>	<b>0</b>	<b>34</b>	<b>16 859</b>

## NOTE 4 : Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	31/12/2017			31/12/2016
	Valeur Brute	Amortissements	Valeur Nette	Valeur Nette
Terrain	983		983	
Bâtiments	873	14	859	
Matériel de bureau informatique	4 412	2 987	1 425	1 239
Installations et agencements	2 602	1 043	1 559	574
Matériel et outillage	6 843	4 962	1 881	2 955
Matériel de transport	57	30	27	37
Mobilier	582	201	381	363
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>16 352</b>	<b>9 237</b>	<b>7 115</b>	<b>5 168</b>

## ■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2017

Au 31/12/2017 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre <sup>1</sup>	Autres mouvements	Clôture
Terrain		983				983
Bâtiments		873				873
Matériel de bureau informatique	3 783	765	-295	315	-156	4 412
Installations et agencements	1 369	1 244	-2	37	-46	2 602
Matériel et outillage	6 920	1	-5		-73	6 843
Matériel de transport	53	11	-7			57
Mobilier	512	128	-11		-47	582
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES</b>	<b>12 637</b>	<b>4 005</b>	<b>(320)</b>	<b>352</b>	<b>(322)</b>	<b>16 352</b>
Bâtiments		14				14
Matériel de bureau informatique	2 544	580	-280	248	-105	2 987
Installations et agencements	795	226	-6	32	-4	1 043
Matériel et outillage	3 965	1 067	-5		-65	4 962
Matériel de transport	16	18	-4			30
Mobilier	149	71	-11		-8	201
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS</b>	<b>7 469</b>	<b>1 976</b>	<b>(306)</b>	<b>280</b>	<b>(182)</b>	<b>9 237</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES</b>	<b>5 168</b>	<b>2 029</b>	<b>-14</b>	<b>72</b>	<b>-140</b>	<b>7 115</b>

1. Il s'agit des variations de périmètre e-integration

La principale variation de la période concerne les bâtiments et terrains suite à l'acquisition de l'usine de production de Décines en septembre 2017. Des travaux et investissements ont également réalisés dans les nouveaux locaux de la société à Villeurbanne, en vue du déménagement de janvier 2018.

## ■ VARIATIONS CONSTATÉES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2016

Au 31/12/2016 En milliers d'Euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Matériel de bureau informatique	3 316	731	-289		25	3 783
Installations et agencements	1 169	354	-160		6	1 369
Matériel et outillage	6 235	700	-15			6 920
Matériel de transport	51	14	-12			53
Mobilier	467	314	-280		11	512
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS BRUTES</b>	<b>11 238</b>	<b>2 113</b>	<b>(756)</b>		<b>42</b>	<b>12 637</b>
Matériel de bureau informatique	2 225	560	-253		12	2 544
Installations et agencements	688	127	-14		-6	795
Matériel et outillage	2 942	1 039	-14		-2	3 965
Matériel de transport	26	17	-27			16
Mobilier	373	31	-253		-2	149
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES AMORTISSEMENTS</b>	<b>6 254</b>	<b>1 774</b>	<b>-561</b>		<b>2</b>	<b>7 469</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES VALEURS NETTES</b>	<b>4 984</b>	<b>339</b>	<b>-195</b>		<b>40</b>	<b>5 168</b>

## NOTE 5 : Contrat de location financement

En milliers d'euros	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>5 477</b>	<b>-2 258</b>	<b>3 219</b>
Augmentation	619	-987	-368
Diminution	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	0
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>6 096</b>	<b>-3 245</b>	<b>2 851</b>
Augmentation	0	-1 028	-1 028
Diminution	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	0
<b>Au 31 décembre 2017</b>	<b>6 096</b>	<b>-4 273</b>	<b>1 823</b>

Les engagements relatifs aux contrats de location financement s'analysent de la manière suivante au titre des exercices clos au 31 décembre 2017 et 2016 :

En milliers d'euros	31/12/2017				31/12/2016			
	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL	A moins d'un an	De 2 à 5 ans	A plus de 5 ans	TOTAL
Total des loyers futurs minimaux	863	819	0	1 682	930	1 806	0	2 736
Valeurs actualisées des paiements minimaux	836	779	0	1 615	907	1 615	0	2 522

## NOTE 6 : Autres créances et comptes de régularisation

En milliers d'euros	Valeur nette 31/12/2017	Valeur nette 31/12/2016
Créance d'impôt	1 531	1 682
Autres créances fiscales	626	366
Autres créances	101	92
Charges constatées d'avance	1 362	1 323
<b>TOTAL AUTRES CRÉANCES ET COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>3 620</b>	<b>3 463</b>

**NOTE 7 : Disponibilités et valeurs mobilières de placement**

Au 31 décembre 2017, la trésorerie dont dispose le Groupe comprend les éléments suivants :

En milliers d'euros	Valeur nette 31/12/2017	Valeur nette 31/12/2016
Valeurs mobilières de placement	3 394	5 721
Disponibilités	17 238	15 617
<b>TOTAL DISPONIBILITES ET VMP</b>	<b>20 632</b>	<b>21 338</b>

Les valeurs mobilières de placement correspondent à des SICAV monétaires et des comptes à terme sans risque de perte de valeur.

**NOTE 8 : Capitaux propres**

	Valeur (en milliers d'euros)	Nombre d'actions
<b>Capital social au 31/12/2015</b>	<b>10 497</b>	<b>5 248 115</b>
Augmentation de capital	108	54 000
Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions	184	92 243
<b>Capital social au 31/12/2016</b>	<b>10 789</b>	<b>5 394 358</b>
Augmentation de capital	89	44 550
Levée de stock-options et de bons de souscriptions d'actions	83	41 458
<b>CAPITAL SOCIAL AU 31/12/2017</b>	<b>10 961</b>	<b>5 480 366</b>

La société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social. Le Groupe n'a pas de politique de gestion spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres suivis par le Groupe intègrent les mêmes composantes que les capitaux propres consolidés.

Un dividende de 0,30 € par action a été versé sur la période.

**NOTE 9 : Actions propres**

La part du capital social détenu en propre par le Groupe a évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2017 :

	Exercice 2017	Exercice 2016
<b>Nombre d'actions propres détenues à l'ouverture</b>	<b>193 623</b>	<b>189 847</b>
Achats d'actions (contrat de liquidité)	38 150	103 889
Ventes d'actions (contrat de liquidité)	-41 440	-100 113
Achats d'actions (croissance externe)		
Ventes d'actions (croissance externe)	-38 780	
<b>Nombre d'actions propres détenues à la clôture</b>	<b>151 553</b>	<b>193 623</b>

**NOTE 10 : Plans de stocks options, actions gratuites et bons de souscription d'actions**

Les caractéristiques des plans d'options de souscription, d'achats d'actions et de bons de souscriptions d'actions non échus au 31 décembre 2017 sont présentées ci-dessous :

Type	Dates		Prix d'exercice en euros	Nombre d'options			Solde
	attribution	expiration		attribuées	exercées	échues ou perdues	
Plan de souscription	08/07/08	07/07/18	4,07	68 600	49 100		19 500
Plan de souscription	03/04/09	02/04/19	2,74	118 300	73 123	16 095	29 082
Plan de souscription	01/06/10	31/05/20	6,37	48 000	15 656	2 344	30 000
Plan de souscription	12/09/11	11/09/21	5,44	67 400	26 986	4 688	35 726
Plan de souscription	10/04/12	09/04/22	8,26	19 750	10 928	2 782	6 040
Plan de souscription	01/10/12	30/09/22	9,44	56 000	10 400	8 000	37 600
Plan de souscription	19/04/13	18/09/23	13,04	27 500	9 624	1 000	16 876
Plan de souscription	01/04/14	31/03/24	16,32	12 000	5 370	1 626	5 004
Plan de souscription	01/04/15	31/03/25	19,62	24 500	2 248	375	21 877
Plan de souscription	01/07/16	30/06/26	32,92	23 800	1 000	1 000	21 800
Plan de souscription	04/05/17	03/05/27	46,55	20 750	0	0	20 750
<b>TOTAL PLANS DE SOUSCRIPTION</b>				<b>486 600</b>	<b>204 435</b>	<b>37 910</b>	<b>244 255</b>
Actions gratuites	01/07/16	30/06/18		62 600			62 600
Actions gratuites	04/05/17	03/05/19		48 900			48 900
<b>TOTAL ACTIONS GRATUITES</b>				<b>111 500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>111 500</b>

Les variations du nombre d'options, d'actions gratuites et de bons de souscriptions d'actions attribués au personnel du Groupe au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2017 se présentent de la manière suivante :

	Options de souscription d'actions		Actions Gratuites attribuées, non émises	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €
<b>Solde à exercer au 31/12/2016</b>	<b>267 988</b>	<b>10,60</b>	<b>107 150</b>	<b>30,39</b>
Quantité attribuée	20 750	46,55	48 900	46,55
Quantité exercée	-41 458	9,35	-44 550	24,90
Quantité échue ou perdue pour cause de départ	-3 025	17,81		
<b>SOLDE À EXERCER AU 31/12/2017</b>	<b>244 255</b>	<b>13,77</b>	<b>111 500</b>	<b>38,90</b>

#### NOTE 11 : Provisions

En milliers d'euros	31/12/2016	Augmentation, dotation de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés, repris au cours de l'exercice	Autres variations	31/12/2017
Provisions pour risques et charges	0	80				80
Engagements de retraite	554	567	-8			1113
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>554</b>	<b>647</b>	<b>-8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 193</b>

Les engagements de retraite sont constitués d'engagements relatifs aux départs à la retraite des salariés de la société Esker France et de l'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italie.

#### Régime en vigueur en France

En France, les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés de la société ont fait l'objet d'un changement d'estimation. Aux hypothèses habituelles, ont été rajoutées l'application d'une table de turn over afin de prendre en compte la baisse du taux de turn-over avec l'augmentation de l'ancienneté du salarié.

Ce changement d'estimation a augmenté significativement le montant de l'engagement de retraite qui passe de 678 K€ au 31 décembre 2016 à 1 213 K€ au 31 décembre 2017. La dotation correspondant au changement d'estimation été comptabilisée en résultat exceptionnel pour 360 K€.

Les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements de retraite au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

Hypothèses d'évaluation des engagements de retraite en France	
Taux d'actualisation	1,30%
Taux de croissance des salaires	1,50%
Age de départ en retraite	65 ans
Taux de turnover	8,00%

En outre, en 2016, une partie des engagements de retraite avait fait l'objet d'une couverture financière externe partielle dont l'objectif est de constituer progressivement des fonds alimentés par des primes versées. Ces primes sont incluses dans les charges de l'exercice et s'élèvent à 350 K€.

#### Régime en vigueur en Italie

L'allocation due aux salariés de la filiale Esker Italia s'élève à 249 K€ au 31/12/2017 et s'analyse de la manière suivante :

En milliers d'euros	31/12/2016	Augmentation de l'exercice	Montants utilisés au cours de l'exercice	Autres variations	31/12/2017
Allocation de départ Esker Italia	226	31	-8	0	249

#### NOTE 12 : Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Contrat de location financement	1 849	2 757
Emprunts bancaires	11 867	4 900
<b>TOTAL DETTES FINANCIERES</b>	<b>13 716</b>	<b>7 657</b>

#### ■ CONTRAT DE LOCATION FINANCEMENT

La dette financière comptabilisée est la contrepartie de l'immobilisation des contrats de location financement, tel que décrit dans la [note 4](#) ci-dessus.

#### ■ EMPRUNTS BANCAIRES

Esker SA a souscrit 3 nouveaux emprunts sur 2017 pour un montant total de 10 M€ afin de financer la croissance et les acquisitions de la société e-integration en Allemagne et l'immeuble abritant l'usine de Production à Décines.

#### NOTE 13 : Autres dettes et comptes de régularisation

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Produits constatés d'avance	6 044	6 012
Dépôts et cautions clients	2 514	2 385
Autres dettes	163	3 137
<b>TOTAL AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>8 721</b>	<b>11 534</b>

Les produits constatés d'avance concernent principalement les contrats de maintenance dont le chiffre d'affaires est comptabilisé linéairement sur la durée du contrat.

Au 31 décembre 2016, les autres dettes comprenaient la dette pour l'earn out et le retention payout relatif à l'acquisition de TermSync pour 3,1 M€. Cette dette a été payé en début d'exercice 2017.

#### NOTE 14 : Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Vente de logiciels	1 647	2 600
Vente de cartes fax	605	727
Contrats de maintenance et mise à jour	8 041	8 645
Prestations de services	14 360	10 637
Traffic	51 412	43 380
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>76 065</b>	<b>65 990</b>

#### NOTE 15 : Dépenses de recherche et développement

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Dépenses de R&D de la période	-8 291	-6 754
Frais de développement immobilisés	5 204	4 774
Amortissements des frais de développement immobilisés	-3 633	-3 010
<b>DEPENSES DE R&amp;D NON IMMOBILISEES</b>	<b>-6 720</b>	<b>-4 990</b>

L'analyse des dépenses de développement immobilisées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2017 est présentée dans la [note 2](#).

#### NOTE 16 : Frais de personnel

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Rémunération du personnel	32 894	27 649
Charges sociales	10 322	8 536
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>43 216</b>	<b>36 185</b>

Le détail de l'effectif par pays est présenté ci-après :

	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL
Effectif au 31/12/2017	267	35	17	19	36	129	503
Effectif au 31/12/2016	243	5	14	21	28	116	427
Effectif au 31/12/2015	209	7	14	17	29	99	375

**NOTE 17 : Résultat financier**

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Produits financiers	124	64
Résultat de change	-46	-93
Charges financières	-88	-78
Provision sur titres sociétés non consolidées	-100	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-110</b>	<b>-107</b>

**NOTE 18 : Résultat exceptionnel**

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	-3	-420
Résultat exceptionnel sur opérations en capital	30	80
Dotations et reprises exceptionnelles	-483	-134
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-456</b>	<b>-474</b>

**NOTE 19 : Impôts sur les bénéfices****■ ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔTS DE LA PÉRIODE**

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
(Charge) / Produit d'impôt exigible	-2 984	-2 224
(Charge) / Produit net d'impôt différé	-164	-726
<b>(CHARGE) / PRODUIT D'IMPÔT TOTAL</b>	<b>-3 148</b>	<b>-2 950</b>

**■ IMPÔTS DIFFÉRÉS AU BILAN**

Les variations d'impôts différés au bilan s'analysent de la manière suivante :

En milliers d'euros	IMPÔT DIFFERE ACTIF	IMPÔT DIFFERE PASSIF
<b>Solde au 31 décembre 2015</b>	<b>1 581</b>	<b>(105)</b>
Impôts différés de la période constatés en résultat	-539	-187
Effet des variations de taux de change	20	-12
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2016</b>	<b>1 062</b>	<b>(304)</b>
Impôts différés de la période constatés en résultat	-226	62
Effet des variations de taux de change	-74	32
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2017</b>	<b>762</b>	<b>(210)</b>

Au 31 décembre 2017, le Groupe dispose de déficits fiscaux reportables à durée illimitée n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif, pour un montant de 10 041 K€.

**■ PREUVE D'IMPÔT**

En milliers d'euros	31/12/2017	31/12/2016
Résultat net	6 766	6 325
▪ Quote-part des sociétés mises en équivalence	234	123
▪ Dotations aux amortissements sur écarts d'acquisition	0	0
▪ Charge / Produit d'impôt comptabilisé (-/+)	-3 148	-2 950
<b>Résultat net avant impôt</b>	<b>9 680</b>	<b>9 152</b>
Taux d'impôt de droit commun de la société mère	33,33%	33,33%
<b>Charge / Produit d'impôt théorique (-/+)</b>	<b>-3 227</b>	<b>-3 050</b>
Différences fiscales permanentes	65	671
Economie d'impôt sur déficit reportable	421	-187
Non reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficit reportable	-195	-160
Différences fiscales temporaires	-54	-322
Différence de taux	-146	98
Autres	-11	-1
<b>CHARGE / PRODUIT D'IMPÔT COMPTABILISÉ (-/+)</b>	<b>-3 148</b>	<b>-2 950</b>

**NOTE 20 : Résultat par action**

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions approprié. Pour le calcul du résultat net par action, le nombre d'actions retenu est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier tenant compte de la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend notamment en compte le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action, complété du nombre de stock-options et bons de souscriptions d'actions gratuites dilutifs.

	31/12/2017		31/12/2016	
	Résultat Net (en euros)	Nombre moyen pondéré d'actions	Résultat Net (en euros)	Nombre moyen pondéré d'actions
<b>Bases de calcul du résultat par action</b>	<b>6 766 000</b>	<b>5 291 403</b>	<b>6 325 000</b>	<b>5 287 202</b>
Stock-options ayant un effet dilutif		175 472		186 355
Actions gratuites ayant un effet dilutif		63 046		81 350
<b>Bases de calcul du résultat dilué par action</b>	<b>6 766 000</b>	<b>5 529 921</b>	<b>6 325 000</b>	<b>5 554 907</b>
<b>RÉSULTAT PAR ACTION</b>		<b>1,28</b>		<b>1,20</b>
<b>RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION</b>		<b>1,22</b>		<b>1,14</b>

**NOTE 21 : Transactions avec les parties liées****■ RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LES SOCIÉTÉS DU GROUPE ESKER DÉTENUES MAJORITAIREMENT**

Dans le cadre des relations commerciales entre les sociétés du Groupe Esker, des facturations sont réalisées sur les éléments suivants :

- ventes de solutions par la société mère à ses filiales
- royalties
- refacturation de dépenses marketing
- refacturation de frais de personnel
- intérêts sur avances financières consenties

L'ensemble de ces transactions sont réalisées à des conditions normales, et sont intégralement éliminées dans les comptes consolidés.

**■ AUTRES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES**

Les rémunérations et avantages de toutes natures versés aux mandataires sociaux, considérés comme des parties liées à la société, sont présentés ci-après.

Au 31/12/2017 (En milliers d'euros)	Rémunération versée (base brute)	Nature de la rémunération versée			
		Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Membres du Directoire	648	371	263	14	0
Membres du Conseil de Surveillance	88	68			20
<b>TOTAL</b>	<b>735</b>	<b>438</b>	<b>263</b>	<b>14</b>	<b>20</b>

**NOTE 22 : Engagements hors bilan et passifs éventuels**

Les engagements et passifs éventuels sont listés ci-dessous.

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	TOTAL	Paiements dus par période			
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Charge de la période
Dettes à long terme	-				
Obligations en matière de location financement		Information mentionnée dans la Note 4 de l'annexe			
Contrats de location simple	12 901	2 987	8 208	1 706	3 463
Obligations d'achat irrévocables	-				
Autres obligations long terme	-				
<b>TOTAL</b>	<b>12 901</b>	<b>2 987</b>	<b>8 208</b>	<b>1 706</b>	<b>3 463</b>

La majorité des contrats de locations portent sur les locaux occupés par les sociétés du Groupe. La durée (de 3 à 10 ans), les clauses d'indexation et de renouvellement prévues par les contrats sont propres à chaque pays.

Les autres contrats de locations concernent des machines de mise sous pli et affranchissement en France ainsi qu'une flotte de véhicules.

Autres engagements donnés et reçus (en milliers d'euros)	TOTAL	Montants des engagements par période		
		A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Lignes de crédit(*)	0			
Lettres de crédit	-			
Garanties	-			
Obligations de rachat	-			
Nantissements, hypothèses et sûretés réelles	-			
Autres engagements donnés	-			
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>				
Autres engagements reçus				
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES RECUS</b>				

\* Lignes de crédit autorisées mais non utilisées : 500 K€

#### NOTE 23 : Honoraires des commissaires aux comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe

	Deloitte & Associés				Orfis Baker Tilly				Autres			
	2017		2016		2017		2016		2017		2016	
	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%	€ H.T.	%
<b>AUDIT</b>												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés												
▪ Emetteur	40 830	54%	39 740	54%	34 170	46%	33 260	46%	0	0%	0	0%
▪ Filiales intégrées globalement	0	0%	0	0%	53 004	70%	45 324	71%	22 497	30%	18 847	29%
Missions accessoires												
▪ Emetteur												
▪ Filiales intégrées globalement												
<b>Sous-Total Audit</b>	<b>40 830</b>	<b>27%</b>	<b>39 740</b>	<b>29%</b>	<b>87 174</b>	<b>58%</b>	<b>78 584</b>	<b>57%</b>	<b>22 497</b>	<b>15%</b>	<b>18 847</b>	<b>14%</b>
<b>AUTRES PRESTATIONS</b>												
Juridique, fiscal, social												
▪ Emetteur												
▪ Filiales intégrées globalement									7 534	100%	13 668	100%
Autres												
▪ Emetteur												
▪ Filiales intégrées globalement												
<b>Sous-Total Autres prestations</b>	<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>0</b>		<b>7 534</b>	<b>100%</b>	<b>13 668</b>	<b>100%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>40 830</b>	<b>26%</b>	<b>39 740</b>	<b>26%</b>	<b>87 584</b>	<b>52%</b>	<b>78 433</b>	<b>52%</b>	<b>30 032</b>	<b>19%</b>	<b>32 515</b>	<b>22%</b>

#### NOTE 24 : Evénements post-clôture

Néant.

## 4.2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

A l'assemblée générale de la société ESKER

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ESKER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels que sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

#### INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### JUSTIFICATION ES APPRÉCIATION

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel ; ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur les éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- Le paragraphe "Goodwill (écart d'acquisition)" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation, à la comptabilisation et à l'amortissement des écarts d'acquisition. Nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes, et apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.
- Le paragraphe "Immobilisations incorporelles" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, à l'amortissement et à l'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et de leur mise en œuvre ainsi que de l'information fournie en annexe.
- Le paragraphe "impôts sur le résultat et impôts différés" de la note 1 de l'annexe décrit les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des actifs d'impôts différés résultant de reports fiscaux déficitaires. Nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations.

#### VÉRIFICATION DES INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

#### RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

## RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

*Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significatives. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.*

*Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.*

*Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :*

- *Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclaration ou le contournement du contrôle interne ;*
- *Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;*
- *Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et les événements sous-jacents de manière à donner une image fidèle ;*
- *Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés ; Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.*

Villeurbanne, le 27 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

**ORFIS BAKER TILLY**  
Valérie MALNOY

**DELOITTE & ASSOCIÉS**  
Nathalie LORENZO CASQUET

## 4.3. COMPTES ANNUELS SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2017

## BILAN

ACTIF (en euros)	Montants bruts	Amortissements, provisions	Montants nets au 31/12/2017	Montants nets au 31/12/2016
Immobilisations incorporelles	30 659 890	19 156 671	11 503 219	10 297 308
Immobilisations corporelles	6 536 817	2 626 005	3 910 812	1 035 620
Titres de participation et créances rattachées	50 930 085	4 671 976	46 258 109	41 848 191
Autres immobilisations financières	5 806 872		5 806 872	3 127 546
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>93 933 664</b>	<b>26 454 652</b>	<b>67 479 012</b>	<b>56 308 665</b>
Stocks de matières premières, approvisionnements	129 295		129 295	72 188
Clients et comptes rattachés	11 065 741	103 667	10 962 075	9 893 213
Fournisseurs débiteurs		129 324	-129 324	
Autres créances	2 815 661		2 815 661	2 049 745
Valeurs mobilières de placement	3 192 221		3 192 221	5 493 836
Disponibilités	3 127 212		3 127 212	2 234 654
<b>Total actif circulant</b>	<b>20 330 130</b>	<b>232 991</b>	<b>20 097 139</b>	<b>19 743 635</b>
Charges constatées d'avance	608 413		608 413	571 027
Ecart de conversion actif	339 152		339 152	225 537
<b>Total comptes de régularisation</b>	<b>947 565</b>	<b>0</b>	<b>947 565</b>	<b>796 564</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>115 211 360</b>	<b>26 687 643</b>	<b>88 523 717</b>	<b>76 848 865</b>

PASSIF (en euros)	31/12/2017	31/12/2016
Capital social	10 960 732	10 788 716
Primes d'émission	19 319 577	19 014 906
Réserve légale	1 078 872	1 049 623
Autres réserves	441 578	530 678
Report à nouveau	22 764 270	21 877 674
Résultat	3 648 772	2 541 323
Provisions réglementées	82 723	16 530
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>58 296 524</b>	<b>55 819 450</b>
<b>Autres fonds propres</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>1 283 008</b>	<b>671 871</b>
Emprunts et dettes financières	13 967 680	6 835 931
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 722 404	3 904 865
Dettes fiscales et sociales	9 719 955	8 154 645
Autres dettes	98 391	60 189
<b>Total dettes</b>	<b>27 508 430</b>	<b>18 955 631</b>
Produits constatés d'avance	1 270 311	825 294
Ecart de conversion passif	165 444	576 619
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>88 523 717</b>	<b>76 848 865</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

(en euros)	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises	20 706	61 525
Production vendue	31 287 736	28 218 609
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>31 308 442</b>	<b>28 253 206</b>
Production immobilisée	4 790 499	4 510 624
Subventions d'exploitation		0
Reprises de provisions et transferts de charges	266 477	177 710
Autres produits	5 635 873	5 437 909
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>42 001 291</b>	<b>38 379 449</b>
Achats de marchandises, matières et autres approvisionnements	877 750	734 864
Variation de stocks	-57 107	34 571
Autres achats & charges externes	10 809 527	9 582 234
Impôts, taxes et versements assimilés	946 823	893 721
Salaires et traitements	15 516 895	13 554 322
Charges sociales	7 098 021	5 962 871
Amortissements et provisions	4 460 905	3 592 566
Autres charges	150 612	70 687
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>39 803 425</b>	<b>34 425 836</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2 197 866</b>	<b>3 953 613</b>
Produits financiers	2 259 906	1 053 522
Charges financières	932 626	699 743
<b>Résultat financier</b>	<b>1 327 280</b>	<b>353 780</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>3 525 146</b>	<b>4 307 393</b>
Produits exceptionnels	1 320 223	102 814
Charges exceptionnelles	1 271 765	1 803 905
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>48 458</b>	<b>-1 701 091</b>
Impôts sur les bénéfices	75 168	-64 979
<b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>3 648 772</b>	<b>2 541 323</b>

**NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS**

Les comptes sociaux de la société ESKER SA au 31 décembre 2017 ont été arrêtés par le Directoire et présentés pour approbation au Conseil de Surveillance du 22 mars 2018.

**I. Faits caractéristiques de l'exercice****Abandon de créances au profit de Esker Document Automation Asia Pte Ltd :**

Un abandon de créances a été consenti à Esker Document Automation Asia Pte Ltd à hauteur de 182 879,57 € correspondant aux créances clients groupe.

**Abandon de créances au profit de Esker Document Automation Malaysia Sbn Bhd :**

Un abandon de créances a été consenti à Esker Document Automation Malaysia Sbn Bhd à hauteur de 187 131,21 € correspondant à des créances client groupe.

**Abandon de créances au profit de Esker Italia :**

Un abandon de créances a été consenti à Esker Italia à hauteur de 326 176,89 € correspondant à des créances clients groupe.

## II. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2017 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-17 du 26/12/2016 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Suite à la transposition de la directive comptable européenne 2013/34 UE, des modifications ont été apportées au règlement ANC n°2014-03 avec la mise en œuvre du règlement 2015-06, celles-ci portant sur :

- La définition du fonds commercial
- L'évaluation des actifs corporels, incorporels et du fonds commercial postérieurement à leur date d'entrée
- Le mali technique de fusion.

La Société n'est pas impactée par ces modifications au niveau des comptes sociaux.

Suite à la nouvelle réglementation ANC 2015-05 du 2 juillet 2015, le résultat de change peut être enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré. Il est ainsi prévu d'enregistrer en résultat d'exploitation les résultats de change sur les dettes et créances commerciales. Le risque de change sur ces éléments est en effet lié à l'exploitation au titre par exemple, que les dépréciations de créances commerciales déjà enregistrées en résultat d'exploitation. A cet effet, un sous-compte de la classe 65 (autres charges de gestion courante) et son équivalent en classe 75 ont été créés.

Le poste gains et pertes de change apparaissant en résultat financier est réservé aux opérations ayant un caractère financier (emprunt bancaire en devise, liquidités en devises).

A l'exception du résultat de change comme indiqué ci-dessus, les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles utilisées pour la préparation des comptes annuels au 31 décembre 2016.

### Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Les principales estimations faites par le Groupe portent notamment sur les hypothèses retenues pour:

- l'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels,
- l'évaluation des engagements de retraite,
- l'évaluation des provisions.

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes.

### Immobilisations incorporelles

#### ■ FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Conformément au Règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2006, les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont immobilisés dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- l'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par la société Esker concernent principalement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement de la société, deux catégories d'activités doivent être distinguées :

- Les activités de développement visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants, pour lesquels les critères de capitalisation définis par le règlement CRC 2004-06 sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets,
- Les activités de développement visant à maintenir les produits existants (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective...), qui ne remplissent pas les conditions requises par le règlement et ne sont donc pas immobilisés.

Les frais de développement immobilisés sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité, estimée à 5 ans. Les frais correspondant à des projets non encore finalisés à la date de clôture sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours et donnent lieu à des tests de dépréciation.

#### ■ AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité soit 5 ans. Les mesures fiscales dérogatoires permettant un amortissement accéléré de ces logiciels peuvent également être appliquées.

### Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement des immobilisations est calculé linéairement sur les durées d'utilité estimées suivantes :

- Terrain : ..... illimité
- Bâtiments : ..... 20 ans
- Installations générales et agencements : ..... de 5 à 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : ..... de 4 à 5 ans
- Matériel de transport : ..... de 3 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique : ..... de 2 à 4 ans
- Mobilier : ..... 5 ans

### Titres de participation et autres immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

La société utilise les différentes méthodes d'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participations détenus, en fonction de chaque situation particulière. Les méthodes d'évaluation sont les suivantes :

- Actif net comptable des sociétés. En cas de situation nette négative, la valeur des titres de participation est ainsi totalement dépréciée et la quote-part de situation nette négative revenant à la société Esker est comptabilisée via une dépréciation des créances éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges
- Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs.

### Actions propres

Les actions propres acquises par la société dans le cadre des différents programmes de rachat d'actions visés par l'AMF et autorisés par les Assemblées Générales de la société sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition. A la date de clôture, une provision pour dépréciation est constatée si leur valeur d'inventaire constituée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice est inférieure au prix d'achat.

Les actions propres affectées à des plans de stock-options destinés aux salariés sont classées en valeurs mobilières de placement. Les actions rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité et les actions sans destination précise sont classées en titres immobilisés.

### Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition par application de la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur brute est inférieure à leur valeur probable de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction du risque de non recouvrement apprécié au cas par cas.

### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont calculées selon la méthode "FIFO", une dépréciation est constatée si la valeur de marché devient inférieure à la valeur comptable.

### Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées des amortissements dérogatoires, et sont dotées et reprises en conformité avec les règles fiscales en vigueur.

### Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

### Litiges et provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

### Indemnités de départ à la retraite

En application de la loi française, la société a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé en application de la convention collective applicable (SYNTEC) et repose notamment sur les éléments suivants :

- Âge estimé de départ en retraite,
- Ancienneté du personnel à la date de départ en retraite,
- Probabilité de présence des salariés dans l'entreprise à l'âge de départ en retraite,
- Taux d'augmentation des salaires,
- Taux d'actualisation.

Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges. Les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont constatés. Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société est principalement constitué de ventes de licences, de contrats de prestations de maintenance et de prestations de services associées (formation et assistance à la mise en œuvre), de ventes services accessibles à la demande via internet (externalisation des envois de fax et courriers) et de fournitures de matériel (cartes fax).

- Les ventes de licences et de matériel sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de livraison,
- Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont comptabilisés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée totale du contrat. Dans le cas de contrats portant sur l'exercice en cours et les exercices suivants, des produits constatés d'avance sont comptabilisés à la clôture de l'exercice pour la partie des contrats correspondant aux exercices futurs,
- Les prestations de services liées aux ventes de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation,
- Les autres prestations de services sont constatées en chiffre d'affaires à leur date de réalisation.

### Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi est comptabilisé, conformément à l'avis ANC, en réduction des charges de personnel dans le compte de résultat.

Conformément aux dispositions de l'article 76 de la Loi de Finances pour 2015, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement ;
- de recherche, d'innovation ;
- de formation et de recrutement.

## III. Notes relatives au bilan et compte de résultat

### NOTE 1 : Immobilisations incorporelles

Au 31/12/2017 En euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Frais de développement	22 927 552	4 731 263		27 658 815
Logiciels	557 913	10 690	-6 814	561 789
Autres immobilisations incorporelles	59 363			59 363
Immobilisations incorporelles en cours	2 320 687	4 790 499	-4 731 263	2 379 923
<b>Immobilisations incorporelles valeurs brutes</b>	<b>25 865 515</b>	<b>9 532 453</b>	<b>-4 738 077</b>	<b>30 659 891</b>
Frais de développement	15 022 790	3 518 892		18 541 683
Logiciels	486 643	76 112	-6 814	555 941
Autres immobilisations incorporelles	58 774	274	0	59 048
<b>Immobilisations incorporelles amortissements</b>	<b>15 568 208</b>	<b>3 595 278</b>	<b>-6 814</b>	<b>19 156 671</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES</b>	<b>10 297 308</b>	<b>5 937 175</b>	<b>-4 731 263</b>	<b>11 503 220</b>

Les variations constatées concernent principalement les frais de développement qui ont été immobilisés sur la période, et notamment sur les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand), activés tous les semestres.

## NOTE 2 Immobilisations corporelles

Au 31/12/2017 En euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Installations techniques, matériel et outillage	1 140 351	1 162 118	-4 409	2 298 061
Matériel de transport	8 982	11 158	-6 851	13 289
Matériel de bureau et informatique	2 048 529	404 766	-83 846	2 369 449
Bâtiments et terrains	0	1 856 018		1 856 018
Immobilisations corporelles en cours	0			0
<b>Immobilisations corporelles - valeurs brutes</b>	<b>3 197 863</b>	<b>3 434 060</b>	<b>-95 106</b>	<b>6 536 817</b>
Installations techniques, matériel et outillage	631 777	170 820	-3 408	799 189
Matériel de transport	7 683	7 231	-3 585	11 329
Matériel de bureau et informatique	1 389 140	318 533	-82 785	1 624 887
Bâtiments et terrains	0	14 118		14 118
Immobilisations corporelles en cours	0			0
<b>Immobilisations corporelles - amortissements</b>	<b>2 028 600</b>	<b>510 703</b>	<b>-89 778</b>	<b>2 449 524</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES</b>	<b>1 169 264</b>	<b>2 923 357</b>	<b>-5 327</b>	<b>4 087 293</b>

La principale variation de la période concerne les bâtiments et terrains suite à l'acquisition de l'usine de production de Décines en septembre 2017. Des travaux et investissements ont également réalisés dans les nouveaux locaux de la société à Villeurbanne, en vue du déménagement de janvier 2018.

## NOTE 3 Immobilisations Financières

Au 31/12/2017 En euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Clôture
Titres de participation	40 126 766	4 652 461		44 779 227
Créances rattachées	6 699 030	1 474 018	-2 022 191	6 150 857
Actions Esker	2 786 003		-407 211	2 378 792
Obligations	0	2 994 425		2 994 425
Autres*	305 086	137 494	-8 925	433 654
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS BRUTES</b>	<b>49 916 885</b>	<b>9 258 399</b>	<b>-2 438 327</b>	<b>56 736 957</b>
Titres de participation	592 305		-3 087	589 218
Créances rattachées	4 348 843	123 742	-389 827	4 082 758
Actions Esker	0			0
Obligations	0			0
Autres*	0			0
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPRECIATION</b>	<b>4 941 148</b>	<b>123 742</b>	<b>-392 914</b>	<b>4 671 976</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS NETTES</b>	<b>44 975 737</b>	<b>9 134 657</b>	<b>-2 045 413</b>	<b>52 064 981</b>

\* comprend le compte de liquidité, les dépôts et les cautionnements

### ■ TITRES DE PARTICIPATION

La liste des filiales et participations est présentée à la fin des comptes sociaux.

L'augmentation constatée sur l'exercice est liée à l'acquisition de la société e-integration GmbH (+4 589 K€) et d'une prise de participation dans la société PROMitea (+100 K€) en Allemagne.

Les principales variations portent sur les provisions de la période, qui ont été estimées conformément à la méthode décrite dans les méthodes et principes comptables de la section 2 de la présente annexe.

Comme pour les exercices précédents, un test de dépréciation a été effectué au 31 décembre 2017 sur les titres Esker Inc. Ce test n'a pas révélé de perte de valeur nécessitant la comptabilisation d'une provision sur titre au 31 décembre 2017.

Les tests de dépréciation conduisent à déterminer la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie ou d'un regroupement d'UGT, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur comptable. En pratique, la valeur d'utilité est retenue, déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale.

Les hypothèses retenues pour déterminer la valeur terminale en matière de croissance (3%) et du taux d'actualisation (8,7%) sont conformes aux données disponibles sur le marché et prudentes.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations de certaines hypothèses actuarielles, principalement le taux d'actualisation, le taux de croissance à l'infini et le niveau de résultat d'exploitation.

#### ■ CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

L'évolution des créances rattachées à des participations provient principalement des éléments suivants :

- Diminution de 467 K€ de la créance Esker Australie liée à la diminution de 126 K€ des créances à long terme et de l'impact de la variation du taux de change du dollar australien (-341 K€),
- Diminution de 36 K€ de la créance Esker Asia, uniquement liée à la conversion de cette créance en devises et à la variation du taux de change du dollar singapourien au 31/12/2017,
- Diminution de 45 K€ de la créance Esker UK, uniquement liée à la conversion en devise de cette créance suite à la variation du taux de change de la livre sterling au 31/12/2017.

Une reprise de provision de 390 K€ a été enregistrée sur les créances à long terme d'Esker Australie. Une dotation de provision de 100 K€ a été comptabilisée sur les titres PROMitea, ainsi qu'une dotation de 24 K€ sur les créances d'Esker Singapour.

### Actions Esker

La variation des actions propres est présentée dans la [note 4](#) ci-après.

### Obligations

La société a ouvert un portefeuille de lignes obligataires pour 3M€ en juin 2017.

#### NOTE 4 Actions propres

Le nombre et la valeur des actions propres détenues par la société ont évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2017:

Nombre d'actions propres	Titres immobilisés	Valeurs mobilières	Exercice 2017
<b>Nb d'actions propres détenues au 1/01/2017</b>	<b>182 976</b>	<b>10 647</b>	<b>193 623</b>
Transfert			
Achats d'actions (contrat de liquidité)		38 150	38 150
Ventes d'actions (contrat de liquidité)	(38 780)	(41 440)	(80 220)
Levées d'options d'achats			0
<b>Nb d'actions propres détenues au 31/12/2017</b>	<b>144 196</b>	<b>7 357</b>	<b>151 553</b>
Actions propres (en euros)	Titres immobilisés	Valeurs mobilières	Exercice 2017
Solde brut au 1/01/2017	2 785 941	401 228	3 187 169
Provision	0	0	0
<b>Solde net au 1/01/17</b>	<b>2 785 941</b>	<b>401 228</b>	<b>3 187 169</b>
Transfert			0
Achats d'actions (contrat de liquidité)		1 913 378	1 913 378
Ventes d'actions (contrat de liquidité)	(407 211)	(2 025 343)	(2 025 343)
Levées d'options d'achats			0
<b>Solde brut au 31/12/2017</b>	<b>2 378 730</b>	<b>289 263</b>	<b>2 667 993</b>
Provision	0	0	0
<b>Solde net au 31/12/2017</b>	<b>2 378 730</b>	<b>289 263</b>	<b>2 667 993</b>

La variation des actions propres inscrites en titres immobilisés concerne le paiement en action de l'"earn out" et du "retention payout" liés à l'acquisition de la société TermSync aux Etats-Unis.

La variation des actions propres correspond aux achats et ventes de titres dans le cadre du contrat de liquidité. Les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidité, préalablement comptabilisées en immobilisations financières, ont été reclassées en valeurs mobilières de placement compte tenu de l'objectif du contrat de liquidité conclu, qui ne prévoit que la régularisation de cours.

Au 31 décembre 2017, aucune provision pour dépréciation n'est nécessaire sur les actions propres.

## NOTE 5 Créances clients

En euros	31/12/2017			31/12/2016		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Créances clients - hors Groupe	7 846 837	-5 668	7 841 169	7 033 445	-21 432	7 012 013
Créances clients - Groupe	3 218 904	-97 999	3 120 905	2 989 433	-108 233	2 881 200
<b>TOTAL CREANCES CLIENTS</b>	<b>11 065 741</b>	<b>-103 667</b>	<b>10 962 075</b>	<b>10 022 878</b>	<b>-129 665</b>	<b>9 893 213</b>

## NOTE 6 Etat des échéances des créances et des dettes

## ■ ETAT DES CRÉANCES

En euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	6 150 857	6 150 857	6 699 029
Autres immobilisations financières	5 806 872	5 806 872	3 127 546
Clients douteux ou litigieux	7 096	7 096	28 397
Autres créances clients	11 058 646	11 058 646	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 139	5 139	
Autres impôts, taxes et assimilés	2 141 675	1 790 015	351 660
Comptes courants Groupe	656 382	656 382	
Débiteurs divers	12 466	12 466	
Charges constatées d'avance	608 413	608 413	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 447 545</b>	<b>14 131 060</b>	<b>12 316 484</b>

## ■ ETAT DES DETTES

En euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Avance conditionnée	0	0		
Emprunts et dettes financières divers	14 099 418	5 783 745	8 315 673	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 722 404	3 722 404		
Personnel et comptes rattachés	4 644 116	4 644 116		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 293 148	3 293 148		
Taxe sur la valeur ajoutée	982 601	982 601		
Autres impôts, taxes et assimilés	800 090	800 090		
Groupe et associés	0	0		
Autres dettes	98 391	98 391		
Produits constatés d'avance	1 270 311	1 270 311		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>28 910 480</b>	<b>20 594 807</b>	<b>8 315 673</b>	

## NOTE 7 Etat de conversion sur dettes et créances libellées en monnaies étrangères

En euros	Ecart de conversion actif	Ecart de conversion passif
Créances rattachées à des participations	0	165 444
Créances d'exploitation	339 152	0
Dettes d'exploitation	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>339 152</b>	<b>165 444</b>

Le solde des écarts de conversion a fait l'objet d'une reprise sur provision au 31 décembre 2017.

**NOTE 8 Produits à recevoir et charges à payer**

En euros	2017
Créances clients et comptes rattachés	197 274
Autres créances	
Fournisseurs - avoirs à recevoir	6 466
Personnel - produits à recevoir	
Organismes sociaux - produits à recevoir	5 139
Divers - produits à recevoir	528 613
<b>TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>737 492</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 903 474
Dettes fiscales et sociales	
Etat - impôt sur les bénéfices	127 505
Etat - charges à payer	4 579 929
Personnel - provision congés payés, primes et intéressement	2 485 487
Organismes sociaux	
Taxes assises sur salaires	
Autres dettes :	
Clients - avoirs à établir	
Divers - charges à payer	
<b>TOTAL DES CHARGES A PAYER</b>	<b>10 096 395</b>

**NOTE 9 Charges et produits constatés d'avance**

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées de charges d'exploitation courante.

Les produits constatés d'avance concernent :

- Les contrats de maintenance commercialisés par la société. Le chiffre d'affaires correspondant est en effet comptabilisé linéairement sur la durée totale des contrats,
- Les abonnements facturés d'avance dont le revenu est ensuite reconnu mensuellement,
- Les prestations de services pour les projets dont le chiffre d'affaires à l'avancement est inférieur au montant facturé.

**NOTE 10 Capital social et variation des capitaux propres**

	Valeur (en euros)	Nombre d'actions
Capital social au 31 décembre 2016	10 788 716	5 394 358
Augmentation de capital	89 100	44 550
Levée de stock-options	82 916	41 458
<b>Capital social au 31 décembre 2017</b>	<b>10 960 732</b>	<b>5 480 366</b>

En euros	Capital et prime d'émission	Résultat	Réserves	Report à nouveau	Provisions réglementées	Clôture
<b>Situation au 31 décembre 2016</b>	<b>29 803 622</b>	<b>2 541 323</b>	<b>1 580 301</b>	<b>21 877 674</b>	<b>16 530</b>	<b>55 819 450</b>
Augmentation de capital			-89 100			-89 100
Options de souscription d'actions	476 687					476 687
Autres mouvements					66 193	66 193
Affectation du résultat de l'exercice		-2 541 323	29 249	886 596		-1 625 478
Résultat de l'exercice		3 648 772				3 648 772
<b>Situation au 31 décembre 2017</b>	<b>30 280 309</b>	<b>3 648 772</b>	<b>1 520 449</b>	<b>22 764 270</b>	<b>66 193</b>	<b>58 296 524</b>

41 458 options de souscription d'actions ont été exercées au cours de l'exercice 2017, générant une augmentation du capital social de 83 K€ et une prime d'émission de 305 K€.

Les actions propres qui s'élèvent à 151 553 actions au 31/12/2017 et représentent 2,77 % du capital de la société (contre 3,6 % au 31/12/16) n'ont pas de droit de vote, ce qui porte le nombre de droits de votes attachés au capital à 5 328 813 au 31/12/2017.

Le 19 juin 2017, le directoire a constaté l'attribution définitive de 42 750 actions attribuées le 19 juin 2015 dans le cadre d'un plan d'attribution gratuite d'actions et a décidé d'augmenter le capital de 85 500 € au moyen de la création de 42 750 actions nouvelles de 2 € chacune, sans prime d'émission par prélèvement sur le compte "autres réserves".

Le 12 octobre 2017, le directoire a constaté l'attribution définitive de 1 800 actions attribuées le 12 octobre 2015 dans le cadre d'un plan d'attribution gratuite d'actions et a décidé d'augmenter le capital de 3 600 € au moyen de la création de 1 800 actions nouvelles de 2 € chacune, sans prime d'émission par prélèvement sur le compte "autres réserves".

Un dividende a été distribué aux actionnaires au cours de la période, en espèces à hauteur de 1 625 K€.

#### NOTE 11 Plans de stocks options et bons de souscription d'actions

Les variations du nombre d'options de souscriptions, bons de souscriptions d'actions et actions gratuites attribués au personnel du Groupe au cours de l'exercice 2017 se présentent de la manière suivante :

	Options de souscription d'actions		Actions Gratuites attribuées, non émises	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €
<b>Solde à exercer au 31 décembre 2016</b>	<b>267 988</b>	<b>10,60</b>	<b>107 150</b>	<b>30,39</b>
Quantité attribuée	20 750	46,55	48 900	46,55
Quantité exercée	-41 458	9,35	-44 550	24,90
Quantité échue ou perdue pour cause de départ	-3 025	17,81		
<b>Solde à exercer au 31 décembre 2017</b>	<b>244 255</b>	<b>13,77</b>	<b>111 500</b>	<b>38,90</b>

Les actions gratuites attribuées sur la période seront créées au terme de la période d'acquisition de 2 ans par augmentation de capital par incorporation de réserves. En conséquence, aucune charge n'est à constater dans les comptes de la société à ce titre.

#### NOTE 12 Provisions pour risques et charges et litiges

En euros	Provision au début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Montant utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour pertes de change	225 538	691 166	-577 552	339 152	225 538
Provisions pour risque financier	117 870		-117 869	1	117 870
Autres provisions pour risques	0	80 405		80 405	0
Provisions pour indemnité de départ en retraite	328 463	534 987		863 450	328 463
<b>Total</b>	<b>671 871</b>	<b>1 306 558</b>	<b>0</b>	<b>-695 421</b>	<b>1 283 008</b>

- Une reprise sur provision pour risques financiers de 118 K€ est comptabilisée en vue d'ajuster le risque induit par la situation nette négative de la filiale Malaisienne.
- Les provisions pour indemnités de départ en retraite sont analysées dans la note 13 ci-après.
- Une provision de 80 K€ est enregistrée pour la remise en état des locaux du 10 rue des Emeraudes à Villeurbanne.

#### NOTE 13 Indemnité de départ en retraite

En France, les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés de la société ont fait l'objet d'un changement d'estimation. Aux hypothèses habituelles, ont été rajoutées l'application d'une table de turn over afin de prendre en compte la baisse du taux de turn-over avec l'augmentation de l'ancienneté du salarié.

Ce changement d'estimation a augmenté significativement le montant de l'engagement de retraite qui passe de 678 K€ au 31 décembre 2016 à 1 213 K€ au 31 décembre 2017. La dotation correspondant au changement d'estimation été comptabilisée en résultat exceptionnel pour 360 K€.

Les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements de retraite au 31 décembre 2017 sont les suivantes :

Hypothèses d'évaluation des engagements de retraite	
Taux d'actualisation	1,30%
Taux de croissance des salaires	1,50%
Age de départ en retraite	65 ans
Taux de turnover appliqué aux salariés de moins de 40 ans	8,00%

Une partie des engagements de retraite a été externalisée dans un fonds depuis deux ans pour 350 K€.

**NOTE 14 Ventilation du chiffre d'affaires****■ PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**

En euros	31/12/2017	31/12/2016
Vente de Hardware	77 770	14 497
Vente de licence, contrats de maintenance	969 245	1 029 990
Prestations de services	6 450 724	7 098 458
Activité On demand	23 810 703	20 110 261
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>31 308 442</b>	<b>28 253 206</b>

**■ PAR SECTEUR GÉOGRAPHIQUE**

En euros	31/12/2017	31/12/2016
France	20 340 083	18 757 035
Etranger	10 968 360	9 496 171
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>31 308 442</b>	<b>28 253 206</b>

**NOTE 15 Transferts de charges**

En euros	31/12/2017	31/12/2016
Indemnités journalières de sécurité sociale & autres organismes	45 247	35 349
Avantages en nature salariés	123 426	104 741
Remboursements d'assurance		
Remboursements de frais de formation professionnelle continue	1 410	1 751
Aide à l'embauche PME - Ministère du travail	16 783	4 406
Divers		
<b>TOTAL</b>	<b>186 866</b>	<b>146 246</b>

**NOTE 16 Résultat financier**

En euros	31/12/2017	31/12/2016
Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	123 742	100 576
Dotation aux provisions pour perte de change	640 138	409 999
Dotation aux provisions pour risques et charges	0	0
Autres charges financières	66 775	37 485
Pertes de change	101 971	151 683
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>932 626</b>	<b>699 743</b>
Reprise sur provisions pour perte de change	523 779	216 552
Reprise sur provisions des immobilisations financières	392 914	669 964
Reprise sur provisions pour risques et charges	117 869	107 231
Produits nets sur cession de VMP et autres placements	84 960	20 777
Produits financiers de participation	1 000 000	0
Autres produits financiers	5 035	9 083
Gains de change sur achats et ventes groupe	135 349	29 915
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2 259 906</b>	<b>1 053 522</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 327 280</b>	<b>353 780</b>

L'impact du change latent sur le résultat financier de l'année est une charge de 116 K€ contre une charge de 193 K€ pour l'exercice précédent. Le change latent provient, principalement des dotations aux provisions pour perte de change.

Le risque de change encouru par la société est principalement lié aux opérations intragroupes réalisées en dollars, livres sterling, dollars singapouriens, dollars australiens, ringgits malaisiens et dollars canadiens.

Un dividende de 1 000 000 € a été perçu de la société Calva EDI.

**NOTE 17 Résultat exceptionnel**

En euros	31/12/2017	31/12/2016
Abandon de créances	696 188	1 655 845
Dotations aux amortissements dérogatoires	66 193	8 409
Valeurs nettes comptables immobilisations cédées	5 327	1 161
Moins-values sur cessions d'actions propres	0	0
Dotations pour risques et charges exceptionnels	42 838	133 643
Dons et libéralités	16 914	0
Autres charges exceptionnelles diverses	444 305	4 847
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>1 271 765</b>	<b>1 803 905</b>
Reprise sur amortissements dérogatoires	0	0
Reprise sur provision pour dépréciation des actions propres	0	0
Bonis sur cessions d'actions propres	1 285 387	79 885
Produits de cession d'immobilisations corporelles	29 259	22 929
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	5 578	0
Reprise sur provision pour risques et charges	0	0
Autres produits exceptionnels divers	0	0
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 320 223</b>	<b>102 814</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>48 458</b>	<b>-1 701 091</b>

Des abandons de créance ont été consentis à différentes filiales du Groupe (cf. le détail note 1 page 5)

**NOTE 18 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

L'impôt comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31/12/2017 s'analyse de la manière suivante :

En euros	Impôt comptabilisé
Crédit d'impôt recherche	634 460
Contribution additionnelle IS	121 966
Impôt sur les sociétés	-681 258
<b>(CHARGE) / PRODUIT D'IMPÔT</b>	<b>-75 168</b>

La ventilation de l'impôt est analysée ci-dessous :

En euros	Résultat avant impôt	(Impôt dû) /économie	Résultat net comptable
Résultat courant	3 525 146	-693 475	4 218 621
Résultat exceptionnel		634 460	-634 460
Crédit d'impôt recherche	48 458	-16 153	64 611
<b>Résultat comptable</b>	<b>3 573 604</b>	<b>-75 168</b>	<b>3 648 772</b>

**NOTE 19 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts**

En euros	31/12/2016		Variation Résultat	31/12/2017	
	Actif	Passif		Actif	Passif
<b>DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS</b>					
<b>1. Charges non déductibles temporairement</b>					
Congés payés	1 511 618		352 922	1 864 540	
Contribution de solidarité	11 429		(2 640)	8 789	
Provision indemnité de départ en retraite	328 643		534 987	863 450	
<b>2. Charges déduites ou produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés</b>					
Ecart de conversion passif	576 619		(411 175)	165 444	
<b>ELEMENTS A IMPUTER</b>					
Déficits reportables	0		0	0	
Moins-values à long terme			0		
Perte des moins-values à long terme - changement de régime fiscal			0		
<b>TOTAL</b>	<b>2 428 129</b>	<b>0</b>	<b>474 094</b>	<b>2 902 223</b>	<b>0</b>
Taux d'impôt	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%
<b>ALLEGEMENT / ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT</b>	<b>809 295</b>	<b>0</b>	<b>158 016</b>	<b>967 311</b>	<b>0</b>

**NOTE 20 Engagements financiers**

## ■ CRÉDIT-BAIL

En euros	Valeur d'origine	Coût total du financement	Valeur résiduelle de l'option d'achat	Charges sur exercices antérieurs	Charges de l'exercice	Engagements restant dus	Echéance des engagements restants dus		
							< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Matériel de transport	135 105	141 245	12 344	114 080	20 062	7 103	7 103	0	0
Matériel et outillage	5 257 851	5 326 149	52 554	2 279 931	1 027 025	2 019 193	930 898	1 086 555	0
<b>TOTAL</b>	<b>5 392 956</b>	<b>5 467 394</b>	<b>64 898</b>	<b>2 394 011</b>	<b>1 047 087</b>	<b>2 026 296</b>	<b>938 001</b>	<b>1 086 555</b>	<b>0</b>

## ■ AUTRES ENGAGEMENTS

Nantissement de 131 250 actions de la société CalvaEDI affecté au CMT de 3 000 000 € à échéances 04/2019.

**IV. Autres informations****Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi**

Au 31 décembre 2017, le montant du CICE comptabilisé par Esker SA au titre de l'exercice s'élève à 330 741 €. Le CICE a été enregistré, en résultat, en réduction des charges de personnel (dans la rubrique "charges sociales") et au bilan en moins de l'IS à payer dans la partie "Dettes fiscales et sociales".

**Événements postérieurs à la clôture de l'exercice**

Néant.

## Rémunération des dirigeants

AU 31/12/2017	Rémunération versée (base brute)	Nature de la rémunération versée			
		Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
En euros					
Membres du Directoire	647 782	370 515	262 843	14 424	
Membres du Conseil de Surveillance	87 000	67 500			19 500
<b>TOTAL</b>	<b>734 782</b>	<b>438 015</b>	<b>262 843</b>	<b>14 424</b>	<b>19 500</b>

AU 31/12/2016	Rémunération versée (base brute)	Nature de la rémunération versée			
		Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
En euros					
Membres du Directoire	680 719	339 500	327 771	13 448	
Membres du Conseil de Surveillance	84 000	60 000			24 000
<b>TOTAL</b>	<b>765 719</b>	<b>399 500</b>	<b>327 771</b>	<b>13 448</b>	<b>24 000</b>

## Effectif moyen

	31/12/2017	31/12/2016
Cadres	217	195
Employés	26	22
<b>TOTAL EFFECTIF MOYEN</b>	<b>244</b>	<b>217</b>

## Identité de la société établissant les comptes consolidés

ESKER  
113 Boulevard de la Bataille de Stalingrad 69100 Villeurbanne  
RCS LYON B 331 518 498  
www.esker.fr

## Tableau des filiales et participations

En euros	Capital	Capitaux propres dont résultat	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (brut)	Valeur comptable des titres détenus (net)	Prêts et avances consentis par la société	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés	Observation
<b>Filiales (plus de 10 % du capital détenu)</b>											
Esker Inc	834	14 607 569	100%	33 390 187	33 390 187			27 691 681	3 123 749		
Esker GmbH	26 000	655 909	100%	26 334	26 334			2 124 710	145 864		
Esker Ltd	113	2 108 298	100%	135	135	1 244 880		4 063 504	569 632		
Esker Italia SRL	10 400	10 400	100%	15 985	0			1 131 622	-326 906		
Esker Ibérica SL	3 010	52 248	99,80%	3 087	0			2 637 851	49 238		
Esker Australia Pty Ltd	228 072	-3 505 729	100%	249 124	0	4 212 976		2 590 914	199 792		(1)
Esker Asia Pte Ltd	(1)	(1)	100%	62 656	0						(2)
Esker Document Automation Asia Pte Ltd	187 219	-455 013	100%	186 012	1	693 002		1 221 656	-24 365		(1)
Esker Document Automation Malaysia Pte Ltd	61 810	-227 324	100%	75 440	0			592 475	-7 039		
Esker Solution Canada	1	270 615	100%	1	0			514 826	96 469		
CalvaEDI	42 000	1 281 927	100%	6 042 045	6 042 045			2 529 590	723 353		
e-integration GmbH	100 000	772 038	100%	4 588 918	4 588 918			3 635 576	409 542		
Neotouch Cloud Solution	30 000	1 508 747	30%	9 000	9 000			5 218 592	781 325		
PROmitea	25 000	37 268	20%	100 000	0			111 684	-578 557		
				<b>44 748 924</b>	<b>44 056 620</b>	<b>6 150 858</b>	<b>0</b>	<b>56 088 067</b>	<b>5 794 825</b>	<b>0</b>	

(1) : Certains prêts et avances consentis sont dépréciés cf. Note 3 de la présente annexe

(2) : La filiale Esker Asia Pty Ltd n'a plus d'activité depuis le 31 décembre 1997

## 4.4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

A l'assemblée générale de la société ESKER

### OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ESKER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels que sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice.

### FONDEMENT DE L'OPINION

#### RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

#### INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### JUSTIFICATION ES APPRÉCIATION

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel ; ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur les éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Le paragraphe "Titres de participation et autres Immobilisations financières" de la section "Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les règles et méthodes relatives à la dépréciation des immobilisations financières et, notamment, des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à examiner le caractère approprié de ces règles et méthodes, à approuver les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations retenues et à vérifier les calculs effectués ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe.
- Le paragraphe "Frais de recherche et développement" de la section "Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les règles et méthodes relatives à la comptabilisation, à l'amortissement et à l'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et leur mise en œuvre, ainsi que l'information fournie dans les notes de l'annexe.

#### VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

#### INFORMATIONS DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES COMPTES ANNUELS

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

#### RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

#### AUTRES INFORMATIONS

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraude ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

## **RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisant et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et les événements sous-jacents de manière à donner une image fidèle ;

*Villeurbanne, le 27 avril 2018*  
*Les Commissaires aux Comptes*

**ORFIS BAKER TILLY**  
Valérie MALNOY

**DELOITTE & ASSOCIES**  
Nathalie LORENZO CASQUET

## **4.5. INFORMATION PRO FORMAT**

Néant.

## 5. INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

Le capital social est fixé à DIX MILLIONS SEPT CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE SEPT CENT SEIZE EUROS (10 788 716 €) et divisé en CINQ MILLIONS TROIS CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLE TROIS CENT CINQUANTE HUIT (5 394 358) actions ordinaires, de DEUX EURO (2 €) chacune, entièrement libérées.

### 5.1. EVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Date	Nature de l'opération	Montant des variations du capital		Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions	Nominal de l'action
		Nominal	Prime			
2012	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	167 180	197 295	9 413 494	4 706 747	2 €
04/07/2013	Augmentation de capital suite au paiement du dividende en actions	34 178		9 447 672	4 723 836	2 €
13/09/2013	Augmentation de capital par incorporation de réserve	59 000		9 506 672	4 753 336	2 €
2013	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	294 380	674 709	9 801 052	4 900 526	2 €
11/04/2014	Augmentation de capital par incorporation de réserve	57 000		9 858 052	4 929 026	2 €
2014	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	333 628	400 546	10 191 680	5 095 840	2 €
20/04/2015	Augmentation de capital par incorporation de réserve	92 600		10 284 280	5 142 140	2 €
2015	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	211 950	370 708	10 496 230	5 248 115	2 €
02/04/2016	Augmentation de capital par incorporation de réserve	108 000		10 604 230	5 302 115	2 €
2016	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	184 486	486 963	10 788 716	5 394 358	2 €
20/06/2017	Augmentation de capital par incorporation de réserve	85 500		10 874 216	5 437 108	2 €
13/10/2017	Augmentation de capital par incorporation de réserve	3 600		10 877 816	5 438 908	2 €
2017	Levées d'options de souscription d'actions et de bons de souscription d'actions	82 916	304 671	10 960 732	5 480 366	2 €
<b>2017</b>				<b>10 960 732</b>	<b>5 480 366</b>	<b>2 €</b>

## 5.2. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Au 31 décembre 2016, le capital se répartissait comme suit :

Actionnaires	au 31/12/17			au 31/12/16		
	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Jean-Michel Bérard	377 386	6,9%	11,0%	396 508	7,4%	12,3%
Thomas Wolfe	270 895	4,9%	8,3%	270 895	5,0%	8,7%
Marie-Claude Bernal	18 000	0,3%	0,6%	19 000	0,4%	0,7%
Emmanuel Olivier	64 332	1,2%	1,6%	74 432	1,4%	1,8%
Kleber Beauvillain	7 100	0,1%	0,2%	7 100	0,1%	0,2%
<b>TOTAL EQUIPE DIRIGEANTE</b>	<b>737 713</b>	<b>13,5%</b>	<b>21,7%</b>	<b>767 935</b>	<b>14,2%</b>	<b>23,7%</b>
Auto détention	151 553	2,8%		193 623	3,6%	
Autres nominatifs	588 826	10,7%	19,1%	863 746	15,8%	17,6%
Public	4 002 274	73,0%	61,5%	3 569 054	66,2%	57,1%
<b>TOTAL</b>	<b>5 480 366</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>5 394 358</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

A la connaissance de la société, aucun autre actionnaire ne détient directement, indirectement ou de concert, plus de 5 % du capital ou des droits de vote au 31 décembre 2017.

Il existe des droits de vote double pour les actionnaires détenant des actions au nominatif depuis plus de deux ans. Enfin, il n'existe pas non plus de pactes d'actionnaires à la connaissance de la société.

### Modification de la répartition du capital au cours de l'exercice 2017

Par courrier datant du 5 avril 2017, la société AXA Investment Manager (9-6, place de la Pyramide, 92800 Puteaux), a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil statutaire de 1% des droits de vote de la société ESKER le 31 mars 2017.

Par courrier datant du 15 juin 2017, la société Covea Perspectives Entreprises (8-12, rue de Boissy d'Anglas, 75008 Paris), a déclaré avoir franchi à la hausse le seuil statutaire de 1% du capital ou des droits de vote de la société ESKER le 14 juin 2017.

Par courrier datant du 17 juillet 2017, la société AXA Investment Manager (9-6, place de la Pyramide, 92800 Puteaux), a déclaré avoir franchi à la baisse le seuil statutaire de 1% des droits de vote de la société ESKER.

Par courrier datant du 11 août 2017, la société La Financière de l'Echiquier (53 avenue d'Iéna, 75116 Paris), a déclaré avoir franchi à la baisse le seuil statutaire de 3 % des droits de vote de la société ESKER le 8 août 2017.

## 5.3. ACTES CONSTITUTIFS ET STATUTS

### Objet social

---

Conformément à l'article 2 des statuts, la Société a pour objet :

- la conception, la réalisation et l'exploitation de produits informatiques,
- les prestations d'impression, de mise sous pli et d'affranchissement de courrier pour le compte de tiers,
- les prestations d'envoi de fax, SMS et e-mail pour le compte de tiers,
- plus généralement tout traitement (envoi, réception, archivage) de documents ou de données pour le compte de tiers quel qu'en soit le format ou le mode de transmission,
- plus généralement, elle pourra réaliser toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes,
- la participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou Sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation, ou groupement d'intérêt économique, ou location-gérance.

### Dispositions concernant les membres des organes de Direction et de surveillance

---

Les statuts mis à jour en date du 2 janvier 2018 décrivent le fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance. Les règles concernant les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance sont issues du Code de Commerce.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance signé en date du 12 Juin 2002 prévoit les conditions de participation de ses membres aux réunions par voie de visioconférence. Ainsi, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les membres du Conseil de Surveillance qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence. Cependant, l'utilisation de moyens de visioconférence est exclue pour l'adoption des décisions suivantes :

- Nomination des membres du Directoire (article L.225-59 du Code de Commerce) ;
- Révocation des membres du Directoire (article L.225-61 du Code de Commerce) ;
- Nomination du Président et du Vice-président du Conseil de Surveillance et fixation de leurs rémunérations (article L.225-81 du Code de commerce).

### Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'action existante

---

Les actions sont toutes de même catégorie. L'article 9 des statuts stipule notamment que chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices, à une part égale à la quotité du capital social qu'elle représente, compte tenu, s'il y a lieu, du capital amorti et non amorti, libéré et non libéré, du montant nominal des actions, des droits des actions de catégories différentes ; notamment et sous ces réserves, toute action donne droit, en cours de Société, comme en cas de liquidation, au règlement de la même somme nette pour toute répartition ou tout remboursement, de sorte qu'il sera, le cas échéant, fait masse entre toutes les actions indistinctement de toutes exonérations fiscales comme de toutes taxations susceptibles d'être prises en charge par la Société.

### Actions nécessaires pour modifier le droit des actionnaires

---

Les actions nécessaires pour modifier le droit des actionnaires sont celles prévues par la loi.

### Assemblées Générales

---

Selon les articles 20 à 22 des statuts, les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation. Les Assemblées se composent de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, sous réserve des dispositions légales. Tout actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente, sans autre limitation que celles prévues par la loi. Les statuts prévoient la possibilité de droits de vote double.

### Disposition ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

---

Il n'existe aucune disposition statutaire qui pourrait avoir pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement du contrôle de la société.

### Franchissement de seuil

---

Conformément à l'article 13 des statuts, outre l'obligation légale d'informer la Société et le Conseil des Marchés Financiers de la détention de certaines fractions du capital, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir une fraction du capital ou des droits de vote égale à 3 %, ou à augmenter ou réduire sa participation en capital ou en droit de vote de plus de 3 %, doit informer la Société du nombre total d'actions qu'elle possède, dans les quinze jours à compter de ladite prise ou réduction de participation, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Le défaut de déclaration à la Société dans les quinze jours, sera sanctionné par la privation des droits de vote, pendant un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification, dès lors qu'une demande en ce sens sera exprimée et consignée dans le procès-verbal d'Assemblée, par un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction du capital ou des droits de vote égale à 3 %.

### Conditions de modifications du capital

---

Les conditions de modifications du capital prévues par l'article 10 des statuts sont celles prévues par la loi.

## 5.4. INFORMATIONS JURIDIQUES SUR ESKER S.A.

### Dénomination sociale

---

Esker

### Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur

---

**Numéro RCS** : la société est inscrite au RCS de Lyon, sous le numéro B 331 518 498

**Code APE** : 5829 C

### Date de constitution et durée de vie

---

**Date de constitution** : 7 février 1985

**Durée de la Société** : 50 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus par la loi.

### Siège social et forme juridique

---

**Siège Social** : 113 Boulevard de la Bataille de Stalingrad - 69100 Villeurbanne – France - 04 72 83 46 46

**Forme juridique** : Société Anonyme de droit français à Directoire et Conseil de Surveillance, régie par les dispositions du Code de Commerce.

**Pays d'origine** : France

## 5.5. RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

A l'assemblée générale de la société ESKER,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du Code de Commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

#### **Conventions autorisées au cours de l'exercice**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86 du code de commerce.

### Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

*Villeurbanne, le 27 avril 2018*

*Les Commissaires aux Comptes*

**ORFIS BAKER TILLY**  
Valérie MALNOY

**DELOITTE & ASSOCIES**  
Nathalie LORENZO CASQUET

## 5.6. INFORMATION SUR LE CAPITAL FAISANT L'OBJET D'UNE OPTION

### Options de souscription d'actions et options d'achat d'actions

Dans le cadre des autorisations accordées par les Assemblées Générales Extraordinaires, le Directoire a octroyé à certains membres du personnel du Groupe Esker des options de souscription d'actions (une option octroyée donne droit à la souscription d'une action d'Esker SA) et des options d'achat d'actions.

Les caractéristiques des différents plans par date d'attribution ainsi que le nombre d'options en circulation et leur prix moyen d'exercice sont présentés dans la *note 11* de l'annexe aux comptes consolidés insérée au *paragraphe 4.1.* du présent document. Par ailleurs, les informations suivantes sont disponibles dans le rapport spécial du Directoire sur les options inséré en *Annexe 2* de ce document de référence :

- options émises et levées durant l'exercice
- options émises avant la clôture de l'exercice écoulé et non encore levées
- options consenties et levées par les mandataires sociaux de la société au cours de l'exercice écoulé
- options levées par chacun des 10 salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'actions est le plus élevé.

### Actions gratuites

Dans le cadre de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2015, le Directoire a octroyé à certains membres du personnel du Groupe Esker des actions gratuites.

Les caractéristiques des différents plans par date d'attribution ainsi que le nombre d'options en circulation et leur prix moyen d'exercice sont présentés dans la *note 10* de l'annexe aux comptes consolidés insérée au *paragraphe 4.1.* du présent document et dans le rapport spécial du Directoire sur les options inséré en *Annexe 2* de ce document de référence.

### Informations relatives à la dilution potentielle du capital de la société

	Options de souscription d'actions	Bons de souscription d'actions	Actions gratuites	TOTAL
Nombre d'actions auxquelles donnent droit les instruments émis	244 255	0	111 500	355 755
<b>Dilution potentielle du capital</b>	<b>4,46%</b>	<b>0,00%</b>	<b>2,03%</b>	<b>6,49%</b>

## 5.7. SALARIÉS

### 5.7.1. EFFECTIFS ET INFORMATIONS SUR LES RESSOURCES HUMAINES

#### L'équipe dirigeante

L'équipe dirigeante d'Esker s'est progressivement structurée autour de Jean-Michel Bérard l'un des fondateurs de l'entreprise. Elle est constituée de 7 personnes :



**Jean-Michel Bérard**  
56 ans, Président du Directoire

Il obtient en 1984 son diplôme d'Ingénieur en informatique de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon. Cofondateur d'Esker, il a été dans un premier temps responsable de la Recherche et Développement. En tant que Président du Directoire, il supervise tout particulièrement la stratégie ainsi que l'ensemble des équipes Corporate du Groupe (R&D, Marketing et Informatique). En 2000, Jean-Michel a reçu le Grand Prix de l'Entrepreneur pour la France et la région Rhône Alpes.



**Emmanuel Olivier**  
50 ans, Directeur Général et Membre du Directoire.

Il est diplômé de l'ESC Nice – Sophia Antipolis et titulaire du diplôme américain d'expert-comptable (Certified Public Accountant). Avant de rejoindre Esker en septembre 1999, il occupait le poste de Manager chez Ernst & Young pendant 7 ans, dont deux à Philadelphie en Pennsylvanie (USA). Emmanuel assume actuellement les responsabilités de Directeur financier et de Directeur Général, où il supervise et coordonne les services financiers du Groupe, ainsi que l'activité des filiales. Il est également responsable de la communication financière d'Esker.



**Jean-Jacques Bérard**  
52 ans, Vice-président Recherche & Développement et Membre invité du Directoire

Il obtient en 1988 le diplôme d'Ingénieur de l'Institut National des Sciences Appliquées de Lyon. Avant de rejoindre Esker, il occupait le poste de directeur de l'équipe de Recherche & Développement chez Andersen Consulting. Il rejoint Esker en 1995 en tant que Responsable de Projet, puis devient Directeur de la Recherche et du Développement en novembre 1997. En juin 1998, il est nommé Vice-président Recherche & Développement. Sa mission consiste à mettre en œuvre la stratégie produit et à superviser la planification et le développement des produits.



**Eric Bussy**  
43 ans, Directeur du Marketing et du "Product Management" et membre invité du Directoire

Eric Bussy est diplômé de l'ESC IDRAC Lyon. Avant de rejoindre Esker, il occupait le poste Chef de produit international pendant 3 ans chez France Air et Melink Corp à Cincinnati (USA). Responsable du marketing opérationnel pour le compte de Seal's et Cdtel pendant 2 ans, il rejoint Esker en 2002 et assume actuellement les responsabilités de Directeur Marketing et Communication. Eric assume également depuis janvier 2005 la responsabilité du Product Management pour l'ensemble des solutions développées par Esker.



**Steve Smith**  
56 ans, Directeur des Ventes & du Marketing Amériques et membre invité du Directoire

Steve Smith a rejoint Esker en 2003 en tant que directeur des ventes DeliveryWare. Il est aujourd'hui responsable des ventes et du marketing pour tous les produits sur l'ensemble du continent américain. Titulaire d'un Bachelor's degree en Marketing et Finance de l'Université du Wisconsin, Steve a travaillé pendant 2 ans pour Pitney Bowes et 17 ans pour la société Equitrac en tant que responsable des ventes pour le monde.



### Eric Thomas,

51 ans, Directeur International des Alliances Stratégiques et du Développement commercial et membre Invité du Directoire

Eric Thomas a rejoint Esker en septembre 1997. Directeur commercial France puis Europe du Sud pendant 3 ans, il a ensuite pris la direction des Alliances Stratégiques et du "Business Development" en 2001. Il a activement participé au démarrage et au succès des services "à la demande" d'Esker (FlyDoc et Esker on Demand). Après des études de commerce aux USA (BA), Eric a travaillé pour France Telecom EGT où pendant 7 ans, il a occupé avec succès différents postes dans la fonction d'encadrement des forces de vente.



### Anne Grand-Clément

47 ans, Directrice Services Professionnels et Support Monde et membre Invité du Directoire

Titulaire de trois licences (AES, MASS et LEA), Anne Grand-Clément obtient son diplôme de Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE) en 1991. Anne entre chez Andersen Consulting en 1991, où elle est consultante au sein de la division Editique jusqu'en 1995. Responsable Grands Comptes de 1996 à 2000 chez Cincom, elle rejoint Esker en 2000, où elle occupe le poste de Responsable des Services Professionnels France, avant de prendre la responsabilité du Support Technique Europe. Anne est depuis 2007 Directrice des Services Professionnels et Support Monde.

## LE PERSONNEL D'ESKER

	France	Allemagne	Royaume Uni	Europe du sud	Australie, Asie	Etats-Unis, Canada	TOTAL
<b>Effectif au 31/12/2017</b>	<b>267</b>	<b>35</b>	<b>17</b>	<b>19</b>	<b>36</b>	<b>129</b>	<b>503</b>
Effectif au 31/12/2016	243	5	14	21	28	116	427
Effectif au 31/12/2015	209	7	14	17	29	99	375

### 5.7.2. STOCKS OPTIONS ET / OU AUTRES AVANTAGES ATTRIBUÉS AUX MANDATAIRES SOCIAUX

La participation détenue par les membres du Conseil de Surveillance et du Directoire dans le capital social est présentée dans la [section 5.2](#) du présent document de référence, et les options existantes sur ces actions sont présentées en [section 2.2](#).

### Politique d'attribution des options de souscription et d'achat d'actions et autres accords prévoyant une participation au capital

La politique d'Esker est de fidéliser les salariés du Groupe en leur attribuant des stocks options, sous condition d'une ancienneté minimum de 6 mois à la date d'attribution. Le nombre de stock-options dépend de la fonction occupée par le salarié au sein du Groupe.

Les salariés ont également accès au capital de l'entreprise dans le cadre du Plan d'Épargne Entreprise "Esker" géré par la société. La proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article 225-180 du Code de Commerce, dans le cadre d'une gestion collective (Plan d'Épargne Entreprise, FCPE) s'élève à 1,35 % au 31 décembre 2017.

Un plan d'attribution gratuite d'actions a également été approuvé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2016. L'objet de ce plan est d'octroyer à certains membres du personnel salarié de la Société et à certains Dirigeants de la Société, une participation dans la Société permettant ainsi de renforcer la capacité de la Société ou des Sociétés Liées, à conserver leurs meilleurs collaborateurs.

Enfin, dans le cadre d'opérations particulières, la société a également donné la possibilité aux membres du Conseil de Surveillance, membres du Directoire et à certains salariés de prendre part au capital de la société en leur attribuant des bons de souscription d'actions.

L'information détaillée concernant ces opérations est donnée au [paragraphe 5.6](#) du présent document.

### 5.7.3. ACCORD DE PARTICIPATION, INTÉRESSEMENT

#### Accord d'intéressement

Un accord d'intéressement a été signé en date du 30 mai 2017 et un avenant à l'accord en date du 17 octobre 2017.

La durée de cet accord est de 3 ans à compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2017. Tous les salariés des établissements français en bénéficient à condition d'avoir au moins trois mois d'ancienneté dans la société au cours de la période de référence. La base de calcul est le résultat annuel consolidé du Groupe. Les salariés peuvent percevoir directement leur intéressement ou verser son montant sur différents supports au sein d'un Plan d'Épargne d'Entreprise (PEE). Le tableau suivant indique les sommes acquises par les salariés français au titre de l'intéressement depuis 2012.

	2017	2016	2015	2014	2013	2012
Intéressement (en milliers d'euros)	1 873	1 708	1 477	1 042	710	740
Pourcentage de la masse salariale	14,29%	15,00%	15,00%	10,05%	8,85%	10,00%

#### Accord de participation

Un accord de participation a été signé le 10 mars 1998 avec application à l'exercice clos le 31/12/1997. Cet accord conclu pour une durée d'un an est reconduit tacitement chaque année sauf dénonciation effectuée par l'une ou l'autre des parties contractantes 6 mois au moins avant la date de son échéance normale.

Selon les termes de cet accord, la réserve spéciale de participation est calculée conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. Elle est attribuée aux membres du personnel comptant au moins six mois d'ancienneté dans l'entreprise, et répartie entre les salariés bénéficiaires pour moitié de façon égalitaire et pour moitié proportionnellement aux salaires perçus par chacun d'eux au cours de l'exercice de référence.

Aucune somme n'a été versée au titre de la participation entre 1999 et 2017.

# 6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## 6.1. RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Jean-Michel BERARD – Président du Directoire.

### Attestation du responsable du document de référence

---

"J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion, référencé dans la table de concordance présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. Cette lettre ne contient aucune observation. "

Jean-Michel BERARD  
Président du Directoire

## 6.2. CONTRÔLEUR LÉGAUX DES COMPTES

### Commissaires aux Comptes titulaires

---

S.A. Deloitte & Associés - représenté par Nathalie LORENZO CASQUET  
81 boulevard Stalingrad  
69100 Villeurbanne

- **Date de nomination** : 19 juin 2000, renouvelé le 28 juin 2006 et le 14 juin 2012
- **Expiration du mandat** : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

S.A Orfis Baker Tilly – représenté par Valérie MALNOY  
149 boulevard Stalingrad  
69100 Villeurbanne

- **Date de nomination** : 26 juin 2009
- **Expiration du mandat** : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

### Commissaires aux Comptes suppléants

---

SARL B.E.A.S.  
7/9 Villa Houssaye  
92200 Neuilly sur Seine

- **Date de nomination** : 19 juin 2000, renouvelé le 28 juin 2006 et le 14 juin 2012
- **Expiration du mandat** : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Jean-Louis FLECHE  
149 boulevard Stalingrad  
69100 Villeurbanne

- **Date de nomination** : 26 juin 2009
- **Expiration du mandat** : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

## 6.3 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Pendant la durée de validité du présent document, les documents suivants (ou copie de ces documents) peuvent le cas échéant être consultés et sont mis à la disposition de toute personne en faisant la demande au siège social de la société :

- Acte constitutif et statuts de la société,
- Tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluation et déclarations établis par un expert à la demande de la société dont une partie est incluse ou visée dans le document d'enregistrement,
- Les informations financières historiques de la société et des filiales pour chacun des 2 exercices précédant la publication du document de référence.

Le document de référence est également consultable sur les sites Internet suivants :

- **site de la société** : <http://www.esker.fr>
- **site d'Euronext** : <http://www.euronext.com>

## 6.4 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

L'information sur les entreprises dans lesquelles la société Esker détient une participation est présentée dans la [section 1.2.2.](#) du présent document ainsi que la note "Périmètre de consolidation" de l'annexe des comptes consolidés au [paragraphe 4.1.](#) du présent document de référence.

## 6.5 TABLE DE CONCORDANCE CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT EUROPÉEN N°809/2004

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le règlement européen n°809/2004 pris en application de la directive 2003-1971/CE du Parlement européen et du Conseil et aux pages du présent document de référence.

<b>Conforme au règlement européen n°809/2004 .....</b>	<b>Pages</b>
<b>1. PERSONNES RESPONSABLES</b>	
1.1 Personnes responsables des informations contenues dans le document de référence.....	76
1.2 Déclaration des personnes responsables du document de référence .....	76
<b>2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</b>	
2.1 Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes.....	76
2.2 Changements des contrôleurs légaux .....	NA
<b>3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES</b>	
3.1 Informations financières historiques sélectionnées.....	4
3.2 Informations financières sélectionnées pour les périodes intermédiaires .....	NA
<b>4. FACTEURS DE RISQUES.....</b>	<b>21-25</b>
<b>5. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</b>	
5.1 Histoire et évolution de la société	
5.1.1 Raison sociale et nom commercial.....	70
5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement.....	70
5.1.3 Date de constitution et durée de vie .....	70
5.1.4 Siège social et forme juridique, législation régissant les activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone.....	70
5.1.5 Événements importants dans le développement des activités .....	5
5.2 Principaux Investissements	
5.2.1 Principaux investissements réalisés.....	17
5.2.2 Principaux investissements en cours et futurs.....	17
5.2.3 Principaux investissements à venir pour lesquels des engagements fermes ont été pris par les organes de direction .....	17

<b>6. APERÇU DES ACTIVITÉS</b>	
6.1 Principales activités.....	8-13
6.2 Principaux marchés.....	14-15
6.3 Indépendance de l'émetteur.....	16
6.4 Position concurrentielle.....	15
6.5 Eléments sur lesquels est fondée toute déclaration concernant la position concurrentielle.....	15
<b>7. ORGANIGRAMME.....</b>	<b>6</b>
<b>8. PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS</b>	
8.1 Immobilisations corporelles importantes.....	7
8.2 Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles.....	7
<b>9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT .....</b>	<b>17-18</b>
<b>10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX</b>	
10.1 Informations sur les capitaux de l'émetteur.....	19
10.2 Source, montant et description des flux de trésorerie.....	19
10.3 Conditions d'emprunt et la structure de financement.....	19
10.4 Restriction à l'utilisation des capitaux.....	19
10.5 Sources de financement attendues.....	19
<b>11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</b>	
11.1. Dépenses de recherche et développement.....	16
11.2. Brevets.....	16
11.3. Marques.....	16
<b>12. INFORMATION SUR LES TENDANCES</b>	
12.1 Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice.....	17-18
12.2 Evolution prévisible et perspective d'avenir.....	18
<b>13. PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE.....</b>	<b>NA</b>
<b>14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE</b>	
14.1 Information concernant les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance.....	25-26
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale.....	26
<b>15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES</b>	
15.1 Rémunération des membres du Conseil de Surveillance.....	27
15.2 Rémunération des dirigeants mandataires sociaux.....	28
<b>16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>	
16.1 Date d'expiration des mandats.....	25
16.2 Contrats de service liant les membres des organes d'administration.....	26
16.3 Comités d'audit et de rémunération.....	27
16.4 Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur.....	NA
<b>17. SALARIÉS</b>	
17.1 Effectif et informations sur les ressources humaines.....	74
17.2 Stock-options et/ou autres avantages attribués aux mandataires sociaux.....	74
17.3 Accord de participation, intéressement.....	74
<b>18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES .....</b>	<b>68</b>
<b>19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS</b>	
19.1. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.....	71
19.2. Conventions réglementées nouvelles conclues depuis la clôture de l'exercice.....	NA

<b>20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</b>	
20.1 Informations financières historiques	
20.2 Informations financières pro forma .....	66
20.3 États financiers .....	32-48 / 51-64
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles.....	49-50 / 65-66
20.5 Date des dernières informations financières vérifiées .....	32
20.6 Informations financières intermédiaires et autres.....	N/A
20.7 Politique de distribution de dividendes.....	19-20
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage.....	22
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice.....	18
<b>21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>	
21.1 Capital social .....	67
21.2 Acte constitutif et statuts	
21.2.1 Objet social de l'émetteur .....	69
21.2.2 Dispositions contenues dans les statuts ou un règlement concernant les membres des organes de direction et de surveillance.....	69
21.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes.....	69
21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires.....	69
21.2.5 Assemblées Générales .....	69
21.2.6 Dispositions des statuts ayant pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle. ....	69
21.2.7 Franchissement de seuil.....	70
21.2.8 Conditions de modifications du capital.....	70
<b>22. CONTRATS IMPORTANTS .....</b>	<b>17</b>
<b>23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS.....</b>	<b>N/A</b>
<b>24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC .....</b>	<b>77</b>
<b>25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS .....</b>	<b>77</b>

## 6.6 TABLE DE CONCORDANCE AVEC LE RAPPORT DE GESTION

Le présent document de référence comprend tous les éléments du rapport de gestion du Groupe Esker prévu par les articles L.225-100 et L.225-100-2 du Code de commerce.

Les parties du document de référence correspondant aux différentes parties du rapport de gestion du Groupe sont présentées ci-dessous.

Informations	Pages
Comptes consolidés	32-48
Présentation des comptes sociaux de la société ESKER SA	51-64
Informations sur les risques	20-24
Activités en matière de recherche et de développement	16
Mandataires sociaux	25
Rémunérations des mandataires sociaux	26-28
Prises de participation ou prises de contrôle	NA
Information relative au capital social	68
Participations croisées	NA
Opérations effectuées par la société sur ses propres actions	57
Conventions réglementées	71
Informations sur les dividendes antérieurement distribués	20
Proposition d'affectation du résultat	19

## 6.7 TABLE DE CONCORDANCE AVEC LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le présent document de référence comprend tous les éléments du rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Les parties du document de référence correspondant aux différentes parties du rapport sur le gouvernement d'entreprise sont présentées ci-dessous.

Informations	Pages
Mandataires sociaux	25
Rémunérations des mandataires sociaux	26-28
Conventions réglementées	71

# ANNEXES

## ANNEXE 1. CALENDRIER DES PUBLICATIONS ET AUTRES ÉVÈNEMENTS FINANCIERS DU GROUPE ESKER EN 2018

Les prochaines communications seront les suivantes :

- Information trimestrielle 2ème Trim. 2018 ..... 17 juillet 2018 après bourse
- Résultats semestriels 2018 ..... 13 septembre 2018 après bourse
- Information trimestrielle 3e Trim. 2018 ..... 16 octobre 2018 après bourse

## ANNEXE 2. GLOSSAIRE

### Applications alphanumériques

Application en mode caractères, sans interface graphique, utilisés sur des systèmes informatiques traditionnels.

### Cloud

Technologie qui permet de mettre sur des serveurs localisés à distance des données de stockage ou des logiciels qui sont habituellement stockés sur l'ordinateur d'un utilisateur.

### Courrier à la demande

Courrier initié par la transmission via l'Internet d'un fichier électronique au service Esker on Demand, puis imprimé, mis sous pli, affranchi automatiquement et reçu par son destinataire comme un courrier papier traditionnel (éventuellement recommandé).

### Emulation de terminal

Logiciel reproduisant le comportement d'un terminal de type clavier + écran. Un logiciel d'émulation de terminal permet donc d'activer les applications d'un ordinateur à partir d'un autre ordinateur.

### Host Access

Catégorie de logiciels permettant à un parc PC de communiquer avec un site central (IBM Mainframe\* ou AS/400, serveur Unix\*, ...), de partager des périphériques ou d'accéder aux bases de données associées.

### HTML

Format de documents, principalement utilisé par l'Internet.

### Intranet

Réseau utilisant les technologies Internet (serveur d'information HTTP, messagerie...) à l'intérieur d'une entreprise.

### Java

Langage de programmation conçu par SUN destiné à développer des applications fonctionnant sur différentes plates-formes et différents systèmes d'exploitation.

### Linux

Système d'exploitation libre de droits et conçu dans les années 80 par un étudiant : Linus Tordwal. Proche du système d'exploitation Unix\*, Linux est devenu très populaire en raison de sa gratuité et de sa robustesse.

<b>Logiciel</b>	Ensemble des programmes, procédés et règles nécessaires au traitement de données par un matériel informatique en vue de la satisfaction du besoin d'un utilisateur.
<b>Mainframe</b>	Gros ordinateur (souvent de la marque IBM) disposant de fortes capacités de calcul et de sauvegarde et pouvant servir de nombreux utilisateurs.
<b>Navigateur (ou Browser)</b>	Logiciel qui permet de rechercher, de consulter des informations et d'exécuter des Applets auprès de serveurs Internet.
<b>Original Equipment (OEM)</b>	Fournisseur de produits informatiques contenant des composants en <b>Manufacturer</b> provenance d'autres fournisseurs.
<b>PDF</b>	Format portable de représentation des documents (Portable Document Format) développé par la société ADOBE.
<b>Progiciel</b>	Contraction des mots produit et logiciel. Un progiciel est un droit d'utilisation d'un logiciel matérialisé le plus souvent par un CD ROM et un manuel utilisateur.
<b>SaaS</b>	Le logiciel en tant que service ou en anglais le Software as a Service (SaaS) est un concept consistant à proposer un abonnement à un logiciel plutôt que l'achat d'une licence.
<b>Serveur de fax</b>	Logiciel ou matériel dont la fonction consiste à recevoir ou acheminer des documents en fac-similés (ou télécopie).
<b>Station de travail</b>	Ordinateur individuel multitâches. Dans ce document, les PCs sont considérés comme des stations de travail.
<b>TCP/IP</b>	Protocole de communication entre différentes machines (micro, mini ou PC) quel que soit le type d'environnement logiciel (Dos, Windows, Netware, Unix*). Ce protocole est standard sur l'Internet.
<b>UNIX</b>	Système d'exploitation conçu dans les années 70 et portable sur de nombreuses plateformes matérielles. Premier système ouvert, il a été adopté par la quasi-totalité des constructeurs informatiques dans le domaine des serveurs départementaux et est devenu une référence.
<b>VAR (Revendeur à Valeur Ajoutée)</b>	Société d'informatique proposant des solutions par assemblage de composants.
<b>Verticaliste</b>	Editeur de logiciels destinés à une profession ou une catégorie très spécifique d'utilisateurs (exemple : logiciel pharmaceutique, de gestion d'une étude de notaire...)





#### ESKER FRANCE ■ SIEGE SOCIAL

Esker SA  
113 Boulevard de Stalingrad  
69100 Villeurbanne  
France

Tel : +33 (0) 4 72 83 46 46  
Fax : +33 (0) 4 72 83 46 40

E-mail : [info@esker.fr](mailto:info@esker.fr)

[www.esker.fr](http://www.esker.fr)

#### ETATS-UNIS

Esker Inc.  
1212 Deming Way  
Suite 350  
Madison, WI 53717

Tel : 800.368.5283  
Fax : +1 608.828.6001

E-mail : [info@esker.com](mailto:info@esker.com)

[www.esker.com](http://www.esker.com)

#### ESKER DANS LE MONDE

Allemagne ■ [www.esker.de](http://www.esker.de)

Australie ■ [www.esker.com.au](http://www.esker.com.au)

Espagne ■ [www.esker.es](http://www.esker.es)

Italie ■ [www.esker.it](http://www.esker.it)

Malaisie ■ [www.esker.com.my](http://www.esker.com.my)

Royaume-Uni ■ [www.esker.co.uk](http://www.esker.co.uk)

Singapour ■ [www.esker.com.sg](http://www.esker.com.sg)